



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 - 2017

L'immigration clandestine à travers la Méditerranée et son impact sur l'Europe



LCL Chadi NAKHLE (LIBAN)

Sous la direction de

Col Jérôme PELLISTRANDI

Rédacteur en chef de la Revue de Défense Nationale

RÉSUMÉ

Le phénomène de l'immigration clandestine vers les pays de l'Union européenne est apparu à la fin du XXe siècle, lorsque ces pays ont commencé à resserrer les procédures d'immigration légale à leurs territoires pour de nombreuses raisons, économiques et sécuritaires. Au cours des dernières années, ce phénomène a été exacerbé en raison de : l'intensification des raisons qui poussent les migrants à abandonner leur pays, la possibilité de trouver au sein de l'Union européenne de quoi satisfaire leurs aspirations à davantage de liberté et enfin, la certitude qu'ils ont acquise que, dès lors qu'ils traversent la Méditerranée et atteignent le continent européen, le rapatriement vers leur pays d'origine est un processus difficile voire impossible en pratique.

Ce phénomène a occasionné de nombreux problèmes aux pays de l'Union européenne. Il va au-delà d'être seulement un problème économique mais il est devenu un problème de sécurité par excellence, cette nouvelle situation de sécurité a produit deux problématiques supplémentaires, la première est représentée par la différence entre des pays européens anti-migration et d'autres la soutenant, et la deuxième est que l'Union européenne est placée devant une alternative : la stabilité sécuritaire ou les principes humanitaires.

Les partis d'extrême-droite investissent l'argument démographique et sécuritaire pour gagner le soutien du public, et ils font des progrès constants dans les différents types d'élections, et maintenant juste au coin de l'accès au pouvoir, et ils sont en mesure d'appuyer efficacement à l'abolition de l'accord "Schengen" qu'ils considèrent la raison de la liberté de circulation des terroristes dans la maison européenne.

L'UE a pris plusieurs mesures pour lutter contre le phénomène de l'immigration clandestine, dont certaines ont été efficaces avec des résultats positifs, mais d'autres avec des résultats opposés qui ont encouragé l'immigration plutôt que de dissuader les migrants de traverser la Méditerranée.

L'émigration illégale est devenue comme une liaison entre le Moyen Orient et l'Europe. L'instabilité au Moyen Orient aboutira nécessairement à l'instabilité en Europe. L'Europe a besoin aujourd'hui de renforcer sa cohésion interne et d'effacer les clivages qui la traversent. Elle a besoin de faire preuve de courage en montrant de la fermeté en Méditerranée et sur ses frontières terrestres afin d'empêcher l'afflux des émigrés. En contrepartie, elle se doit de trouver aux futurs candidats à l'émigration des solutions efficaces en collaboration avec les autres pays.

Faute de quoi, la guerre enflammera inéluctablement l'Europe, auquel cas la question qui reste à poser est de savoir quand cela aura-t-il lieu...

ABSTRACT

The phenomenon of illegal immigration to the countries of the European Union emerged at the end of the twentieth century, when these countries began to tighten the procedures for legal immigration to their territories for many economic and security reasons. In recent years, this phenomenon has been exacerbated because of: the intensification of the reasons why migrants abandon their country, the possibility of finding within the European Union something to satisfy their aspirations for greater freedom, and finally, given their certainty that, once they cross the Mediterranean and reach the European continent, repatriation to their country of origin is a difficult or even impossible process in practice.

The phenomenon of illegal immigration has caused many problems for the countries of the European Union. This phenomenon goes beyond being only an economic problem but has become a security problem par excellence, this new security situation has produced two additional problems, the first is represented by the difference between anti-migration European countries and others supporting it. While the second is that the European Union faces an alternative: security stability or humanitarian principles.

Right-wing parties are investing the demographic and security argument to gain public support, and they are making steady progress in different types of elections, and now just around the corner of power, and they are able to effectively support the abolition of the « Schengen » agreement that they consider the reason for freedom of movement of terrorists in the European house.

The EU has taken several measures to combat the phenomenon of illegal immigration, some of which have been effective with positive results, but others with opposite results which have encouraged immigration rather than dissuading migrants from crossing the Mediterranean.

Illegal immigration has become a lifeline between the Middle East and Europe. Therefore, instability in the Middle East will definitely lead to instability in Europe. Today, Europe needs to bring back the “union” to its states and needs a bold decision to be firm in the Middle East and in its land borders in order to halt the flow of immigrants, provided they give substitutes to those immigrants that would be under the control of these states. If not, war will definitely blaze inside Europe. However, the question is, when?

TABLE DES MATIERES

Introduction	5
Chapitre I – l’immigration clandestine vers l’Europe à travers la Méditerranée: origines, motivations, sources et difficultés rencontrées	10
1. Les étapes et les causes de la migration	11
1.1. Les étapes de la migration vers les pays européens	11
1.2. Les causes de la migration	12
2. La source de la migration et les difficultés rencontrées	17
2.1. Les réseaux de contrebande	17
2.2. Les méthodes utilisées dans l’immigration clandestine	19
2.3. Problèmes de l’Union européenne en matière d’immigration illégale	24
Chapitre II – Les conséquences de l’immigration clandestine	27
1. Les conséquences économiques et démographiques	28
1.1. Les conséquences économiques	28
1.2. Les conséquences démographiques et sociologiques	31
2. Les conséquences politiques et sécuritaires	34
2.1. Le terrorisme en Europe	34
2.2. Les partis d’extrême droite en Europe	35
2.3. Les partis de gauche et d’extrême-gauche en Europe	38
2.4. La corrélation entre les événements terroristes en Europe et l’immigration clandestine	39
2.5. Destin de l’accord Schengen	43
Chapitre III – La stratégie de l’UE pour faire face au phénomène de l’immigration clandestine et les défis rencontrés	46
1. Les procédures de l’UE pour lutter contre l’immigration	46
1.1. Réponse immédiate	46
1.2. Les quatre piliers de la gestion de la migration à long terme	49
2. Les défis posés par les mesures de traitement de l’immigration	56
2.1. La différence entre les pays de l’Est et les pays de l’ouest.....	56
2.2. La différence entre le Nord et le Sud	58
2.3. Le déséquilibre dans les mesures anti-immigration de l’UE	61
2.4. La sécurité européenne face aux principes humanitaires	63
Conclusion	67
Bibliographie	69
Annexes	72

Introduction

Présentation et définition du sujet

Sur les rives est et sud de la Méditerranée, de jeunes Arabes et Africains n'ont pas récolté les fruits de leur révolutions et aspirations, mais ils ont brisé la barrière de la peur. Une double peur qui provenait non seulement de la crainte des dictatures de leur pays d'origine, mais aussi des dangers liés à la traversée maritime sur de vieux bateaux conduisant à la noyade : à ce titre, la mer Méditerranée restera, pour longtemps, le plus grand cimetière de l'histoire.

Ces jeunes gens, qui fuient la guerre et/ou la misère, n'ont pas trouvé les moyens de réaliser leurs rêves dans leur pays et, en dépit de tous les dangers, se tournent vers la rive nord de la Méditerranée. Cette mer apparaît ainsi, plus que jamais, comme un « vaste lac intérieur » susceptible d'être fréquemment traversé.

Sur la rive nord de la Méditerranée, les pays de l'Union européenne (UE), sont traversés de forces et de tensions antagonistes. Leurs gouvernements et leurs opinions publiques respectives sont souvent pris entre :

- d'une part, « l'enclume » des partis et associations de gauche et d'extrême-gauche qui soutiennent l'immigration au nom de principes humanitaires sur lesquels l'Union européenne est fondée (cf. : les conventions de droits de l'homme et d'enfants et des réfugiés)
- et, d'autre part, le « marteau » des partis de droite et d'extrême droite qui voient les menaces démographiques, économiques et sécuritaires. Ces partis sont récemment revenus sur la scène politique européenne à la faveur de l'aggravation de la crise des migrants. Ils impriment leur marque au sein de certains gouvernements d'Europe centrale (Hongrie, Pologne et, par assimilation, l'Autriche), qui s'opposent à la tendance très libérale des Etats d'Europe occidentale. Ainsi se crée un véritable clivage au sein même de l'Union européenne.

Cette dernière est dès lors incapable de prendre une décision qui satisfasse toutes les parties, car la stratégie suivie contient des procédures très coûteuses aux yeux des uns et non-humanitaires aux yeux des autres.

Les procédures coûteuses, comme les opérations de contrôle aux frontières maritimes mises en œuvre par l'Agence européenne pour la protection des frontières « FRONTEX »¹, sont critiquées par les partis européens d'extrême-droite. Dans le même temps, les procédures qui semblent faire peu de cas des valeurs humaines (comme forcer les immigrants à prendre leurs empreintes digitales, les immatriculer par numérotation ou les placer dans des camps de rétention...), sont critiquées par les immigrants eux-mêmes et par les organisations des droits de l'homme.

Certains Etats tiers, qui sont exportateurs d'armements, tirent bénéfice des conflits qui se caractérisent, entre autres, par une forte émigration. La Turquie utilise les immigrants illégaux comme moyen de pression envers l'Union européenne. Quant aux pays arabes du Golfe, qui seraient pourtant parfaitement capables de recevoir les migrants (souvent leurs coreligionnaires sunnites) et de leur fournir une assistance, ils se « mettent aux abonnés absents », lorsqu'ils n'encouragent pas, par des incitations financières, l'immigration clandestine en direction de l'Europe qui est la seule ciblée....

L'importance de mon mémoire est de traiter un sujet en cours d'exécution dans le monde entier, qui porte avec lui une menace pour la stabilité des pays européens dans un avenir proche.

C'est pourquoi ce sujet comprend de nombreux aspects: politiques, sécuritaires, économiques, sociaux, humanitaires et démographiques. Ajoutons à cela que ce mémoire étudiera la stratégie de l'UE pour lutter contre le phénomène de l'immigration clandestine, et donnera des recommandations qui constitueront une solution à ce phénomène.

¹ FRONTEX est l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (en abrégé « Frontières extérieures »). Son siège est à Varsovie (Pologne). Elle est responsable de la coordination des activités des garde-frontières dans le maintien de la sécurité des frontières de l'Union avec les États non-membres. FRONTEX a été créée par le règlement (CE) no 2007/2004 du Conseil du 26 octobre 2004. L'agence est opérationnelle depuis le 3 octobre 2005.

Etat de la question

Ce mémoire essaye de présenter l'état de la question, malgré les difficultés rencontrées.

L'apport réside dans l'observation fait par un officier libanais, c'est-à-dire le citoyen d'un pays ami de la France qui est, en quelque sorte, aux « premières loges » pour observer l'étendue et les risques de l'émigration de masse en provenance du Proche-Orient.

Que l'on se rappelle ici simplement que les émigrés syriens au Liban représentent 25% de la population totale, soit plus de 1,2 million sur cinq millions environ.

Que l'on songe simplement à ce que serait ce même ratio rapporté à la population française : seize millions de réfugiés dans l'Hexagone !

Méthode employée

Ce mémoire étant basé sur la collecte d'informations, l'induction, la mesure et l'analyse, il en résulte que l'approche descriptive et analytique aide à atteindre les résultats prévus par le mémoire. On a appliqué cette approche descriptive et analytique à des événements et des statistiques ainsi qu'à des faits ou certaines périodes qui ont un impact significatif sur le cours des événements liés à la problématique de ce mémoire.

Difficultés rencontrées

J'ai rencontré de nombreuses difficultés lors de l'écriture de ce mémoire, la première étant l'évolution rapide des événements liés à la migration et le manque de livres pour aborder cette question en raison de sa nouveauté.

Par conséquent, je me suis appuyé principalement sur les rapports, en particulier fournis par les institutions de l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies et les pays d'accueil, ainsi que sur le suivi quotidien des derniers développements à travers les différents médias.

Deuxièmement, ce mémoire traite une crise humanitaire, ses causes politiques, ses effets globaux, et elle est traitée par de nombreux Etats chacun avec ses intérêts, ce qui rend le sujet divergent et nécessite une longue période.

Problématique

Face à cette situation difficile, s'affiche à nouveau l'importance de l'accord de Lisbonne (entré en vigueur en 2009) sur l'UE, qui vise à rendre celle-ci plus démocratique et davantage capable de faire face aux défis mondiaux. Cette convention a déclaré dans son article II que l'Union européenne est fondée sur les principes de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et les droits humains et en particulier des minorités.

Dans quelle mesure ces principes ont contribué à aveugler l'Union européenne à propos de l'illégalité des immigrants provenant du Moyen-Orient et de l'Afrique en quantités énormes, malgré le fait que cette migration impose des défis sécuritaires, économiques, démographiques et politiques ?

Cette problématique peut être subdivisée en trois questions:

1. Est-ce que les motifs de la migration vers l'Europe sont d'échapper à la guerre et à l'injustice ainsi qu'à la domination et la tyrannie des dictatures, ou bien d'échapper à de mauvaises conditions économiques et sociales?
2. Quelles sont les conséquences et les dimensions de l'immigration clandestine à travers la Méditerranée, notamment dans les domaines sécuritaire, économique et démographique ? Est-ce que cela pourrait conduire à la menace de l'unité européenne et à l'abolition du système « Schengen » et la restauration des passages frontaliers entre les membres de l'Union européenne ?
3. Quel peut être le succès de la stratégie de l'UE dans la lutte contre l'immigration clandestine, à la lumière de son incapacité à maîtriser ses causes ? Quelles sont ses répercussions de cette stratégie ?

Plan

Afin de pouvoir résoudre ce problème et atteindre les objectifs de ce mémoire, j'ai divisé mon travail en trois chapitres.

Le premier chapitre traite des motifs de la migration et de ses ressources. Le deuxième examine les diverses répercussions sur l'Europe. Enfin, le troisième chapitre traite des procédures de l'Union européenne dans la lutte contre le phénomène de l'immigration clandestine :

- 1.** l'immigration clandestine vers l'Europe à travers la Méditerranée: origines, motivations, sources et difficultés rencontrées.
 - 1.1. Les étapes et les causes de la migration.
 - 1.2. La source de la migration et les difficultés rencontrées.
- 2.** Les conséquences de l'immigration clandestine.
 - 2.1. Les conséquences économiques et démographiques.
 - 2.2. Les conséquences politiques et sécuritaires.
- 3.** La stratégie de l'UE pour faire face au phénomène de l'immigration clandestine et les défis rencontrés.
 - 3.1. Les procédures de l'UE pour lutter contre l'immigration.
 - 3.2. Les défis posés par les mesures de traitement de l'immigration.

Chapitre 1

L'immigration clandestine vers l'Europe à travers la Méditerranée: origines, motivations, sources et difficultés rencontrées

La Commission européenne définit l'immigration clandestine comme «*chaque entrée par voie terrestre, maritime ou aérienne sur le territoire d'un État membre, illégalement par des documents falsifiés ou avec l'aide des réseaux de criminalité organisée, ou en entrant légalement dans l'UE avec un visa, puis en restant après l'expiration de la période spécifiée sans le consentement des autorités. Enfin les demandeurs d'asile qui ne reçoivent pas l'approbation de leur demande, mais restent dans le pays*²».

Le phénomène de l'immigration clandestine vers les pays de l'Union européenne est apparu à la fin du XXe siècle, lorsque ces pays ont commencé à resserrer les procédures d'immigration légale à leurs territoires pour de nombreuses raisons, économiques et sécuritaires. Au cours des dernières années, ce phénomène a été exacerbé :

- en raison de l'intensification des raisons qui poussent les migrants à abandonner leur pays,
- en raison de la possibilité de trouver au sein de l'Union européenne de quoi satisfaire leurs aspirations à davantage de liberté,
- enfin, en raison de la certitude qu'ils ont acquise que, dès lors qu'ils traversent la Méditerranée et atteignent le continent européen, le rapatriement vers leur pays d'origine est un processus difficile voire impossible en pratique.

Les réseaux de contrebande ont été actifs pour transférer un grand nombre d'immigrants illégaux, en particulier à travers la Méditerranée et cela avec une variété de méthodes. Ces immigrés sont issus de nombreux pays arabes et africains. Leurs motivations vont des raisons politiques aux raisons économiques.

² Summaries of EU legislation, *Lien entre immigration légale et immigration clandestine*, EUR- Lex, 2004, disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:l33191c>, date de consultation: 20 octobre 2016.

Le phénomène de l'immigration clandestine a occasionné de nombreux problèmes aux pays de l'Union européenne. Ce phénomène va au-delà d'être seulement un problème économique mais il est devenu un problème de sécurité par excellence, cette nouvelle situation de sécurité a produit deux problématiques supplémentaires, la première est représentée par la différence entre des pays européens anti-migration et d'autres la soutenant, et la deuxième est que l'Union européenne est placée devant une alternative: la stabilité sécuritaire ou les principes humanitaires.

1. les étapes et les causes de la migration

1.1. Les étapes de la migration vers les pays européens

L'Europe a encouragé l'immigration pour soutenir l'effort de guerre pendant les deux guerres mondiales et à la reconstruction après ces guerres. La première guerre mondiale par exemple, a eu le plus grand crédit pour l'immigration algérienne ouverte en France. Cette période a été marquée par un changement de certains pays européens des pays exportateurs des migrants vers des pays qui les reçoivent, comme l'Italie, qui avait fourni des migrants aux États-Unis et à l'Argentine et qui s'est transformée en un Etat récepteur des migrants provenant de l'Afrique du Nord.

La crise pétrolière que le monde a connu en 1973 et la hausse du chômage de l'UE ainsi que la menace de sécurité que ses immigrés ont formée (surtout après les événements du 11 septembre 2001) ont poussé les pays européens à adopter une variété de moyens pour arrêter la migration ou l'empêcher complètement ou au moins la réduire par l'octroi de licences de résidence temporaire ou par l'adoption de la politique d'immigration sélective. Cette phase a coïncidé avec la signature de l'accord de Schengen (entré en vigueur en 1995) qui a supprimé les frontières entre les pays européens, mais en même temps, a renforcé et durci les procédures aux frontières extérieures de l'Union européenne (*cf.* carte n° 1).

Non seulement les politiques menées par les pays européens ont été incapables de lutter contre ce problème, mais elles ont conduit à l'émergence d'un nouveau visage plus dangereux de l'immigration : celui de l'immigration illégale. Bien que ce type d'immigration comporte de nombreux risques et difficultés, les bateaux continuent à traverser la Méditerranée vers l'Europe à travers une route appelée la route bleue. Ce

phénomène a ainsi transformé ce qui était un problème pour les pays européens à un problème véritablement mondial qui inquiète la conscience de l'humanité. Mais qu'est-ce qui motive les immigrants à risquer leur vie pour atteindre l'Europe?

1.2. Les causes de la migration

La théorie « *push and pull* »³ est l'une des théories principales qui expliquent bien la migration. Le mot « *push* » qui caractérise les pays d'origine des migrants et le mot « *pull* » qui caractérise les pays accueillants sont deux variables qui aident les individus à prendre la décision d'immigration et leur destination. L'absence de sécurité dans certains pays est le facteur qui pousse les gens à l'immigration clandestine. La destination, les pays européens, sera déterminé par d'autres facteurs, y compris la présence de la sécurité humaine et la nature des procédures juridiques appliquées par ces pays aux immigrants.

1.2.1. Les facteurs d'émigration de certains pays arabes et africains « *push factors* »

Le Rapport mondial des Nations Unies sur le développement humain 1994 a précisé le concept de la sécurité humaine, selon les besoins humanitaires de:

- **la sécurité économique:** un revenu minimum garanti pour tout le monde.
- **La sécurité alimentaire:** un minimum de nourriture garanti pour chaque individu.
- **la sécurité sanitaire:** une garantie minimale de protection, de soins de santé et de prévention des maladies.
- **La sécurité de l'environnement:** la protection vis à vis des catastrophes naturelles, ainsi que la conservation de l'environnement.
- **La sécurité personnelle:** la protection par rapport à la violence physique déployée par l'Etat à l'encontre de ses citoyens (*Habeas corpus*).
- **La sécurité de la communauté:** la garantie de stabilité dans les relations sociales et traditionnelles de tri ethnique ou religieuse.

³ La théorie « *push and pull* », montre simplement que les gens migrent à cause des facteurs de répulsion dans leur pays ou des facteurs d'attraction dans La région d'accueil. Cette théorie a été mise par "Raven Stein" en 1889, qui a analysé les données de la migration en Angleterre et au Pays de Galles, et il a conclu que les facteurs attractions sont généralement plus importants que les facteurs de répulsion dans la détermination de la décision de l'immigration, comme le désir d'améliorer le niveau de vie de l'individu est plus fort que le désir d'échapper à une mauvaise situation dans La maison d'origine de l'immigrant.

- **La sécurité politique**: vivre à l'intérieur des communautés nationales qui respectent les droits fondamentaux de l'homme.

On peut classer les immigrants en deux catégories, selon les raisons qui les ont amenés à émigrer :

- Le motif politique du demandeur d'asile
- et le motif économique.

Cette classification est très importante pour les pays de l'Union européenne par le fait que les lois applicables au « demandeur d'asile » sont différentes de celles applicables aux « migrant économique ». Ainsi, le premier a des droits conférés par la Convention de Genève sur le statut des réfugiés⁴, signée en 1951.

Cette Convention stipule que le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne «... *Qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner*⁵».

On ne peut pas demander l'asile dans la plupart des pays, en particulier européens, sans être sur le territoire de ce pays ou dans ses eaux territoriales. Ainsi, l'asile ne peut être éventuellement accordé qu'après une immigration qui, par hypothèse, sera clandestine. Une fois que la demande est introduite, la Convention de Genève sur la base du principe de « non-refoulement » assure la protection du demandeur. L'Etat auprès duquel la demande d'asile est formulée ne peut ainsi expulser le demandeur vers son pays d'origine s'il existe une menace pour sa vie. Le demandeur d'asile reçoit ainsi le statut de « réfugié » en cas d'approbation de la demande.

⁴ La Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, dite Convention de Genève, définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes. Elle a été adoptée le 28 juillet 1951 par une conférence de plénipotentiaires sur le statut des réfugiés et des apatrides convoquée par l'Organisation des Nations unies, en application de la résolution 429 (V) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1950. Elle fut complétée en 1967 par le Protocole relatif au statut des réfugiés.

⁵ *Id.*

L'immigrant économique est celui qui quitte son pays afin d'améliorer son niveau de vie ou dans le but de poursuivre une scolarité. Il n'y a pas de menace pour sa vie⁶. Cet immigré peut utiliser des moyens légaux pour avoir accès au territoire de l'Etat ou il veut migrer (visa de tourisme, par exemple). Ce n'est qu'après l'expiration de son visa qu'il entre dans l'illégalité. L'immigrant économique peut aussi user de moyens illégaux pour pénétrer sur le territoire de l'Etat où il souhaite s'établir. Mais dans les deux cas, il ne bénéficie pas de la protection prévue par la «*Convention de Genève relative au statut des réfugiés*». C'est pourquoi il va demander l'asile une fois qu'il se soit établi illégalement, sans réelle justification pour cette demande, mais seulement pour gagner du temps jusqu'au règlement de son statut.

1.2.2. Les facteurs d'immigration vers les pays de l'UE « *pull factors* »

Il est naturel que le niveau de la sécurité dans certains pays européens soit l'un des facteurs d'attractions, au même titre que la courte distance géographique dans la Méditerranée entre les pays exportateurs d'immigrants et les plages européennes.

Mais deux autres facteurs sont considérés comme essentiels dans le processus d'attirer des immigrants en Europe.

- Le premier facteur parmi les gouvernants européens et les associations qui suivent le phénomène de l'immigration clandestine est connu sous le nom de «l'achat d'asile» (*asylum shopping*).

L'immigrant illégal se conforme aux termes de l'accord « Dublin 3 » en arrivant dans un pays de l'Union européenne, qui impose une empreinte digitale électronique pour les doigts, et cette empreinte circule directement sur l'ensemble de l'Union. Cela empêche l'immigrant de choisir le pays dans lequel il se soumet à demander l'asile et lui impose à déposer sa demande dans le premier pays où l'empreinte digitale a été prise.

L'application non efficace de l'accord de « Dublin » et à parts non égales par les pays européens, en particulier ceux qui sont des points d'entrée à l'UE comme l'Italie, la

⁶ SEMMELROGGEN Jan, The difference between asylum seekers, refugees and economic migrants, Independent, 18 August 2015, disponible sur: <http://www.independent.co.uk/news/world/europe/the-difference-between-asylum-seekers-refugees-and-economic-migrants-10460431.html>, date de consultation: 23 octobre 2016.

Grèce, l'Espagne, la Bulgarie, d'une part, et l'existence d'un accord «Schengen» qui abolit les frontières internes entre les pays, d'autre part, ont poussé les migrants à effacer l'empreinte de diverses manières, arrivant jusqu'à brûler les doigts de leurs mains pour cacher leurs marques pour se rendre dans le pays qui répond à leurs aspirations et leur offre les meilleures garanties sociales et sanitaires comme l'Allemagne et la Suède.

- Le deuxième facteur qui contribue à l'attraction des migrants vers l'Europe est que certains pays européens ne considèrent pas l'immigration illégale comme un crime punissable par la loi.

L'Italie est le pays le plus important, comme il est une passerelle vers l'Europe de la Méditerranée et accueille un grand nombre d'immigrants. A l'issue du naufrage du navire transportant des immigrants illégaux près de l'île italienne «Lampedusa» le 3 octobre 2013, et la mort des 366 immigrants, et l'échec des bateaux de pêche italiens qui étaient près de la scène du naufrage du navire pour répondre à l'appel de détresse qui a été lancé par le navire, l'Italie a modifié la Loi « *Bossi-Fini* »⁷ en janvier 2014 et a annulé la considération de l'immigration illégale comme un crime.

Les lois de certains pays, où l'immigration clandestine est un crime, sont encore en harmonie avec les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne, qui prévoit l'expulsion des migrants et d'empêcher leur arrestation, sauf dans les cas d'autres infractions passibles d'emprisonnement, et dans ce cas la prison sera rechangé par l'expulsion. L'Espagne, par exemple, qui est également une passerelle vers l'Union européenne, a une loi adoptée en 2009 qui expulse les immigrants au lieu de la prison⁸.

Il y a une difficulté à appliquer les lois relatives à l'expulsion, parce qu'il n'est pas une question interne au niveau de l'Union européenne seulement. En effet, d'autres pays non-européens sont aussi concernés par le processus d'expulsion et leur consentement

⁷ Loi n° 177 dite loi (*Bossi- Fini*) proposition du ministre de la réforme administrative Umberto Bossi et le vice-Premier ministre Gianfranco Fini au cours du second mandat du Président italien « Berlusconi », prévoit la répression de l'immigrant illégal une peine d'emprisonnement de six à 12 mois, et de punir toute personne qui tente de aider les immigrants illégaux en mer.

⁸ *Espagne: nouvelle loi donnant une couverture juridique pour retourner*, Conseil européen sur les réfugiés et l'exil le 27 mars 2015, disponible sur: <http://ecre.org/component/content/article/70-weekly-bulletin-articles/1013-approval-de-nouvelle-loi-sur-publics-sécurité-poses-un-grave-menace-à-droit-de-l'asile-op-ed-par-estrella-galan-cear.html>, date de consultation: 20 octobre 2016.

s'avère indispensable. Par conséquent, le verdict d'expulsion ne signifie pas que la disposition sera mise en œuvre, car la plupart des pays d'immigrants ou de passage refuse de signer un «accord de réadmission» avec les pays de l'Union européenne, de sorte que seuls quelques pays à ce jour, ont signé cet accord, dont le Pakistan et la Turquie.⁹

On a été découvert 424 967 présences d'immigrants illégaux dans l'intérieur européen en 2014. 251 990 ont été condamnés à expulser et retourner dans leur pays, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année 2013, 160 418 de ces dispositions sont réalisées, la Grande-Bretagne a eu la plus grande part qui compte 36 313 immigrants. En 2015, il y a eu 701 625 présences d'immigrants illégaux dans l'UE, 286 725 ont été condamnés à expulser alors que 161 309 de ces dispositions sont réalisées¹⁰ (cf. tableaux n° 1, 2 et 3).

1.2.3. la classification des migrants vers l'Europe, selon les causes de la migration

La loi de l'UE note qu'un pays donné est un pays «sûr» quand ce pays a un système démocratique et où il n'y a pas, en général, de persécution, de la torture ou de la menace de violence, ou de conflit armé¹¹.

L'Union européenne applique le principe de « pays sûrs » (pays d'origine sûrs) pour la classification des immigrants, et les immigrants de ces pays sont considérés comme des « migrants économiques » et donc les demandes d'asile de ressortissants de ces pays sont refusées, sauf pour certains cas individuels. L'UE a inscrit sur la liste des «pays sûrs» approuvés par lui les pays suivants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro, la Serbie et la Turquie¹².

⁹ European parliament, EU Readmission Agreements, *Facilitating the return of irregular migrants*, April 2015, 6 p., p.4, disponible sur: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554212/EPRS_BRI\(2015\)554212_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554212/EPRS_BRI(2015)554212_EN.pdf), date de consultation: 22 décembre 2016.

¹⁰ FRONTEX, *Risk Analysis for 2016*, Mars 2016, 72 p., p 59 et 64, disponible sur: http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annual_Risk_Analysis_2016.pdf, date de consultation: 24 octobre 2016.

¹¹ L'UE, *Les pays d'origine sûrs*, Commission européenne, disponible sur: http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/2_eu_safe_countries_of_origin_en.pdf, date de consultation: 24 octobre 2016.

¹² *Id.*

D'autres pays de l'UE utilisent la liste de leurs propres «pays sûrs»¹³. L'Allemagne, par exemple, considère Herzégovine Bosnie, la Macédoine et la Serbie, le Ghana et le Sénégal comme pays sûr¹⁴ et elle a ajouté à cette liste, en janvier 2016, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie¹⁵.

On peut dire qu'en Europe aujourd'hui il y a un mélange de demandeurs d'asile et des migrants économiques, et maintenant cette migration est connue sous le nom de «l'immigration mixte»¹⁶. La guerre en Irak et en Syrie, le manque de possibilités d'emploi dans les pays du Maghreb, la pauvreté et les guerres dans certains pays africains, et la répression en Erythrée en particulier, avaient rendu plus précaires les éléments les plus fondamentaux de la sécurité humaine et ne laissant pas d'autre choix que l'immigration.

Les statistiques de «l'Agence européenne pour la protection des frontières (FRONTEX)» suggèrent que le premier pays exportateur de la migration à travers la Méditerranée est la Syrie, comme le nombre d'immigrants syriens qui ont traversé la Méditerranée vers l'Europe au cours du quatrième trimestre de 2015, environ 219 647 immigrants, suivis par l'Afghanistan, 136 518, puis l'Irak, Iran, le Pakistan, la Somalie, le Nigeria, Gambie, Guinée, Cote d'Ivoire¹⁷ (cf. tableau n° 4).

2. La source de la migration et les difficultés rencontrées

2.1. Les réseaux de contrebande

La contrebande ne se considère pas comme honte ou crime dans certaines régions du monde. Au contraire, elle est considérée comme un commerce particulier qui offre un besoin à la population et contribue à soutenir l'économie. Ce commerce a prospéré avec le nombre croissant de migrants et les services des réseaux de trafic se sont

¹³ Les Etats qui comptent pour leur propre liste de pays sûrs sont les suivants: Autriche, Belgique, Bulgarie, République tchèque, Allemagne, France, Irlande, Otxomburg, Lettonie, Malte, la Slovaquie, la Hongrie et le Royaume-Uni.

¹⁴ L'UE, *Les pays d'origine sûrs*, op. cit.

¹⁵ KNIPP Keersten, *Safe countries of origin?*, DW, 29 Janvier 2016, disponible sur: <http://www.dw.com/en/safe-countries-of-origin/a-19012766>, date de consultation: 10 octobre 2016.

¹⁶ POPTCHEVA Eva-Maria, *l'UE cadre juridique d'un asile et d'immigration irrégulière à l'arrivée, le service européen de la recherche du Parlement*, Mars 2015, disponible sur: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/551333/EPRS_BRI\(2015\)Internet551333_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/551333/EPRS_BRI(2015)Internet551333_EN.pdf), date de consultation: 24 octobre 2016.

¹⁷ FRONTEX, *FRAN Quarterly, Quarter 1, January–March 2016*, 33p., p.19, disponible sur: http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/FRAN_Q1_2016_final.pdf, date de consultation: 24 octobre 2016.

diversifiés. Les rôles des participants sont devenus plus complexes et plus subtils; leurs méthodes ont évolué avec le développement de mesures de contrôle dans les pays de départ ou les pays d'accueil.

2.1.1. Les services de réseaux de contrebande

Les services offerts par les réseaux de contrebande varient selon le désir de l'immigrant et sa capacité de payer. Certains services se définissent seulement par une traversée de la Méditerranée. D'autres correspondent à un forfait qui couvre, en plus de la prestation précitée, le chemin terrestre pour se rendre en des lieux sûrs, ainsi que la préparation des documents contrefaits pour entrer et rester en Europe.

2.1.2. Les rôles de réseaux de contrebande

Les rôles dans les réseaux de contrebande sont distribués entre la direction du réseau, le recrutement, le médiateur, la surveillance, le transport, la fraude en valeurs mobilières et autres services.

Le grand nombre des participants aux réseaux de contrebande suggère que les opérations de ces réseaux sont centralisées et bien organisées, mais les recherches montrent que la contrebande à travers la Méditerranée est dirigée par de petits groupes sans hiérarchie particulière. Par conséquent, ces groupes bénéficient d'une grande flexibilité qui leur permet d'adapter rapidement aux changements et mesures prises de la part des pays européens. Le nombre de ceux qui sont impliqués dans les opérations de contrebande en 2014 est de 10 234. En 2015, il est de 12 023¹⁸ (cf. tableau n° 5).

Il existe deux cas pour le transport des immigrants depuis les rivages du départ. Le premier cas correspond à celui où il n'existe pas un fort contrôle du pays sur les plages mais où il y a une complicité des forces de police et de douane avec les réseaux de contrebande. Dans ce cas, les migrants sont embarqués sur des grands navires de transport directement. L'on a observé que cette méthode a été adoptée à partir de septembre 2014 depuis le port de Mersin en Turquie en direction de l'Italie¹⁹ (cf. carte n° 2). Dans le second cas, ils sont introduits illégalement par des petits navires porte-

¹⁸ FRONTEX, *Risk Analysis for 2016, op.cit.*, p. 64.

¹⁹ FRONTEX, *Annual Risk Analysis 2015*, avril 2015, 68 p., p 5, disponible sur: http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annual_Risk_Analysis_2015.pdf, date de consultation: 24 octobre 2016.

conteneurs à l'insu des forces de police et de douane de l'Etat de départ, puis transférés vers les gros navires. Dans les deux cas, les bateaux naviguent sur la mer vers les côtes européennes.

2.2. les méthodes utilisées dans l'immigration clandestine

Les immigrants illégaux utilisent sept moyens d'accéder aux pays de l'Union européenne, dont trois qui passent à travers la Méditerranée, et seront abordés en détail à partir de pays exportateurs de migration vers les pays européens.

Les quatre autres méthodes sont :

- la route de l'Afrique occidentale à travers l'Atlantique vers les îles Canaries,
- la route à travers la frontière orientale de l'Union européenne,
- la route à travers les pays situés les plus à l'ouest parmi les pays des Balkans,
- et la route entre l'Albanie et la Grèce.

Ces routes sont en dehors de cette recherche comme étant en dehors de la mer Méditerranée et ça sera suffisant de les citer seulement²⁰ (cf. carte n° 3).

2.2.1. la route la de Méditerranée occidentale (Western Mediterranean route)

2.2.1.1. Les routes terrestres²¹

Il y a deux routes à l'intérieur de l'Afrique pour arriver au Maroc, qui est une base de départ pour rejoindre l'Europe via la Méditerranée occidentale: la route qui passe en Algérie et la route qui passe en Mauritanie (cf. annexe I). Ces deux routes sont utilisées par les immigrants provenant de la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Bénin, le Sénégal, le Ghana, le Cameroun, le Mali, le Nigeria et la Syrie.

2.2.1.2. La route marine / terrestre vers l'Europe²²

Du Maroc, il y a deux routes de se rendre en Espagne (cf. carte n° 4).

²⁰ FRONTEX, *Central Mediterranean route*, 2015, disponible sur: <http://frontex.europa.eu/trends-and-routes/central-mediterranean-route/>, date de consultation: 19 octobre 2016.

²¹ MALAKOOTI Arezo, *Migration trends across the Mediterranean*, International organization for migration, June 2015, 131 p., p 35.

²² FRONTEX, *Western Mediterranean route*, 2015, disponible sur: <http://frontex.europa.eu/trends-and-routes/western-mediterranean-route/>, date de consultation: 19 octobre 2016.

La première est terrestre pour traverser la barrière à Ceuta et Melilla. Cette route a émergé comme un couloir pour atteindre l'Union européenne en 2005 quand des milliers de personnes du sud du grand Sahara ont essayé à traverser les barbelés à Melilla. A l'issue, l'Espagne a renforcé les procédures frontalières qui ont conduit à une baisse de la proportion de l'immigration sur cette route.

La deuxième route, la route marine, qui traverse la Méditerranée par le détroit de Gibraltar vers la péninsule ibérique, contraint le migrant à se cacher dans les containers et les camions chargés sur les ferries et desservant les ports de Almira et Algesiras en Espagne, soit par l'accès au Rocher de Gibraltar britannique.

Le nombre d'immigrants illégaux qui utilisent cette route pour pénétrer profondément dans l'Union européenne est le plus faible par rapport aux autres routes. Il a atteint son apogée en 2011 avec 8 448 immigrants. En 2014, le nombre de migrants a totalisé 7 842, notamment 4 755 à travers la mer méditerranéenne et 3 087 à travers Melilla, (cf. graphique n° 1).

2.2.2. la route du milieu de la Méditerranée (central Mediterranean route)

2.2.2.1. Les routes terrestres²³

Les routes vont de la corne de l'Afrique, ou de l'Égypte, ou du Tchad ou du Niger vers la Libye, qui est un pays essentiel de départ pour atteindre l'Europe via la route maritime qui passe au centre de la Méditerranée. Ces routes sont utilisées par les immigrants provenant du Soudan, de la Somalie, de l'Éthiopie, de l'Érythrée, d'Égypte et du Mali.

La route de la Tunisie à la Libye a été utilisée par les immigrants provenant de Syrie, où ils ont arrivé par avion en Algérie, puis voyagent par voie terrestre vers la Tunisie et après vers la Libye, en profitant de l'absence de nécessité d'obtenir un visa pour l'Algérie, mais le nombre de Syriens a diminué après l'imposition d'Algérie d'obtenir un visa depuis décembre 2014 (cf. annexe II).

²³ MALAKOOTI, *op.cit.*, p. 84.

2.2.2.2. La route maritime vers l'Europe²⁴

Cette route s'étend de l'Afrique du Nord à travers la Méditerranée vers l'Italie (Lampedusa) et à Malte (cf. carte n ° 5). En 2008, le nombre d'immigrants a atteint sur cette route environ 39 000 immigrants, mais le nombre a chuté en 2009 à environ 11 000 à l'issue de la signature d'un accord bilatéral entre l'UE et la Libye pour régler la frontière libyenne²⁵. Avec le lancement des révolutions arabes en 2011, le nombre a augmenté fantastiquement et atteint un niveau record environ 170 000 immigrants (cf. graphique n ° 2).

La plupart des opérations de départ ont été commencées de la Libye, en particulier à partir du Alzawiah, Benghazi, Zuwara et Tripoli. La Tunisie a également assisté à une augmentation des opérations de départ (de 98 en 2013 à 1297 en 2014), ce qui représente 0,8% des opérations d'accès en Italie. Pour l'Égypte, le nombre de migrants qui sont partis des plages de Damiette, Hammam et Alexandrie en 2014 est de 15 383, et les bateaux qui en étaient lancés ont formé 9% des opérations d'accès aux plages italiennes.

2.2.3. la route de la Méditerranée orientale (Eastern Mediterranean route)

2.2.3.1. La route terrestre²⁶

Elle commence de l'Afghanistan et du Pakistan vers la Turquie, qui est un pays de départ essentiel pour atteindre l'Europe via la Méditerranée orientale. Cette route est utilisée par les immigrants provenant d'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et la Syrie (cf. annexe III).

2.2.3.2. La route marine / terrestre vers l'Europe²⁷

²⁴ FRONTEX, *Eastern Mediterranean route*, 2015, disponible sur: <http://frontex.europa.eu/trends-and-routes/eastern-mediterranean-route/>, date de consultation: 19 octobre 2016.

²⁵ SEEBERG Peter, *Mobility Partnerships and the EU, Part II: The Cases of Libya, Morocco and Tunisia*, Center of contemporary Middle East studies, July 2014, 8 p., p 2, disponible sur: http://static.sdu.dk/mediafiles/D/5/E/%7BD5E8A7CB-EBFB-4B54-9B0F-6BFAAFE78F5D%7D060714_Mobility_Seeberg2.pdf, date de consultation: 19 octobre 2016.

²⁶ KUSCHMINDER K., DE BRESSER J. et SIEGEL M., *Irregular Migration Routes to Europe and Factors Influencing Migrants' Destination Choices*, Maastricht University, 2015, 92 p., p 35.

²⁷ FRONTEX, *Eastern Mediterranean route*, op.cit.

Cette route comprend les voies maritimes à travers la Méditerranée vers les îles grecques, et les voies terrestres à travers la frontière turco-grecque et turco-bulgare (cf. carte n° 6). Dans les années 2008 et 2009, le nombre d'immigrants qui ont utilisé cette route a dépassé 40 000 par an, représentant 40% du nombre total d'immigrants à l'Union européenne. Ce nombre d'immigrants a atteint son maximum en 2011, soit environ 57 000 immigrants (cf. graphique n° 3).

Le nombre d'immigrants a diminué en 2012 jusqu'à 37 000 environ à la suite des mesures prises par l'Etat grec, tels que la construction d'une clôture sur les 12,5 kilomètres de long à la frontière avec la Turquie, et a été le plus faible en 2013 (24 799 immigrants). Ces actions ont conduit à l'orientation des immigrants vers la Bulgarie ou à la route maritime à travers la Méditerranée pour atteindre les îles grecques (Lesbos, Chios, Kos, Samos) (cf. graphique n° 3).

Un facteur supplémentaire a augmenté la proportion de l'immigration à travers cette route a été la permission accordée par la Turquie aux citoyens de nombreux pays africains à entrer sur son territoire sans avoir besoin d'un visa.

La Turquie joue un rôle important dans la gestion de crise de la migration clandestine par sa capacité (ou volonté) à contrôler ou non le flux d'immigrants vers l'Union européenne via la Méditerranée orientale. La Turquie a exploité cette capacité pour faire pression sur l'Union à plusieurs niveaux, physiquement elle a obtenu l'aide de l'UE d'une valeur de trois milliards d'euros afin de l'aider à contrôler ses frontières. De surcroît, au niveau politique, elle a signé un accord avec l'Union, prévu pour être mis en œuvre au début de 2017, en vue d'abolition le système des visas pour les citoyens turcs désireux d'entrer dans les pays de l'Union européenne. Ce faisant, elle exploite la crise des immigrants, pour pousser les négociations sur son adhésion à l'Union²⁸.

2.2.4. Le classement des routes maritimes suivant le nombre d'immigrants

Le nombre total d'immigrants illégaux a atteint 283 532 en 2014, soit une augmentation de 164% par rapport à l'année 2013. Le plus grand nombre d'entre eux

²⁸ ANONYME, *3bn€, visa deal & EU access talks if Turkey stops refugee flow to Europe*, RT news, 16 Octobre 2015, disponible sur: <https://www.rt.com/news/318822-turkey-eu-refugees-plan/>, date de consultation: 25 janvier 2017.

est passé à travers la Méditerranée pour atteindre l'Europe. La route la plus utilisée était la route du « centre de la Méditerranée », en particulier de la Libye à l'île italienne «Lampedusa», soit 170 664 immigrants à travers cette route, 39 651 d'entre eux de la Syrie et 33 559 de l'Erythrée. En revanche 44 057 immigrants sont passés par la « Méditerranée orientale », de la Turquie vers les îles grecques, 27 025 d'entre eux de la Syrie et 11 582 d'Afghanistan. La route maritime la moins utilisée fréquemment était par « Méditerranée occidentale » du Maroc à la péninsule ibérique, et le nombre d'immigrants atteints par cette voie 4 755²⁹ (cf. tableau n° 6).

2.2.5. les cas de noyade en Méditerranée³⁰

Le nombre élevé d'immigrants a conduit à une forte recrudescence des cas de noyade en Méditerranée, selon l'Organisation internationale pour les migrations, et depuis l'année 2000 jusqu'à aujourd'hui, 25 000 migrants environ sont morts dans la mer qui est devenue un véritable cimetière pour immigrants.

Le nombre de cas de noyade en 2014 est 3279, ce qui équivaut à 9 personnes par jour, et le mois de Juillet de cette année (2014) a marqué le plus grand nombre puisque le nombre de ceux qui sont perdu en Méditerranée est 864 immigrés (cf. graphique n° 4).

Le nombre de naufragés en 2015 a augmenté jusqu'à 3 777 immigrants. La route la plus dangereuse était «le milieu de la Méditerranée», car le nombre de noyade sur cette route a atteint 2869 cas, alors qu'il a atteint 806 cas sur la route de «la Méditerranée orientale», et 102 cas sur la route de la «Méditerranée occidentale». 32,9% des naufragés étaient des immigrants de l'Afrique subsaharienne, tandis que 22,4% provenaient du Moyen-Orient et Afrique du Nord, et 9,5% de la Corne de l'Afrique, les autres origines étant inconnues (cf. graphique n° 5).

Le nombre de naufragés en 2016 a augmenté encore jusqu'à 3 770 immigrants. La route la plus dangereuse était encore «le milieu de la Méditerranée» avec 4581 cas de noyade, alors qu'il a atteint 434 cas sur la route de «la Méditerranée orientale», et 70 cas sur la route de la « Méditerranée occidentale ». 62,4% des naufragés étaient des immigrants mix, tandis que 18,4% provenaient l'Afrique centrale, occidentale et sud,

²⁹ FRONTEX, *Annual Risk Analysis 2015*, op. cit., p 16.

³⁰ Mediterranean Sea data of missing migrants, Missing migrant project, janvier 2017, disponible sur: <http://missingmigrants.iom.int/mediterranean>, date de consultation: 10 février 2017.

7,8% du Moyen-Orient et l'Asie du sud, 4,4% de la Corne de l'Afrique, les autres origines étant inconnues (cf. graphique n° 6).

2.3. Problèmes de l'Union européenne en matière d'immigration illégale³¹

L'immigration clandestine vers les pays de l'Union européenne n'est pas un phénomène nouveau, mais elle s'est exacerbée par le nombre croissant d'immigrants venus rapidement et brutalement dans le sillage des révolutions arabes. Cette immigration a beaucoup retenu l'attention du public en raison de sa dimension humaine. Cette réalité a créé de nombreux problèmes pour les dirigeants des pays de l'Union européenne. Certains de ces problèmes sont causés par l'immigration elle-même comme le problème de la sécurité et le problème économique et le problème d'équilibre entre la dimension humaine et le danger sécuritaire. Certains autres sont le résultat de la différence de vues entre ces pays sur la façon de les aborder.

2.3.1. Le problème de sécurité

Ce problème est centré sur la transformation de l'immigration clandestine d'une question économique vers une question de sécurité en premier lieu. Le meilleur exemple est les événements liés au terrorisme qui ont eu lieu dans certains pays européens pour l'année 2015 :

- de l'attaque sur le journal Charlie Hebdo à Paris le 7 janvier à cause de dessins réputés offensant la religion islamique, qui a conduit à la mort de 11 personnes,
- à des événements de Copenhague au Danemark le 14 février dans le centre culturel lors d'une conférence sur la liberté d'expression,
- jusqu'aux événements de Paris, le 13 novembre, qui ont causé la mort de 129 personnes et la blessure de 340 environ.

2.3.2. Le problème économique

Cette problématique résulte du fait que la plupart des pays européens ont tendance à resserrer leurs procédures pour arrêter le flux d'immigrants illégaux en raison du risque de sécurité que posent ces derniers. Mais en revanche, l'économie de ces pays

³¹ MATTAWA M., *l'Union européenne et les questions d'immigration: les problèmes majeurs, les stratégies et les développements*, l'avenir arabe, 39 p., p. 23-28.

est basée sur les flux de main-d'œuvre bon marché. La composition démographique actuelle conduira à une augmentation des taux d'âges, ce qui le rend indispensable pour combler le déficit prévu dans certains domaines économiques en permettant le flux de migrants. Ainsi la résolution du problème de la sécurité conduira à un problème économique.

2.3.3. le problème de la différence d'opinion

Cette problématique est le résultat d'absence d'un aspect uniforme pour résoudre le problème de l'immigration clandestine entre les pays européens.

La première différence de vues est entre la première équipe, qui comprend les pays méditerranéens du Sud (Espagne, Chypre, Grèce, Malte, Bulgarie et Italie), qui sont la porte d'entrée vers l'Europe et accueillent La plupart des migrants provenant vers le fond de l'Union, et la seconde équipe, pays de centre et nord d'Europe (France, Allemagne et autres). Les pays de la première équipe demandent aux autres pays à assumer une partie de la charge de recevoir les demandes d'asile, tandis que l'autre équipe veut adhérer à la Convention de «Dublin», qui stipule que les demandes d'asile doivent être traitées dans le premier pays atteint par l'immigrant, c.à.d. les pays de la première équipe.

La deuxième différence de vues est entre les pays qui encouragent l'immigration qui répond à leurs intérêts, comme la Suède et l'Allemagne, et les pays qui veulent renforcer durement les procédures et les restrictions sur l'immigration clandestine, comme la Grande-Bretagne, dont le Premier ministre David Cameron a annoncé que son pays avait fait une erreur quand il n'a pas empêché les immigrants d'entrer sur le marché du travail.

2.3.4. Le problème de l'équilibre entre la sécurité et les principes humanitaires

Cette problématique se représente dans la tentative de l'UE d'atteindre un équilibre entre le désir de limiter l'immigration pour atténuer les effets négatifs, en particulier la sécurité, et le respect des principes sur lesquels l'Europe s'est construite, y compris la démocratie, le respect des droits de l'homme, la liberté et l'égalité. Deux théories

régissent la pensée européenne face à cette problématique: la théorie réaliste et la théorie libérale.

La théorie réaliste met l'accent sur la nécessité de contrôles aux frontières extérieures face à des immigrants illégaux, qu'ils soient demandeurs d'asile ou migrants économiques dans le cadre du maintien de la sécurité et de la stabilité intérieure.

La théorie libérale suit, contrairement à la théorie réaliste, une perspective humaine centrée sur l'individu et élève les droits de l'homme et souligne la nécessité de la protection des migrants et de leur droit à vivre dans la dignité.

Chapitre 2

Les conséquences de l'immigration clandestine

L'Europe est actuellement confrontée à deux défis démographiques. Le premier est le faible taux de fécondité parmi la population autochtone qui conduit à une diminution de la population. Le second réside dans l'augmentation de l'espérance de vie et le faible taux de mortalité, ce qui conduit à une diminution de la population active et à un vieillissement de la société.

L'Europe a bénéficié au cours de nombreuses années de l'immigration régulière pour faire face aux défis démographiques, puisque ce genre d'immigration a des effets positifs sur le pays d'accueil de migrants. Mais la situation diffère avec l'émergence de l'immigration clandestine de masse et l'accroissement du nombre de demandeurs d'asile. Ces deux facteurs laissent naître beaucoup d'interrogation sur les avantages de ce type de migration.

Les effets démographiques de l'immigration légale sont souvent bien organisés pour ne pas constituer une menace pour l'identité du pays accueillant. En ce qui concerne l'immigration clandestine, il est difficile de contrôler les résultats sur le plan démographique. Voilà pourquoi les partis d'extrême-droite hostiles à l'immigration clandestine ont tendance à considérer les immigrants comme une bombe à retardement va changer le visage de l'Europe à court terme.

Ajoutant à la menace démographique de l'immigration clandestine, du point de vue des partis d'extrême droite, la menace de sécurité immédiate pour la stabilité de l'Europe, car ces partis considèrent ce type d'immigration comme le moyen à travers laquelle les terroristes s'infiltrent à la maison européenne, et ce qui montre cela l'augmentation des événements terroristes en Europe et en particulier en 2015.

Les partis d'extrême-droite investissent l'argument démographique et sécuritaire pour gagner le soutien du public, et ils font des progrès constants dans les différents types d'élections, et maintenant juste au coin de l'accès au pouvoir, et ils sont en mesure d'appuyer efficacement à l'abolition de l'accord « Schengen » qu'ils considèrent la raison de la liberté de circulation des terroristes dans la maison européenne.

1. Les conséquences économiques et démographiques

1.1. Les conséquences économiques

L'afflux d'un grand nombre d'immigrants illégaux a des répercussions à court terme sur l'économie européenne, qu'il s'agisse de la réception ou de l'expulsion de ces immigrants ou de la lutte contre eux. Mais en revanche, cette migration a des effets positifs à long terme d'autant plus que la solution au problème du vieillissement qui constituent l'un des problèmes démographiques vécus par l'Europe et qui conduit à une réduction spectaculaire de la main d'œuvre.

1.1.1. Les conséquences de l'explosion du nombre des réfugiés illégaux

1.1.1.1. Les charges sur les finances publiques

Les frais initiaux comprend l'alimentation, le logement, le coût des écoles, l'apprentissage de la langue, l'aide financière mensuelle (qui commence à partir de 10 euros par personne qui vit dans les centres d'accueil et jusqu'à plus de 300 euros pour ceux qui sont logés dans des maisons). Le coût total des dépenses initiales dans la première année varie entre 8 000 et 12 000 euros pour chaque demandeur d'asile.³²

Les dépenses ultérieures induisent un coût nécessaire pour démontrer les compétences des réfugiés afin de pouvoir les intégrer au plus vite dans le marché du travail et de les diriger vers les domaines et les sites qui ont besoin de leurs compétences. En ajoutant à ces frais le coût de l'expulsion des demandeurs d'asile déboutés, depuis 2000 jusqu'à aujourd'hui, l'UE a dépensé environ 11,8 milliards d'euros pour les expulsions, soit une moyenne de 4.000 euros par demandeur d'asile rejeté.³³

Les statistiques montrent le coût de réception des immigrants illégaux dans certains pays qui sont les plus accueillants s'agissant des migrants. L'Allemagne prévoit une augmentation correspondant à 0,5% du produit intérieur brut³⁴(PIB) par an dans les années 2016 et 2017, tandis qu'en Autriche le coût des migrants a augmenté à hauteur de 0,1% du produit intérieur brut en 2014 à 0,15% en 2015 et à 0,3% en 2016. En ce qui concerne la Suède, elle a augmenté son budget de dépenses relatives aux émigrés

³² Migration policy debate report, *how will the refugee surge affect the European economy*, Organization for economic co-operation and development, novembre 2015, p 2.

³³ ANONYME, *Deporting migrants since 2000*, 18 juin 2015, disponible sur: <http://news.yahoo.com/europe-spends-11-3-bn-euros-deporting-migrants-064015082.html>, date de consultation: 9 décembre 2016.

³⁴ Le produit intérieur brut PIB est l'indicateur économique qui mesure la valeur monétaire des biens et services produits à l'intérieur des frontières d'une région géographique totale (pays, par exemple) dans une période de temps spécifiée

en 2016 pour atteindre 0,9% du PIB afin d'améliorer l'intégration des systèmes d'immigrants.³⁵

1.1.1.2. L'impact sur le marché du travail

Le délai légal, dans lequel le demandeur d'asile qui attend toujours l'approbation de la demande, c'est à dire qui n'a pas eu le statut de réfugié, est interdit d'entrer dans le marché du travail, diffère d'un pays à un autre. Les demandeurs d'asile en Grèce, en Norvège et en Suède sont autorisés à entrer sur le marché du travail une fois la demande d'asile est émise. En Autriche et en Allemagne, il existe un délai de latence de trois mois. Il est de six mois en Italie et en Espagne, de neuf mois en France et de douze mois en Grande-Bretagne et dans la République tchèque, soit une année complète.³⁶

Certains facteurs peuvent aggraver l'impact des réfugiés sur le marché du travail. Le premier facteur est que les pays où l'enregistrement des demandes d'asile est concentré, en particulier avec l'existence d'un accord dit « de Dublin », souffrent déjà d'un chômage élevé. En octobre 2015, le taux de chômage en Grèce a atteint 24,9% et en Espagne, 22,3%³⁷. Ces pourcentages sont les plus élevés d'Europe. Le deuxième facteur réside dans la difficulté de ramener les réfugiés déboutés dans leur pays, en absence de « pré-accords », ce qui conduit ces clandestins à s'engager dans le marché du travail au noir. L'UE tente de réduire le flux d'immigrants et leurs effets négatifs ; c'est pourquoi il a été alloué à cet effet des fonds.

1.1.1.3. Le financement de la lutte contre l'immigration³⁸

L'UE a alloué des dispositions financières à la hauteur de sept milliards d'euros quelque part entre les années 2014 et 2020 pour faire face à la crise de l'immigration clandestine. Ces crédits sont inclus dans le budget au titre des deux éléments :

- Le premier élément est appelé « asile, immigration et intégration » (Asylum, Migration, and Integration Funds (AMIF),

³⁵ Migration policy debate report, *op.cit.*, p. 2.

³⁶ *Ibid.*, P 2.

³⁷ ANONYME, *Unemployment rates*, October 2015, Eurostat, disponible sur:

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Unemployment_rates,_seasonally_adjusted,_October_2015.png, date de consultation: 20 décembre 2016.

³⁸ European commission report, *EU funding for migration and security: how it works*, 14 août 2015, disponible sur: http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/docs/20150814_funds_amif_fsi_en.pdf, date de consultation: 20 décembre 2016.

- le deuxième élément est dit « sécurité interne » (Internal Security Funds ISF).

Les fonds alloués pour « l'asile, la migration et l'intégration » ont atteint 3,1 milliards d'euros. Ils visent à soutenir les efforts de l'UE pour :

- accroître la capacité des centres d'accueil des réfugiés,
- améliorer le niveau de services pour se conformer aux normes de l'UE,
- favoriser l'intégration des réfugiés dans la société et le marché du travail,
- mettre en œuvre des programmes d'expulsion des demandeurs d'asile déboutés.

La part de la Grèce en tant que bénéficiaire de ces fonds a atteint à 259,4 millions d'euros, tandis que l'Italie a obtenu 315,4 millions d'euros et la France 286,6 millions d'euros.

Les fonds alloués pour « la sécurité intérieure » ont atteint 3,9 milliards d'euros, divisés en deux parties. La première partie est utilisée pour financer les opérations de contrôle des frontières extérieures de l'Union, tandis que la deuxième partie est consacrée au renforcement de la capacité des services de police et de sécurité pour lutter contre les opérations de trafic humains et pour protéger les infrastructures clés du risque de terrorisme. La Hongrie a obtenu 61,5 millions d'euros de ces fonds, tandis que l'Allemagne a obtenu 134 millions d'euros.

1.1.2. L'effet de l'immigration à long terme

Les statistiques de la Commission européenne indiquent que l'âge moyen des populations de l'Europe passera de 39 ans en 2004 à 49 ans en 2050.³⁹ La population de l'UE est distribuée par catégorie d'âge dans l'année 2014 selon les catégories suivantes: catégorie (zéro à 14 ans) 15,6% de la population, la catégorie du travail (15 à 65) a formé 65,9% et la catégorie (plus de 65 ans) était de 18,5%, et l'âge moyen a atteint 42,2 ans. Le taux de dépendance⁴⁰ a atteint 28,1% ce qui est équivalent à 3,5 personnes de la classe ouvrière pour chaque personne de la catégorie ci-dessus de 65 et devrait atteindre 53% en 2050⁴¹. Ces chiffres indiquent que la structure de la population européenne se transforme en une société vieillissante, où le ratio de

³⁹ European commission report, *Europe's demographic future: facts and figures*, octobre 2007, p 13.

⁴⁰ Taux de dépendance est le rapport des personnes à charge, qui sont âgés de moins de 15 ans ou plus de 65 ans, à la population en âge de travailler, soit le groupe de 15 à 65 ans d'âge.

⁴¹ Demography report, European Union, mai 2015, p 8.

dépendance augmente et le dilemme démographique impose de graves conséquences sur le plan économique.

Les effets positifs de la crise des réfugiés sur l'économie européenne n'apparaîtront que dans le long terme, car ces effets permettront de réduire le ratio de dépendance. Les diverses études économiques suggèrent que l'impact négatif de ces immigrants ne durera pas longtemps si on avait obtenu des fonctions dans les endroits où ils sont nécessaires. Ce qui est arrivé au milieu des années cinquante du siècle dernier, quand il est arrivé en Allemagne et en Grande-Bretagne, un grand nombre de Turcs (tout comme des ressortissants des îles Caraïbes aux Etats-Unis) : ils ont joué un rôle de levier économique dans ces deux pays, qui étaient en pénurie de main-d'œuvre non qualifiée dans les secteurs de la construction et de l'agriculture.

De nombreux économistes, considérant que les jeunes constituent le plus grand nombre des immigrants, leur afflux va relancer l'économie des grands pays industrialisés comme l'Allemagne et non pas l'inverse. Ainsi, la charge que constitue à court terme leur arrivée pour les pays d'accueil peut se muer en avantage à long terme. Ainsi, selon certains experts, ces immigrants sont-ils une bénédiction pour le marché du travail. Mais sont-ils également une bénédiction d'un point de vue démographique et sociologique ou se transforment-ils de ce point de vue en une malédiction?

1.2. Les conséquences démographiques et sociologiques

L'Europe est confrontée, en plus du problème de vieillissement, à un autre problème qui est celui d'un faible taux de la fécondité, ce qui conduit à une diminution de la population. La solution rapide adoptée par certains pays européens pour résoudre ce problème est de recevoir des immigrants. Mais certains voient cette résolution comme une menace pour « l'identité de l'Europe chrétienne ».

De fait, le taux de fécondité est en déclin dans le monde, mais malgré cela, il reste dans de nombreux pays, en particulier les pays en voie de développement, supérieur à 2,1, ce qui est nécessaire pour assurer le renouvellement des générations. Par

exemple, dans les pays arabes, il a diminué de 4,1 en 2000 pour atteindre 3,1 aujourd'hui, mais aux États-Unis il n'était que de 2,09 en 2015.⁴²

Le taux de fécondité est inférieur à 2,1 dans tous les pays de l'Union européenne. Ce taux a chuté de 2,66 au début des années soixante du siècle dernier, à 1,55 actuellement. Le taux le plus bas enregistré au Portugal (1,21) d'autre part, le pourcentage le plus élevé enregistré en France (1,99), tandis qu'en Allemagne il marque 1,39 et en Grande-Bretagne 1,83. Ainsi, la population de l'Europe est en diminution, elle est actuellement 506 millions et devrait diminuer de 11% d'ici jusqu'à 2050 en l'absence de solutions.⁴³

Deux facteurs contribuent à la croissance de la population sont la « croissance naturelle de la population »⁴⁴ et l'immigration. L'Europe cherche à stimuler la croissance naturelle par un long congé de maternité et par l'aide financière des naissances selon le nombre d'enfants.⁴⁵ Mais les résultats de cette procédure, en cas de succès, ne se feront connaître que dans le long terme. En ce qui concerne le court terme, l'immigration est la solution la plus rapide. Selon la Commission européenne, l'Europe a besoin de 1,5 million d'immigrants par an jusqu'en 2050 pour répondre au déficit prévu de la population.

La majorité des immigrés clandestins qui arrivent en Europe sont des musulmans, ce qui pousse les partis d'extrême droite à l'anti-immigration, craignant une menace pour l'identité de l'Europe chrétienne. Dans une étude menée par le chercheur Karoly Lorant⁴⁶ sur l'impact de l'immigration clandestine sur la démographie de l'Europe, et plus précisément sur le nombre de musulmans, on voit ce qui suit:

Le taux de fécondité des chrétiens européens est d'environ 1,55. En revanche, il est de 2,7 chez les musulmans vivant en Europe et chez les immigrants illégaux. Ainsi, la population de l'Europe ne sera pas changée en 2050, comme il est prévu d'augmenter d'environ 4 millions, mais cette augmentation sera le résultat de la diminution à

⁴² *The world total fertility rate*, disponible sur: <http://www.geoba.se/population.php?pc=world&type=010&year=2014&st=rank&asde=&page=1>, date de consultation: 12 décembre 2016.

⁴³ Demography report, *op.cit.*, p. 12.

⁴⁴ La croissance naturelle de la population = le nombre de naissances - le nombre de décès.

⁴⁵ En Allemagne, par exemple, le gouvernement a payé environ 160 euros pour le premier enfant, et même pour le deuxième enfant, et environ 200 euros pour le troisième enfant, la même chose se produit en Italie, qui a commencé à appliquer pour encourager les femmes à donner le programme de la naissance et de garde d'enfants.

⁴⁶ KAROLY Lorant, *the demographic challenge in Europe*, Brussels, Avril 2005, 32 p., p. 3-5.

hauteur de 71 millions de chrétiens, et une augmentation corrélative d'environ 75 millions de musulmans. Ainsi, les musulmans constitueront environ 20% de la population européenne contre 6% actuellement.⁴⁷ Si ces tendances persistent (à savoir : une fécondité élevée parmi les musulmans et un taux élevé d'immigration), à la fin du XXIème siècle, il est prévu que le nombre de chrétiens sera encore réduit de 10% sur la population totale de l'Europe. La balance serait donc de 70 % de chrétiens et 30 % de musulmans en Europe.

On ne peut pas complètement fermer les yeux sur le scénario précédent, mais ce scénario manque un peu de réalisme. Le taux de fécondité diminue partout dans le monde, même dans les pays à majorité musulmane⁴⁸, et il est donc réaliste de dire que le taux de fécondité parmi les musulmans en Europe sera ramené à 2,1% (le taux qui donne une stabilité dans la population). En outre, selon l'estimation des Nations Unies, le phénomène de l'immigration va reculer de manière significative jusqu'en 2050. Dans ce cas, en tenant compte de la migration de 1,2 million de personnes par an jusqu'en 2050, le nombre de musulmans en Europe se montera à 80 millions.

Celui des chrétiens diminuera de 1% par an, à moins que ces derniers soient en mesure d'atteindre le taux de 2,1 de fécondité. Dès lors, les musulmans constitueront un groupe estimé à environ 16% de la population européenne.

Les immigrants représentent une réponse aux besoins de main d'œuvre des pays européens, réponse que les adversaires de l'immigration ne peuvent pas ignorer. Mais les opinions diffèrent sur les conséquences sociologiques, ethniques, religieuses, culturelles et identitaires. Certains pensent que l'immigration de masse va changer l'identité démographique du Vieux-Continent, tandis que d'autres ne veulent considérer l'apport purement démographique face à la diminution de la population et le vieillissement de l'Europe. Cette différence d'opinions s'applique au point de vue sécuritaire.

⁴⁷ Pew research center, *Muslim population by country*, 27 January 2011, disponible sur: <http://www.pewforum.org/2011/01/27/table-muslim-population-by-country>, date de consultation: 20 décembre 2016.

⁴⁸ En 2014, le taux de fécondité se situait à 2,17 en Arabie Saoudite, l'Iran 1.85, Egypte 2,87 (3,01 en 2010), le Pakistan 2,86 (3,28 en 2010).

2. Les conséquences politiques et sécuritaires

2.1. Le terrorisme en Europe⁴⁹

Les États-Unis ont subi, le 11 septembre 2001, des attaques terroristes qui ont tué près de 3 000 personnes. À leur tour, à partir de l'année 2004, certains pays européens ont commencé d'être la cible d'attaques terroristes. L'année 2015 a marqué le pourcentage le plus élevé. Ces attaques ont coïncidé avec l'augmentation du nombre d'immigrants illégaux qui arrivent en Europe.

La première attaque terroriste en Europe était le 11 mars 2004, lorsqu'un attentat à la bombe a attaqué quatre trains à Madrid, capitale de l'Espagne, tuant 191 personnes. L'Espagne, à l'époque, a accusé Al-Qaïda de cet acte terroriste.

En 2015, la région parisienne a été le théâtre de plusieurs attaques terroristes qui ont conduit à la mort de 140 personnes, entre le 7 et le 9 janvier à Montrouge avec l'assassinat d'une policière municipale, au journal Charlie Hebdo au supermarché cacher à la Porte de Vincennes. Une deuxième vague frappait eut lieu en novembre de la même année, quand six terroristes ont attaqué plusieurs sites dans la capitale dans un même temps.

L'attentat du 14 juillet 2016 à Nice est une attaque terroriste islamiste qui a causé la mort de 86 personnes et 434 blessés.

Ces trois vagues d'attentats sont toutes revendiquées par l'organisation terroriste dite État islamique (acronyme en arabe : « *Daesh* »).

La Grande-Bretagne n'a pas également été épargnée par le terrorisme. En décembre 2015, un homme a poignardé trois personnes dans le métro de Londres ; la police a classé cette opération comme un acte terroriste. Le métro a aussi été le théâtre de quatre attaques coordonnées par quatre kamikazes en 2005, tuant 52 personnes, il a ensuite été trouvé que les acteurs sont en relation avec Al-Qaïda. Selon le Premier ministre britannique, au cours de l'année 2015, les services de sécurité ont déjoué six tentatives terroristes dont l'un visant la S.M. la Reine Elizabeth.⁵⁰

⁴⁹ ANONYME, *terror attacks linked to islamists since 9/11*, Timeline, 14 novembre 2015, disponible sur: <http://graphics.wsj.com/terror-timeline-since-911/>, date de consultation: 22 décembre 2016.

⁵⁰ HALL Macer, *TERROR ALERT: UK faces attack in WEEKS, Government warns - more drone strikes imminent*, the express, 9 September 2015, disponible sur:

Le terrorisme s'est abattu sur le Danemark en février 2015, quand un homme a ouvert le feu dans une exposition relative à la liberté d'expression à Copenhague, tuant une personne et blessant trois policiers, puis il a attaqué une synagogue où il a tué une personne et blessé deux policiers.

2.2. Les partis d'extrême droite en Europe

Une série d'expériences a démontré que l'extrême droite en Occident prospère sur le plan politique lorsque des crises se font jour, en particulier à l'occasion d'actes terroristes. Ces partis ont remporté des victoires consécutives et ont gagné en popularité ces derniers temps dans de nombreux pays européens. Leur succès est dû non seulement à leur capacité de persuader une partie des électeurs de la pertinence de leurs idées politiques, mais aussi parce que ces derniers ont peur de l'inconnu.

2.2.1. Les idées des partis d'extrême-droite

Malgré quelques différences dues à des spécificités locales, tous les partis d'extrême droite, en Europe, partagent une position commune sur la réduction de l'immigration en général, qu'il s'agisse de l'immigration légale ou de l'immigration clandestine. Ils considèrent ces immigrants comme étant la raison principale du chômage, de la criminalité et d'autres aspects de la détérioration de la sécurité intérieure.

Ces mêmes partis dénoncent aussi l'allocation, en faveur des immigrés, d'avantages sociaux, notamment la prestation de soins médicaux et sanitaires gratuits fournis par l'État.⁵¹

Ces partis s'opposent donc à l'immigration clandestine et la considèrent que l'immigration de masse, non-contrôlée, est une porte ouverte pour le terrorisme en Europe. Ils sont d'avis que les terroristes s'infiltrent parmi les immigrants illégaux, puis se déplacent facilement entre les pays européens en raison de l'absence de procédures de contrôles sur les frontières intérieures entre ces pays.

Ces partis considèrent non seulement que les immigrants clandestins sont un terreau pour le terrorisme, mais tous les immigrants, en incluant donc les personnes d'origine

<http://www.express.co.uk/news/politics/603565/David-Cameron-ISIS-British-jihadists-RAF-drone-attack-Syria>, date de consultation: 2 janvier 2017.

⁵¹ ZIGUNA Rabeh, *l'islamophobie et la montée de l'extrême droite en Europe: approche Sosiothagavah*, l'avenir arabe, 240 p., p. 122 et 133.

allogène qui sont devenus citoyens européens par naturalisation ou naissance sur le sol européen à la deuxième ou troisième génération.

Cette idée a été exprimée par le Premier ministre de la Hongrie Viktor Orbán, qui a considéré que « *la question n'est pas de savoir si l'immigrant est un terroriste - ils sont tous des terroristes - mais la question est de savoir quand il est arrivé en Europe* ». ⁵²

Ces partis estiment que le phénomène de l'immigration clandestine est un processus systématique et programmé d'invasion de l'Europe. En effet, la plupart des immigrants viennent de Syrie ou d'Irak, deux pays où les organisations terroristes sont très présentes, en particulier « *Daesh* ». La majorité des immigrants sont des hommes célibataires. En 2014, les hommes représentaient 71% ⁵³ d'entre eux.

Bon nombre d'Européens convertis à l'islam deviennent des sympathisants, voire des militants actifs qui entendent se battre aux côtés de l'organisation « *Daesh* ». Certains d'entre eux partent en Syrie et en Irak, puis reviennent en Europe après avoir été formés à l'utilisation des armes et au maniement des explosifs. Les partis d'extrême-droite considèrent que ces nouveaux convertis, quand bien même ils ne sont pas tous partis dans le « califat », constituent autant de cellules dormantes prêtes à effectuer des actes terroristes.

Ces partis se battent contre la diversité culturelle et développent une idéologie hostile à toutes les cultures étrangères. Ils sont donc foncièrement xénophobes⁵⁴ dans les campagnes électorales. Ils visent également à mettre fin à l'accord de Schengen, qu'ils considèrent comme un dispositif assimilable à une « passoire » à travers laquelle peuvent se mouvoir librement les terroristes.

2.2.2. Les partis d'extrême droite les plus importants en Europe

Le parti « Peuple danois », le plus extrême au Danemark, a obtenu 21,1% des votes lors de l'élection générale en 2015, devenant le deuxième plus grand parti au

⁵² KAMINSKI Mathieu, *All the terrorists are migrants*, Politico, 23 décembre 2015, disponible sur: <http://www.politico.eu/article/viktor-orban-interview-terrorists-migrants-eu-russia-putin-borders-schengen/>, date de consultation: 22 décembre 2016.

⁵³ FRONTEx, *Annual Risk Analysis 2015*, op.cit., p. 17.

⁵⁴ Xénophobe, Anglais Xenophobia, signifie la crainte de l'étranger.

parlement. Ce parti rejette la création d'une communauté d'immigrants au Danemark, et vise, par la force de loi, à limiter l'afflux de réfugiés.⁵⁵

Le parti « Front National » français, dirigé par Marine Le Pen adopte un agenda séparatiste de l'Union européenne (« Francexit », sur le modèle du Brexit). Il rejette fortement la monnaie unique et condamne l'afflux de réfugiés musulmans, surtout après les événements de novembre 2015 à Paris. La popularité de ce parti continue d'augmenter depuis 2007:

- Il a remporté 23 sièges sur 74 pour la France au Parlement européen en 2014, alors que trois sièges seulement ont été gagnés en 2009.⁵⁶
- Il n'a gagné aucune région lors des élections régionales françaises en 2015, mais il a obtenu 27,1% contre 11,4% en 2010. Pour faire barrage au Front national, dans six régions sur douze, le Parti socialiste, dont est issu le président François Hollande, a été contraint de s'allier avec le parti de droite dirigé par l'ancien président Nicolas Sarkozy.⁵⁷

Le parti néerlandais « Liberté », dirigé par Geert Wilders, ressemble au français « Front National » et adopte une attitude hostile à l'islam et aux étrangers. Ce parti refuse l'adhésion à l'UE d'un pays musulman comme la Turquie, au nom de l'héritage chrétien de l'Europe. Ce parti a remporté quatre sièges (sur les vingt-six sièges dévolus aux Néerlandais) au sein du Parlement européen.

Le parti « Indépendance » britannique, résolument anti-immigration, dirigé par Nigel Farage, travaille afin de protéger l'identité anglaise des immigrants et demande le retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Forc est de constater qu'il a réussi à persuader une majorité de citoyens. Les Britanniques ont voté jeudi 23 juin 2016 à 51,9% des voix pour sortir de l'Union européenne et à 48,1% pour rester. 17,4 millions de personnes ont voté pour le Brexit (« Britain exit ») et 16,1 millions pour

⁵⁵ CARROLL William, *Far Right Parties and Movements in Europe, Japan, and the Tea Party in the U.S.: A Comparative Analysis*, American Research Institute for Policy Development, 2014, p. 214.

⁵⁶ *Results of the 2014 European elections*, European parliament, disponible sur: <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/en/country-results-fr-2014.html>, date de consultation: 22 décembre 2016.

⁵⁷ Résultats régionales 2015, 15 décembre 2015, disponible sur: <http://election-regionale.linternaute.com/>, date de consultation: 22 décembre 2016.

rester dans l'UE. Ce parti a actuellement 22 sièges au Parlement européen et deux sièges à la Chambre des communes.⁵⁸

Le parti «Suède démocrate», d'extrême droite, travaille toujours afin d'accéder au pouvoir, il a atteint 13% lors des dernières élections et a occupé 49 sièges pour devenir le troisième parti au Parlement. Ce parti rejette les lois qu'il juge « molles » du processus d'immigration et rejette les conditions qui régissent l'adhésion de la Suède à l'Union européenne.⁵⁹

2.3. Les partis de gauche et d'extrême-gauche en Europe

Les partis de gauche et d'extrême-gauche estiment que la crise de l'immigration clandestine est purement une crise humanitaire et devrait être traitée sous cet angle-là exclusivement. Leur score électoral a souffert ces dernières années, face à la popularité croissante des partis d'extrême droite.

Ces partis de gauche et d'extrême-gauche reprochent aux partis d'extrême-droite de nourrir des sentiments de haine envers les immigrants parmi la population indigène de l'Europe.

Le commissaire européen Jean-Claude Juncker, chrétien-social de sensibilité, s'affiche comme étant très sensible au sort des migrants, quand il affirme : *«Nous pouvons construire des murs, nous pouvons établir des points de contrôle, mais imaginez que vous transportez votre bébé dans vos bras et que le monde autour de vous s'effondre : il n'y a pas de mur ne sera pas monté, ni de mer ne sera pas franchie, ni de prix ne sera pas payé ni de frontières ne seront pas traversées si vous voulez échapper à la barbarie de Daesh ».*⁶⁰

La plupart des dirigeants des pays européens ont parlé de leur crainte du risque de la hausse continue des partis d'extrême droite, parce que le premier ministre français Manuel Valls a considéré que *«si l'extrême droite remporte les élections ça peut*

⁵⁸ CARROLL, *op.cit.*, p. 212.

⁵⁹ ANONYMES, Sweden elections, BBC, 15 septembre 2014, disponible sur: <http://www.bbc.com/news/world-europe-29195683>, date de consultation: 2 janvier 2017.

⁶⁰ CALLUM Paton, *Migrant crisis: Jean-Claude Juncker opens EU's doors to 160,000 refugees in emotional appeal*, International business times, 9 septembre 2015, disponible sur: <http://www.ibtimes.co.uk/migrant-crisis-jean-claude-juncker-opens-eus-doors-160000-refugees-emotional-appeal-1519013>, date de consultation: 5 janvier 2017.

conduire à la guerre civile »⁶¹, A son tour la chancelière allemande Angela Merkel a exprimé sa crainte de voir de tels partis diviser l'Allemagne⁶².

Les partis de gauche se sont trouvés forcés dans de nombreux cas, à contrecœur, de tendre la main aux partis du centre-droit afin de contrer l'extrême droite.

Les partis de gauche sont préoccupés de l'impact des partis extrémistes de droite sur l'opinion publique, après qu'Andres Behring Breivik eût tiré par arme à feu, le 22 juillet 2011, sur des étudiants pendant le camp de la Ligue des jeunes du Parti travailliste de Norvège, sur l'île d'Utoya, tuant 69 d'entre eux. Avant l'opération, Andres Behring Breivik a distribué des publications qui le décrivent comme un combattant de l'extrême-droite qui se bat pour l'indépendance de l'Europe.⁶³

Les fréquences des événements en Europe ont atteint récemment les Etats-Unis, où Craig Hicks a tué, le 11 février 2015, trois musulmans en Caroline du Nord. Cette affaire a un arrière-plan religieux, la tuerie ayant eu lieu après l'attaque contre le journal français Charlie Hebdo.⁶⁴

2.4. La corrélation entre les événements terroristes en Europe et l'immigration clandestine

Il existe actuellement deux points de vue différents dans l'UE en matière d'immigration. Les partis de gauche considèrent que l'organisation « *Daesh* » veut attirer les Européens à lui et non exporter des combattants vers l'Europe. Pour eux, il n'y aurait donc pas de relation entre les immigrants illégaux et le terrorisme. Les partis d'extrême droite considèrent que les immigrés en général, qu'ils soient illégaux ou citoyens européens de première, deuxième ou troisième génération en vertu du droit du sol (« *jus soli* »), sont la source du terrorisme.

⁶¹ VALLS M., *le FN peut conduire à la « guerre civile*, Le Monde, 11 décembre 2015, disponible sur: http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/video/2015/12/11/pour-valls-le-fn-peut-conduire-a-la-guerre-civile_4829710_4640869.html, date de consultation: 2 janvier 2017.

⁶² *German chancellor Angela Merkel worried right-wing violence towards refugees could split Germany*, ABC news, 1 septembre 2015, disponible sur: <http://www.abc.net.au/news/2015-09-01/merkel-concerned-about-right-wing-attacks/6739244>, date de consultation: 5 janvier 2017.

⁶³ DEATH Sarah, *Anders Breivik massacre: Norway's worst nightmare*, The Guardian, 22 février 2015, disponible sur: <http://www.theguardian.com/world/2015/feb/22/anders-breivik-massacre-one-of-us-anne-seierstad>, date de consultation: 22 décembre 2016.

⁶⁴ CARTER Claire, *Three muslim students shot dead execution style*, Mailonline, 12 février 2015, disponible sur: <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2948803/Man-arrested-3-shot-death-North-Carolina.html>, date de consultation: 2 janvier 2017.

Afin de connaître la vérité de la relation entre le terrorisme et l'immigration, nous devons savoir qui a effectué les attaques terroristes en Europe. Et si le terrorisme frappe l'Europe seulement dans les pays qui connaissent un phénomène de l'immigration clandestine.

2.4.1. Les auteurs des opérations terroristes en Europe

En mars 2012, à Toulouse et Montauban, Mohamed Merah (né le 10 octobre 1988 à Toulouse, jouissant des nationalités française et algérienne), assassine un militaire et des civils français.

Les auteurs de l'attaque sur le journal Charlie Hebdo, Saïd Kouachi et son frère Sharif⁶⁵, sont nés et ont grandi en France. Les auteurs des attentats à Paris en octobre 2015, Omar Ismail Mustafa, Sami Omemor, Bilal Hadfi sont des citoyens français, et que Salah Abdul Salam et son frère, Ibrahim, et Abdul Hamid Abaoud sont des citoyens belges⁶⁶.

Les terroristes qui ont bombardé une station de métro à Londres en 2005, Mohammad Khan, Shahrazade Tanweer, Hasib Hussain et Jermaine Lindsay, sont tous des citoyens britanniques⁶⁷. L'auteur du processus de Copenhague est le citoyen danois Mohammed Abdelhamid Hussein⁶⁸.

2.4.2. Les incidents terroristes dans le monde

Les Etats-Unis ont subi d'un acte terroriste en décembre 2015, lorsque Saeid Sayed Farouk et son épouse Tchefine Malek, nés aux États-Unis, ont ouvert le feu à San Bernardino, en Californie dans le centre de réadaptation de la santé, tuant 20 personnes. Saeid Sayed Farouk était un employé administratif pendant 5 ans dans le domaine de l'environnement.

⁶⁵ *Charlie hebdo attackers*, the guardian, disponible sur: <http://www.theguardian.com/world/2015/jan/12/-sp-charlie-hebdo-attackers-kids-france-radicalised-paris>, date de consultation: 22 décembre 2016.

⁶⁶ *Who were the terrorists*, the Telegraph, 18 décembre 2015, disponible sur: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/france/11996120/Paris-attack-what-we-know-about-the-suspects.html>, date de consultation: 18 décembre 2016.

⁶⁷ ANONYME, *7/7 London bombings*, BBC, 6 juillet 2015, disponible sur: <http://www.bbc.co.uk/newsround/33401669>, date de consultation: 18 décembre 2016.

⁶⁸ ANONYME, *Defiant Danes march after gunman attacks*, Reuters, 16 février 2015, disponible sur: <http://www.reuters.com/article/us-denmark-shooting-idUSKBN0LION720150217>, date de consultation: 18 décembre 2016.

La terreur a frappé de nombreux pays africains. En 2015, l'organisation « Al-Qaïda au Maghreb islamique » a réalisé une attaque d'un hôtel à Bamako, la capitale de la République du Mali, cette attaque a provoqué la mort de 20 personnes, de plus l'organisation terroriste « Alshabab » a mené une attaque sur le campus au Kenya, qui a tué 150 étudiants. En janvier 2016, 23 personnes de 18 nationalités différentes ont été tués dans l'attaque à un hôtel au Burkina Faso réalisée par l'organisation « Al-Qaïda au Maghreb islamique ».

Les Etats arabes ont également reçu leur part du terrorisme. En Tunisie, une attaque au Musée du Bardo en mars 2015 a tué 21 personnes et l'organisation « *Daesh* » a revendiqué la responsabilité de cette attaque. Au Liban, en novembre 2015, un double attentat-suicide a été signé à Beyrouth et a tué plus de quarante personnes.

Le terrorisme a également visé la Russie. Un attentat à la bombe a détruit un avion de ligne russe en octobre 2015 après son décollage en Egypte. Cet attentat a été revendiqué par « *Daesh* » comme étant une réponse à l'intervention russe en Syrie. « *Daesh* » a également revendiqué l'attentat suicide à Jakarta, capitale de l'Indonésie, commis en janvier 2016 et qui avait ciblé le siège local de l'Organisation des Nations Unies.

La Turquie a subi trois attentats terroristes. Deux attentats-suicides en 2015, pour lesquels la Turquie a été accusé le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Un attentat à la bombe a eu lieu en janvier 2016 où il a été constaté que l'auteur appartenait à l'organisation « *Daesh* ».

2.4.3. Les combattants étrangers dans l'organisation de l'Etat islamique

Cinq mille citoyens européens environ combattent dans les rangs de l'organisation « *Daesh* ». Ils représentent environ 25% des combattants étrangers dans les rangs de l'organisation (*nota bene* : par « étrangers », il convient d'entendre ceux qui ne sont ni Irakiens ni Syriens). Environ 20% des combattants européens ne sont pas issus de familles musulmanes ; ils se sont convertis à l'islam pour combattre dans les rangs de l'organisation « *Daesh* »⁶⁹.

⁶⁹ European union institute for security studies report, *Waging Eurojihad: foreign fighters in ISIL*, décembre 2015, p. 1- 2, disponible sur:

2.4.4. La corrélation entre terrorisme et immigration clandestine

Ce que nous avons vu montre que le terrorisme n'atteint pas l'Europe seulement, où s'infiltrerent des immigrants illégaux, mais frappe partout dans le monde. Cela montre également que les terroristes ne sont pas des immigrants illégaux mais des citoyens européens. Tout cela a tendance à renforcer la position des partis de gauche soutenant l'accueil des immigrés clandestins sur des principes et des valeurs des peuples européens humanitaires.

Cela démontre encore que ces terroristes sont des citoyens, issus d'une immigration légèrement plus ancienne (remontant aux années 1970 ou 1980). Il s'agit donc de personnes dites de la deuxième ou troisième génération, qui sont partiellement intégrés dans la société européenne et ont été recrutés pour commettre des actes terroristes. Ce constat plaide en faveur de la validité des thèses des partis d'extrême droite.

Ainsi, le terrorisme n'est pas exclusivement lié à l'immigration clandestine, mais à l'immigration générale et même légale. Le problème présent n'est pas tant l'infiltration de terroristes avec les immigrants d'aujourd'hui que dans l'intégration ou, mieux encore, l'assimilation, des citoyens européens issus de l'immigration dans les sociétés des pays européens. Toutefois, il convient d'apporter un bémol dans la mesure où il n'est pas exclu que des terroristes s'infiltrerent en ce moment même parmi les immigrés clandestins, pour commettre des actes meurtriers sur le sol européen dans les mois ou les années à venir : comme avec toute bombe à retardement, un certain laps de temps existe entre le moment où elle est posée et celui où elle explose...

Les pratiques de certains musulmans en Europe et leurs habitudes de vie, par leur refus de l'assimilation, apportent de l'eau au moulin des partis d'extrême droite. Par conséquent, ces partis continueront d'utiliser les immigrants, légaux ou clandestins, comme une carte pour gagner le soutien populaire et essayer de prendre le pouvoir pour mettre en œuvre son programme politique, en particulier l'abolition de l'accord « Schengen ».

2.5. Destin de l'accord « Schengen »

L'affaiblissement ou l'annulation de l'accord « Schengen » va restreindre la liberté de circulation des personnes, et sera un prélude à limiter la circulation des marchandises et donc va conduire à la résiliation de l'Union européenne que nous connaissons aujourd'hui. La tendance actuelle est de revoir l'accord, et de travailler pour l'améliorer, pour être en mesure d'équilibrer entre la sécurité et la liberté de mouvement, dans l'attente d'une solution au phénomène de l'immigration clandestine.

2.5.1. L'accord dans son état actuel

L'accord « Schengen » a été approuvé le 14 juin 1985 par cinq pays.

Il est, à ce jour, signé par 26 pays : 22 sont membres de l'Union européenne, rejoints par l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein qui sont extérieurs à l'Union.

Les Etats membres de l'UE qui ne font pas partie de l'accord sont le Royaume-Uni et l'Irlande, qui n'ont pas signé l'accord, en plus des nouveaux Etats membres à l'Union, dont la Roumanie, la Bulgarie, Chypre, Croatie, Tous sont en attente d'adhérer à la Convention.⁷⁰

L'accord « Schengen » a annulé les frontières intérieures entre les Etats membres, mais en retour, il a souligné des procédures de contrôle serrées pour les frontières extérieures. Il a créé l'organisation FRONTEX à cet effet et a développé les opérations de coopération judiciaire entre les pays et a mis en place un système d'échange d'informations de sécurité (système d'information Schengen). Par exemple, ce système a aidé à arrêter l'un des auteurs des attentats de Londres en 2005, par les autorités italiennes à Rome.⁷¹

Il y a eu un amendement à l'accord le 6 novembre 2013, aux termes duquel les Etats membres pourront restaurer les procédures aux frontières intérieures quand surgit un risque de sécurité. Cette restauration est autorisée temporairement pour une période de trente jours ou pour éliminer le danger, à condition de ne pas dépasser la durée de six mois et, ce, après consultation de la Commission européenne.⁷²

⁷⁰ ADEMMER Esther, *30 years of Schengen, internal blessing, external curse*, Kiel policy brief, June 2015, p. 2.

⁷¹ *Id.*

⁷² Journal officiel de l'Union européenne, *la Résolution n ° 1051/2013*, la date du 06/11/2013, article 23, p. 5.

Six Etats membres dans l'accord «Schengen» ont changé les procédures aux frontières intérieures : L'Allemagne, la Suède, l'Autriche⁷³, la Norvège et le Danemark ont effectué cette procédure pour limiter le flux de migrants à cause de leur incapacité à les accueillir et pour envoyer un message à l'Union européenne sur la nécessité d'une coopération pour résoudre la crise des migrants. En ce qui concerne la France, les procédures ont été invoquées pour des raisons de sécurité à la suite des événements de novembre 2015 à Paris (cf. carte n° 7).

2.5.2. L'avenir de l'accord

L'accord est soumis actuellement à de nombreuses pressions causées par le phénomène de l'immigration clandestine. Cette situation a été exprimée par le président du Conseil européen, Donald Tusk, qui a alerté le 19 janvier 2016, que s'il n'y avait pas de solution au phénomène de l'immigration clandestine dans les deux mois, l'accord « Schengen » sera en danger.⁷⁴

L'arrivée des partis d'extrême droite au pouvoir risque de conduire inévitablement à la dénonciation de la convention. Mais l'UE aujourd'hui, malgré les nombreuses critiques rencontrées par l'accord, n'y renoncera pas facilement, car l'accord est l'une de ses réalisations les plus importantes, en ce qu'il contribue au transfert de courte durée de marchandises vers les marchés européens et à la réduction des coûts du transport, à l'augmentation du nombre des touristes. En outre, il diminue pour les Etats membres le coût du contrôle des frontières intérieures.

Il est prévu de modifier à nouveau l'accord ou de suspendre son application pendant un temps limité sous la pression des Etats membres pour donner à ces derniers une possibilité plus importante de vérifier à nouveau les passeports à la frontière.

Comme il est également prévu que les pays d'Europe du Nord vont pousser à la suspension, ou même à l'expulsion, des pays qui se trouvent tout au long des frontières extérieures qui ne peuvent pas contrôler leurs frontières, ainsi que l'entrée

⁷³ L'Autriche étendue de 3,7 km clôture le long de sa frontière avec la Slovaquie, qui est un précédent de ce genre entre les deux membres de l'accord « Schengen ».

⁷⁴ *Tusk gives EU two months to save Schengen*, Euronews, 19 janvier 2016, disponible sur: <http://www.euronews.com/2016/01/19/tusk-gives-the-eu-two-months-to-save-schengen/>, date de consultation: 2 janvier 2017.

de nouveaux pays comme Roumanie, Bulgarie, Chypre et la Croatie à cet accord deviendra difficile.⁷⁵

La surveillance de la police sur les trains et les bus sera améliorée et les inspections soudaines à l'improviste seront augmentées. D'autre part, certains Etats, sous la pression des partis d'extrême-droite, modifieront les lois dans le sens d'une diminution des avantages octroyés jusqu'alors aux immigrants par les services sociaux, afin de diminuer l'attractivité du pays.

Trouver des solutions au phénomène d'immigration clandestine et être en mesure de contrôler les flux d'immigrants sont les procédures les plus importantes pour diminuer la pression sur l'accord « Schengen ». L'UE a réalisé une variété d'actions dans ce domaine, que l'on va examiner dans le troisième chapitre.

⁷⁵ ANONYME, *Europe rethinks the Schengen Agreement*, Stratfor, 2 septembre 2015, disponible sur: <https://www.stratfor.com/analysis/europe-rethinks-schengen-agreement>, date de consultation: 2 janvier 2017.

Chapitre 3

La stratégie de l'UE pour faire face au phénomène de l'immigration clandestine et les défis rencontrés

L'afflux de milliers d'immigrés clandestins chaque jour vers les côtes européennes, les cas nombreux de noyade en Méditerranée, les photographies et les nouvelles couvertes par les médias s'agissant des tragédies vécues par ces immigrés (surtout les enfants et les femmes), tout cela a choqué le monde et a poussé l'UE à se mobiliser rapidement afin de prendre des mesures immédiates pour réduire les incidences de la noyade et pour être en mesure d'accueillir l'afflux d'immigrants.

Deux différences essentielles entre les pays de l'Union européenne sont apparues en raison du phénomène de l'immigration clandestine. La première différence surgit entre les pays de l'est et les pays de l'ouest et est causée par des points de vue contradictoires sur la nécessité de recevoir principalement les immigrants. La seconde ligne de fracture surgit est entre les pays du sud et les pays du nord et résulte de l'application des procédures face à l'immigration. En effet, les pays « primo-accueillants » du sud de l'Europe (Malte, Grèce, Espagne, Italie...) subissent des contraintes particulières (comme l'obligation de prendre les empreintes digitales des migrants, par exemple) qui ne sont pas à la charge des autres pays.

L'UE a pris plusieurs mesures pour lutter contre le phénomène de l'immigration clandestine, dont certaines ont été efficaces avec des résultats positifs, mais d'autres avec des résultats opposés qui ont encouragé l'immigration plutôt que de dissuader les migrants de traverser la Méditerranée.

Les déclarations des dirigeants des pays de l'est font primer la stabilité et la sécurité de leurs populations sur le respect de certains des droits de l'homme des immigrants.

1. Les procédures de l'UE pour lutter contre l'immigration

1.1. Réponse immédiate⁷⁶

L'UE s'est mobilisée rapidement pour limiter les tragédies humanitaires qui se produisent en Méditerranée.

⁷⁶ European commission report, *A European agenda on migration*, European commission, 13 mai 2015, p. 3-6.

Elle a modifié son programme sur l'immigration et a pris de nombreuses mesures. Cela a pris la forme d'un programme instantané qui détermine la réponse de l'UE face aux futures crises similaires qui pourraient surgir.

1.1.1. Les opérations de sauvetage en mer

L'UE a renforcé les opérations conjointes en Méditerranée menées par FRONTEX, par une augmentation des ressources financières et des capacités. Elle a également élargi la portée géographique de ces opérations. Elle met actuellement en œuvre les deux opérations « *Sophia* »⁷⁷ et « *Poseidon rapid intervention* »⁷⁸.

1.1.2. Poursuivre les réseaux de contrebande

L'Union a activé la coopération entre le FRONTEX et l'Agence européenne pour la lutte contre le terrorisme et le crime organisé Europol, qui réalise une opération connue sous le nom de « *Jot Mare* », qui vise à poursuivre les réseaux de trafic de migrants. Ces organismes se réunissent régulièrement pour échanger des informations relatives aux méthodes de travail des passeurs « *Smugglers* », et de contrôler leur argent, et de coopérer les uns avec les autres dans les enquêtes.

1.1.3. Répartition des réfugiés « *Relocation* »

Le 14 septembre 2015 a été voté, à l'unanimité, un plan visant à transférer 40 000 réfugiés (24 000 transitant par l'Italie et 16 000 par la Grèce) et à les répartir dans les pays de l'UE⁷⁹.

⁷⁷ Formulaire (Sophia), le nom officiel de son (EURONAVFOR), la deuxième phase d'une opération conjointe pour contrôler les eaux territoriales de l'italienne dirigée notamment contre la contrebande émanant de la Libye. La première phase Triton a commencé le premier de Novembre 2014 et était une surveillance et de recherche et de sauvetage, tandis que la seconde phase (Sophia) a commencé le 27 Juillet, 2015, qui est différente de la première phase de sorte que ses pouvoirs comprennent l'utilisation de la force militaire pour confisquer les bateaux et de détruire et d'arrêter les passeurs. Ce processus se déroule sous commandement italien, mais avec des fonds et des moyens européens. Italie avait commencé le contrôle du processus de mise en œuvre connue sous le nom (Mare Nostrum), mais abandonné en faveur de l'opération conjointe de leur incapacité à se permettre seul (neuf millions d'euros par mois).

⁷⁸ Processus européen commun a débuté le 29/12/2015, visant à la frontière grecque avec la Turquie, le moniteur, que les frontières maritimes dans la frontière terrestre le long de la rivière Evros Méditerranée et la mer Egée. Ce processus a remplacé le processus (Poséidon), qui a été lancé en 2006.

⁷⁹ Il y a deux façons de voter dans l'Union européenne, la première méthode à l'unanimité lorsque tous les pays doivent accepter d'être l'adoption d'une décision particulière, il a utilisé cette méthode pour voter sur des choses qui sont sensibles. La deuxième méthode est la majorité, elle est utilisé lors du vote sur les propositions présentées par la Commission européenne, et pour se mettre d'accord sur une proposition spécifique il faut obtenir 55% sur 352 votes au Parlement, et que ces votes représentent 65% de la population européenne.

L'UE a approuvé un autre plan le 22 septembre 2015 pour transférer 120 000 réfugiés, (15 600 d'Italie, 50 400 de Grèce et 54 000 transitant par d'autres pays qui seront déterminés ultérieurement selon l'évolution de la situation). Ce plan, contesté par certains Etats, a été voté à la majorité.

Les réfugiés syriens, irakiens et érythréens seulement seront répartis. L'UE va aider le pays d'accueil par six mille euros pour chaque réfugié. Ce plan a commencé à prendre effet le 9 octobre 2015, lors de transfert de 19 Erythréens de l'Italie vers la Suède⁸⁰.

Les réfugiés sont répartis parmi les pays européens en fonction de critères spécifiques liés au produit intérieur brut total de l'État (PIB), à la population, au taux de chômage et au nombre d'anciens demandeurs d'asile déjà acceptés (cf. tableau n° 7). Ce plan de distribution sera pérenne, car la Commission a proposé la création d'un système permanent de répartition de réfugiés, dès lors que surgira un afflux massif de réfugiés à l'avenir.

1.1.4. La réinstallation des réfugiés « *Resettlement* »

L'UE a accepté de recevoir 20 000 personnes en vertu d'un plan du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui prévoit le transfert direct des personnes des camps de réfugiés dans les pays voisins de conflit. Les normes qui ont été adoptées pour la répartition de ces personnes dans les États membres de l'Union sont les mêmes que celles utilisées pour la répartition des réfugiés à l'intérieur européenne (cf. tableau n° 8). En 2015, les pays de l'UE n'ont reçu que 600 personnes en vertu de ce plan⁸¹.

1.1.5. Aider les pays d'accueil des réfugiés

L'UE cherche à aider les pays qui accueillent les réfugiés, comme le Liban, la Jordanie et la Turquie afin de sécuriser les frontières de ces pays et encourager les réfugiés à rester dans ces trois pays précités. La Turquie a ainsi reçu une aide de 3 milliards d'euros et le Liban à 500 millions d'euros.

⁸⁰ ANONYME, *EU migrant distribution plan kicks off*, Wall street journal, 9 octobre 2015, disponible sur: <http://www.wsj.com/articles/italy-flies-19-eritrean-migrants-to-resettle-in-sweden-1444385837>, date de consultation: 28 décembre 2016.

⁸¹ ANONYME, *Migrant crisis: EU needs 'massive' resettlement programme*, BBC News, 18 décembre 2015, disponible sur: <http://www.bbc.com/news/world-35130213>, date de consultation: 28 décembre 2016.

L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Norvège, ont accepté récemment à contribuer environ 5,5 milliards \$⁸² des 10 milliards qui ont été convenus lors de la conférence de Londres pour aider les réfugiés syriens, qui a eu lieu le 4 février 2016. L'Union a mis en place un centre au Niger qui offre une protection aux réfugiés et les informe sur les programmes d'asile et de réinstallation.

1.1.6. Principe de points chauds « Hotspots »

Ce principe sert à déterminer les plages européennes accessibles aux immigrants, et à envoyer des équipes composées de personnes appartenant à des agences européennes concernant l'immigration (FRONTEX, Europol, EASO⁸³, Eroj⁸⁴) Pour aider les autorités locales et d'accélérer le processus d'enregistrement des immigrants et la prise des empreintes digitales.

1.2. Les quatre piliers de la gestion de la migration à long terme⁸⁵

La crise de l'immigration en Méditerranée a souligné les besoins urgents, mais en même temps, a révélé les limites de la politique adoptée par l'Union européenne pour faire face à l'immigration illégale et l'incapacité de ses outils actuels face à un grand afflux d'immigrants sur le long terme. Par conséquent, l'UE a identifié quatre piliers en tant que base d'une politique européenne pour faire face à un grand nombre d'immigrants illégaux dans le long terme.

1.2.1. Réduire les incitations de l'immigration clandestine

Plusieurs facteurs encouragent l'immigration clandestine :

- les conflits armés qui poussent les immigrants à quitter leur pays,
- les réseaux de contrebande qui les encouragent à traverser la Méditerranée,
- la conscience qu'ils ont qu'une fois entrés dans l'Union il sera difficile de les ramener.

Par conséquent le premier pilier dans la politique de l'Union a ciblé ces mesures d'incitation de la façon suivante :

⁸² ONAYANGA-OMARA J. et HJELMGAARD K., *Leaders pledge \$10B to help displaced Syrians*, USA today, 4 février 2016, disponible sur: <http://www.usatoday.com/story/news/world/2016/02/04/leaders-meet-london-raise-funds-syria/79804386/>, date de consultation: 28 décembre 2016.

⁸³ Office européen pour aider en matière d'asile (European Asylum support office).

⁸⁴ Agence européenne pour la coopération judiciaire (EU judicial cooperation agency).

⁸⁵ A European agenda on migration, op.cit. pp 6-17.

1.2.1.1. Traiter les causes profondes des déplacements forcés

L'Union européenne entend changer sa politique étrangère afin que la migration soit au cœur de ses priorités, en essayant de résoudre les conflits existants dans les pays qui sont les sources de migration.

Pour ce faire, il est prévu la nomination d'un officier de liaison au sein des missions diplomatiques de l'Union dans les pays de départ et de transit des migrants, afin de coopérer avec les autorités locales et les sociétés civiles, d'échanger des informations avec elles et se tenir en alerte à propos de la situation de l'immigration et son aggravation possible.

Il est aussi prévu l'allocation d'un budget énorme (près de 100 milliards € pour la période comprise entre les années 2014 et 2020), afin de soutenir les programmes de développement dans les pays exportateurs d'immigration, en particulier en ce qui concerne les problèmes mondiaux tels que la pauvreté, l'inégalité et le chômage, qui sont des principales causes de la migration forcée.

1.2.1.2. Démonter les réseaux de contrebande

Les procédures de lutte contre les réseaux de contrebande, sur le sol de l'Union européenne et en Mer méditerranée, est limitée. En effet, ces réseaux sont surtout actifs dans les pays en dehors de l'Union.

La politique de l'UE vise à transformer les opérations de contrebande des opérations «à haut rendement et moindre risque» à des opérations «à moindre rendement et haut risque», grâce à la coopération de sécurité avec les pays où ces réseaux sont actifs. Il s'agit de mener dans ces pays des opérations de détection et de confiscation de leurs bateaux. L'UE coopère également avec les banques et les entreprises de transfert d'argent, ainsi que les organismes de cartes bancaires, afin de geler leurs fonds et lutter contre le blanchiment d'argent.

L'UE incite les Etats membres à renforcer leurs législations en matière de lutte contre les réseaux d'immigration clandestine, de manière à rendre ce trafic plus difficile.

1.2.1.3. Activer les rapatriements

Une incitation de l'immigration clandestine réside dans le fait que les immigrants et les réseaux de contrebande savent pertinemment que les meures de reconduite à la frontière des clandestins expulsés ne sont, en pratique, pas ou peu appliqués.

L'UE cherche donc à augmenter les taux d'exécution des décisions de rapatriement, dans deux directions:

- La première tendance est de suivre la mise en œuvre de ces décisions au niveau des pays européens et de trouver un équilibre entre son application, au besoin en utilisant la force mais dans le respect des valeurs humaines et sans préjudice du principe de « non-refoulement ».
- La deuxième tendance est de chercher à signer des accords de réadmission « *Readmission agreement* »⁸⁶ avec des nouveaux Etats et d'exiger des pays qui ont signé ces accords qu'ils remplissent leurs obligations. Au besoin, l'UE menace de couper l'aide financière dont ils sont bénéficiaires.

1.2.2. la gestion des frontières extérieures

Le deuxième pilier de la gestion des migrations comprend un contrôle strict des frontières européennes à travers l'accroissement de l'efficacité de FRONTEX, le développement du processus d'alerte précoce et l'adoption d'une politique uniforme entre les nations pour la gestion des frontières, en plus d'une nouvelle initiative lancée par l'Union et connue sous le nom de « frontière intelligente ».

La Commission européenne a présenté une proposition visant à augmenter le nombre d'agents de FRONTEX, de 400 actuellement pour atteindre environ un millier de personnes en 2020.

Il s'agit aussi d'accroître ses pouvoirs de manière à être en mesure d'intervenir pour protéger les frontières de tout pays européen que l'Union estime incapable de contrôler ses frontières, même sans l'approbation dudit Etat.

⁸⁶ Accords de rapatriement permettent le retour de tout immigrant dans les pays européens illégalement à l'état à partir de laquelle ou à travers laquelle pour avoir accès à l'Europe. Les États qui ont signé un tel accord avec l'Union européenne sont: l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie, la Géorgie, Macao, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Russie, Pakistan, Serbie, Sri Lanka, Turquie.

L'UE veut augmenter sa capacité de détection précoce des risques provenant de l'afflux d'immigrants en grand nombre à travers la Méditerranée. À cette fin, il cherche à étendre l'utilisation du système de contrôle des frontières européennes Eurosur⁸⁷ pour inclure toutes les autorités civiles et militaires qui ont un rôle dans le contrôle des frontières maritimes, en plus de la participation de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Algérie et de la Libye dans cette partie du système d'un projet financé par l'UE pour surveiller les plages sud de la Méditerranée.⁸⁸

Il a été convenu, en 14 janvier 2016, que l'Agence européenne pour la surveillance de l'industrie de la pêche EFCA sert à fournir FRONTEX en renseignements sur les mouvements des navires de pêche par le biais de son système de surveillance des navires « *Vessel Monitoring system* », ce qui aide à détecter les navires furtifs utilisés pour la contrebande d'immigrants.⁸⁹

Les lois de gestion frontalières diffèrent entre les pays européens, de sorte que l'UE cherche à développer une norme unifiée pour la gestion de ces limites au niveau fédéral. Il a été alloué à cet effet, selon une valeur de 2,7 millions d'euros jusqu'en 2020.

L'UE dispose de trois bases de données importantes: Base d'empreintes digitales de réfugiés « Eurodac », base de données de visas « Visa information system », et la base de données Schengen « Schengen information system ».

L'Union a lancé l'initiative dite frontière intelligente « *Smart borders* », qui comprend la connexion des bases de données ensemble et leur utilisation optimale, afin de mieux gérer les migrations et les frontières extérieures et de maintenir, dans le même temps, la liberté de mouvement dans l'Union européenne.

⁸⁷ Surveillance européenne : régime de la surveillance des frontières européennes a été créé le 22 Octobre 2014, il fournit tous les signataires de la Convention sur le «Schengen» et de l'information sur les frontières FRONTEX.

⁸⁸ The human cost of fortress Europe, Amnesty international, 2014, p. 18.

⁸⁹ European fisheries control Agency (EFCA) and Frontex agree on closer cooperation, FRONTEX, 14 janvier 2016, disponible sur: <http://frontex.europa.eu/news/european-fisheries-control-agency-efca-and-frontex-agree-on-closer-cooperation-6LRXrc>, date de consultation: 10 janvier 2017.

1.2.3. L'adoption d'une politique d'asile forte et unifiée

Le troisième pilier de la politique permanente d'immigration en Europe comprend une bonne application du système européen commun d'asile « CEAS »⁹⁰ en général et le système de « Dublin » en particulier.

1.2.3.1. L'application cohérente du système européen unifié d'asile

L'application du système européen unifié d'asile d'une façon cohérente entre les différents États membres est l'une des priorités de l'Union. À cette fin, va être créé un nouveau mécanisme de suivi pour évaluer l'étendue de l'application des règles d'asile approuvées et donc renforcer la confiance mutuelle entre ces pays. En outre, la Commission européenne permettra de clarifier les critères pour l'accueil et la protection des demandeurs d'asile, conformément à la Convention de Genève.

L'UE sera impliquée dans l'étude des demandes d'éléments d'immigration et fournira une assistance pratique afin de parvenir à des décisions cohérentes entre les États. Elle établira un réseau servant à identifier les places vacantes entre les États afin que puissent être utilisés ces lieux pour la répartition des réfugiés rapidement en cas d'urgence.

Le processus de traitement des demandes d'immigration actuel est surchargé en raison du grand nombre de demandes d'asile. En 2014, 55%⁹¹ du nombre total de demandes ont été approuvées, tandis que les demandes de certaines nationalités ont été entièrement rejetées. L'UE vise à alléger le fardeau sur le système. Elle a donc établi une liste des pays exportateurs de migrants qui sont considérés pays sûrs « *Safe countries* », à savoir que les citoyens de ces pays n'ont aucune raison de faire des demandes d'asile. Ainsi, les pays de l'UE peuvent décider plus rapidement le rejet des demandes des ressortissants de ces pays.

⁹⁰ L'UE travaille sur la construction d'un système unifié de migration CEAS: (Common European Asylum System) Système européen commun d'asile, a été ajouté en 2013 une nouvelle série de lois relatives aux questions d'asile.

⁹¹ A European agenda on migration, *op. cit.*, p. 12.

1.2.3.2. Application du système de « Dublin »

L'UE veut appliquer le système de « Dublin » uniformément entre tous les pays européens. Elle insiste sur la nécessité de prendre les empreintes digitales des mains de tous les immigrants quand ils entrent sur le territoire de l'Union, au moyen d'équipes qui ont été réparties aux « points chauds », tout en tenant compte des droits des immigrants.

L'UE envisage également d'ajouter l'empreinte du visage, en plus de l'empreinte digitale « *handprint* », sur les bases de données Eurodac.

1.2.4. Une nouvelle politique de l'immigration légale

Le quatrième pilier de la politique de l'immigration clandestine permanente comprend l'amélioration de la gestion de l'immigration légale et l'activation de l'intégration des immigrants.

1.2.4.1. L'amélioration de la gestion de l'immigration légale

Le nombre d'immigrants légaux reçus par les pays européens varie en fonction de la politique de chaque pays et il n'y a pas d'autorité de l'Union européenne sur ces pays. L'Union a cependant un rôle spécifique à jouer par le biais des programmes européens pour attirer les étudiants et les chercheurs tels que Horizon 2020⁹² et Erasmus +⁹³.

L'UE a approuvé en 2009 la loi de la carte bleue « *Blue Card* »⁹⁴ (par analogie avec la « carte verte » américaine) pour attirer les migrants qualifiés, mais cette loi a attiré seulement 16 000 immigrants au cours des deux premières années d'application, dont 13 000 cartes accordées par l'Allemagne.⁹⁵ L'Union examinera cette loi pour la rendre plus efficace afin d'attirer des compétences et des investisseurs potentiels en Europe,

⁹² Le plus grand programme européen pour la recherche et les inventions financé par 80 milliards d'euros entre les années 2014 et 2020.

⁹³ Programme européen pour l'éducation, la formation et la jeunesse, le financement du sport 14,7 milliards entre les années 2014 et 2020.

⁹⁴ Loi sur la carte bleue, similaire à la (carte verte) des États-Unis, vise à attirer des spécialistes pour travailler en Europe. Conditions les amener à une personne résidant en dehors de l'Union européenne, l'apprenant ou à une certaine habileté de compétences, et il a une offre d'emploi en Europe. Tous les pays de l'UE ont partagé dans la présente loi à l'exception de la Grande-Bretagne, en Irlande et au Danemark.

⁹⁵ A European Agenda on migration, *op.cit.*, p.16.

ainsi que pour faciliter la circulation⁹⁶ des titulaires d'une carte bleue entre les pays de l'Union.

L'UE va activer ses outils qui déterminent les besoins du marché du travail, elle activera aussi le dialogue entre les chefs d'entreprise et les responsables syndicaux d'immigrants pour la prestation maximale des immigrants sur le plan économique sans affecter leurs droits. L'UE vise à relancer les visites à but économique, tout en minimisant les risques sécuritaires.

Ainsi, la Commission européenne a-t-elle présenté en avril 2014 un projet de résolution visant à modifier le visa Schengen. Il s'agit de raccourcir la durée d'obtention de visa de 15 jours (actuellement) à 10 jours et de développer la coopération consulaire. Il sera ainsi possible, pour les ressortissants d'un pays extérieur à l'Union, de demander un visa pour un pays européen (qui n'aurait pas son propre consulat) à travers le consulat d'un autre Etat européen.

Il est également prévu d'adopter d'un nouveau type de visa touristique (*Touring Visa*)⁹⁷, qui permettra de se déplacer entre les pays européens pendant plus de 90 jours au cours d'une période de six mois, ce qui contribue à attirer les artistes et les touristes.

1.2.4.2. L'activation de l'intégration des immigrants

L'UE a complété les mesures visant à l'augmentation de l'immigration légale par des mesures d'intégration des immigrants dans les sociétés européennes. En plus de la charge financière du programme "de l'asile, l'immigration et l'intégration" (AMIF), l'Union va convertir 20% du budget du Fond social européen (*European social fund*) pour soutenir le processus d'intégration, en particulier dans le domaine de l'enseignement des langues, le développement des échanges culturels et des campagnes sur le « vivre-ensemble » entre les Européens et les immigrants.

Leur mise en œuvre a révélé des différences de vues entre les pays européens sur certaines des procédures d'intervention immédiate et certaines parties du plan de développement durable.

⁹⁶ Titulaire de la carte bleue a besoin d'une nouvelle carte à chaque fois qu'il déplacé d'un état à un autre à l'intérieur des frontières de l'UE.

⁹⁷ Visa (Tourisme de visa Schengen) actuellement approuvé, à la fois valable pour l'entrée d'une ou plusieurs fois, ne permettent pas de rester plus de 90 jours dans un délai de six mois.

2. Les défis posés par les mesures de traitement de l'immigration

2.1. La différence entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest

La relation entre les pays de l'Union européenne est marquée par de nombreuses différences, notamment la controverse sur la monnaie unique et la récente controverse sur la crise économique grecque. La crise de l'immigration clandestine est venue approfondir ces différences. Le problème actuel d'une politique européenne unifiée face à cette crise est la crainte que suscite la présence croissante d'immigrants dans certains pays de l'Union européenne, en particulier ceux de l'Est. Ces derniers ne sont pas prêts à accepter le pluralisme culturel et religieux dans leurs sociétés, contrairement à l'Europe occidentale.

L'UE comprend actuellement vingt-huit pays, dont huit appartenaient précédemment au Pacte de Varsovie : la République tchèque et la Slovaquie (formant autrefois la Tchécoslovaquie), la Slovénie et la Croatie (ils faisaient autrefois partie de la Yougoslavie), ainsi que la Roumanie, la Pologne, la Bulgarie et la Hongrie.

Ces pays sont entrés dans l'Union européenne sur la base de leur engagement à respecter des valeurs humaines, l'ouverture des frontières et une gouvernance transparente, l'indépendance des médias, le pluralisme culturel et la protection des minorités.

Le 22 septembre 2015 a été approuvé un plan de répartition des réfugiés sur tous les pays de l'Union européenne au prorata de leur population globale. Ce plan a été adopté à la majorité. La Finlande s'est abstenue, tandis que la Grande-Bretagne a utilisé le droit de ne pas participer au plan « *opt out option* »⁹⁸. La Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ont voté contre la résolution, tandis que la Pologne a voté en sa faveur, mais plus tard, a annoncé son opposition à cette résolution.

Le Premier ministre de la Hongrie, Viktor Orbán, a estimé que les réfugiés qui arrivent en Europe « *ont été élevés dans une religion autre que le christianisme et représentent une culture différente radicalement de la culture européenne, la plupart*

⁹⁸ Les lois de l'Union européenne appliquent à tous les États membres, mais ces pays négocient parfois « l'option de ne pas participer » *opt out option* dans certains accords ou des lois émises par l'Union et sera voté ce droit entre les États membres. La Grande-Bretagne « droit de ne pas participer » dans les conventions sur la liberté, la sécurité, la justice, et les accords liés à l'économie et la monnaie, et ce droit n'utilise pas l'euro.

d'entre eux étant non-chrétiens... Ceci est très important parce que l'Europe et les Européens ont des racines chrétiennes ». La Hongrie a construit une clôture de 176 km de long et de 4 mètres de haut sur sa frontière avec la Serbie, afin de limiter l'entrée des immigrants sur son territoire.⁹⁹

Le Premier ministre slovaque Robert Fico, a annoncé le 30 septembre 2015, à la suite de la décision de l'UE de répartir les réfugiés dans tous les Etats membres, que son pays avait présenté une plainte à la Cour de justice européenne pour contester cette décision de répartition. En effet, la Slovaquie considère que le vote a été adopté selon le principe de la majorité, alors qu'il aurait dû suivre le principe du consensus. En conséquence de quoi la Slovaquie estime pouvoir utiliser son droit de révocation.¹⁰⁰

Le chef de la République tchèque Milos Zeman, a décrit le 27 décembre 2015, la vague actuelle de réfugiés qui affluent vers l'Europe comme une entreprise d'invasion et non un mouvement d'asile spontané. Il a considéré que la sympathie avec les réfugiés âgés, les enfants et les malades est chose louable sur le plan humain, mais qu'il ne fallait pas perdre de vue que la grande majorité des immigrants sont des jeunes gens, parfaitement en mesure de prendre les armes et se battre pour la liberté de leur pays contre « *Daesh* » plutôt que de choisir la migration.

La Pologne a accepté de recevoir 4 500 réfugiés lors du plan de répartition approuvé par l'Union européenne en plus de ceux déjà reçus en 2000. Mais après les élections qui ont eu lieu en Pologne et l'arrivée du parti « Droit et Justice » au pouvoir, la Pologne a annoncé par son nouveau ministre des Affaires étrangères, Konrad Szymanski, le 14 décembre 2015, qu'à l'issue des incidents terroristes qui ont eu lieu à Paris, elle trouve qu'il est difficile de répondre à des engagements du gouvernement polonais précédent en ce qui concerne le processus de répartition des réfugiés.¹⁰¹

Quant à eux, les pays d'Europe occidentale qui accueillent des réfugiés le font pour des motifs qui ne sont pas toujours purement humanitaires.

⁹⁹ TRAYNOR Ian, *Migration crisis: Hungary PM says Europe in grip of madness*, the guardian, 3 septembre 2015, disponible sur: <http://www.theguardian.com/world/2015/sep/03/migration-crisis-hungary-pm-victor-orban-europe-response-madness>, date de consultation: 1 janvier 2017.

¹⁰⁰ GABRIZOVA Zuzana, *Slovakia pushes ahead with legal action over EU refugee quotas*, Euroactiv, 1 octobre 2015, disponible sur: <http://www.euractiv.com/sections/justice-home-affairs/slovakia-pushes-ahead-legal-action-over-eu-migrant-quotas-318139>, date de consultation: 1 janvier 2017.

¹⁰¹ ANONYME, *Poland won't relocate migrants after Paris attacks*, Reuters, 14 novembre 2015, disponible sur: <http://www.euractiv.com/sections/global-europe/poland-wont-relocate-migrants-after-paris-attacks-319483>, date de consultation: 1 janvier 2017.

En effet, beaucoup d'autres raisons entrent en considération :

- L'Europe occidentale voit dans les immigrants la solution à ses problèmes démographiques : le vieillissement et le déclin de sa population. Malgré le fait que ces problèmes existent en Europe orientale, mais c'est moins sévère et celle-ci ne voit pas la nécessité de les traiter par l'immigration.
- Les courants marxistes et les athées considèrent que les immigrants, en particulier les musulmans, pourraient éliminer ou éroder le caractère chrétien de l'Europe, ce qui rejoint leurs orientations et leurs aspirations profondes.
- L'Allemagne cherche spécifiquement à faire oublier à l'opinion publique mondiale qu'elle est la terre de Hitler et des camps d'extermination nazis. Elle se veut donc aujourd'hui le symbole de la compassion humaine. Elle figure parmi les plus grands donateurs pour aider les immigrants.

2.2. La différence entre le Nord et le Sud

Cette différence résulte de la disparité de l'application du système dit « de Dublin », en particulier les éléments qui déterminent le pays responsable du traitement d'une demande d'asile particulière. Il existe des différences entre les pays d'Europe du Nord qui appuient ce système, en particulier l'Allemagne et la Suède, et les pays du Sud qui lui sont opposés, en particulier l'Italie et la Grèce, lesquels sont considérés comme une passerelle vers l'Union pour les gens de la mer Méditerranée.

L'Union européenne a travaillé après la signature de l'accord de Schengen pour créer le système européen unique d'asile (CAES). Ce système est actuellement basé sur trois éléments de base: le système de « Dublin », la base de données d'empreintes digitales (Eurodac) et le Bureau européen Pour aider les affaires d'asile (European Asylum Support office (EASO)).

Le Bureau des affaires d'asile (EASO) aide les Etats membres dans le développement des leurs systèmes d'asile suivant les objectifs de l'Union afin de parvenir à un mécanisme unifié d'asile. Il assure la formation des travailleurs dans ce domaine au niveau de l'Union et facilite l'échange d'informations entre les pays sur les demandes d'asile, outre le fait qu'il fournit une assistance technique et pratique, en particulier pour les pays confrontés à la pression démographique en raison de l'afflux d'immigrants.

La base de données (Eurodac) vient en appui du système dit « de Dublin », car elle contient les empreintes digitales des réfugiés lors de leur première entrée sur le territoire européen, ce qui rend plus facile leur traçabilité et les empêche de fournir de nombreuses demandes d'asile.

Le système de Dublin vise principalement à établir un cadre juridique pour déterminer l'Etat qui doit étudier une demande d'asile particulière. Il vise également à dissuader les immigrants d'exploiter les différences entre les systèmes d'asile qui existent dans des pays européens et, partant, la lutte contre la «asylum shopping» . Il s'ensuit une atténuation des mouvements de migration internes en Europe et une accélération du traitement des demandes d'asile.

Le système de Dublin a été modifié deux fois, le plus récemment en 2013. Il est depuis lors connu sous le nom de «Dublin 3». Cette modification a clarifié la responsabilité des États dans le traitement des demandes d'asile.

Les demandes d'asile sont examinées selon quatre cas :

- Dans le premier cas, une responsabilité de l'État où se trouve la famille du demandeur d'asile, en particulier les mineurs, est instituée : c'est cet Etat qui doit instruire les demandes d'asile.
- Le deuxième cas, en cas de non-application du premier cas, concerne l'hypothèse selon laquelle un immigrant, qui serait entré en Europe avec un visa d'immigration légale, souhaiterait rester après l'expiration de la validité dudit visa en déposant une demande d'asile. Dans ce cas, la responsabilité de l'étude de la demande incombe à l'Etat qui lui a octroyé le visa.
- Le troisième cas concerne l'entrée illégale et *la présence* de l'empreinte d'immigré dans le système (Eurodac). La responsabilité de l'étude de la demande d'asile incombe alors au premier Etat dans lequel cet immigré est entré dans l'Union européenne.
- Le quatrième et dernier cas concerne l'entrée illégale et *l'absence* de l'empreinte de l'immigré dans le système (Eurodac). La responsabilité de l'étude de la

demande d'asile incombe alors à l'Etat dans lequel l'immigrant a demandé l'asile.¹⁰²

Au cours du processus de détermination de l'Etat qui a la responsabilité d'étudier une demande d'asile particulière et à cause de la grande pression exercée par le nombre d'immigrants et pour accélérer la mise en œuvre de ce processus, on se repose souvent sur la base de données pour voir si l'immigrant est venu d'un autre pays. Dans le cas de la présence d'une empreinte digitale, on saute directement à l'adoption de la troisième préférence c'est-à-dire que l'on transfère le dossier de l'immigré à l'État qui a eu précédemment ses empreintes digitales en oubliant donc la première priorité, à savoir la réunion de la famille, sachant que cette dernière est une partie importante des cas de demandes d'asile.

L'application du système de Dublin a pour conséquence d'alourdir la charge qui pèse sur les pays de première arrivée des immigrants, c'est-à-dire les pays européens du Sud, qui sont aux frontières extérieures de l'Union.

Pour cette raison, ces pays considèrent que le système de Dublin a transféré la charge de l'étude des demandes d'asile d'Europe du Nord vers eux. Ces pays du Sud de l'Europe pensent que ce système conduit à l'affaiblissement de leur capacité à protéger les réfugiés, ainsi qu'à l'augmentation des charges financières qui pèsent sur eux en raison du coût d'hébergement en attendant qu'il soit statué sur la demande d'asile.

A l'inverse, les pays d'Europe du Nord voient dans l'application du système de Dublin le moyen qui leur permet de mettre en œuvre leurs obligations au titre du « régime européen unique d'asile », d'autant plus que ces pays sont la destination finale pour la plupart des immigrants et reçoivent la majeure partie d'entre eux.

Le système de Dublin n'a pas été principalement destiné à partager le fardeau de l'étude des demandes d'asile. Il n'a pas atteint ses objectifs d'accélérer le traitement des demandes d'asile et de supprimer les différences entre les pays concernant les réfugiés. Ainsi, il y a un sentiment croissant parmi les nations qu'il convient d'amender l'accord de Dublin. La Commission européenne s'est prononcée dans ce sens et a demandé de réexaminer en particulier ce qui concerne les raisons du retard dans le

¹⁰² European commission report, *The European Union explained: Migration and asylum*, 2014, p.10.

traitement des demandes ainsi que le coût de l'application de ce système au niveau des Etats et son impact sur l'intégration des immigrants.

Les pressions et les variations actuelles sur le système « Dublin » pourraient conduire à un changement radical dans la politique du système européen unique d'asile (CAES).

On irait vers un système qui vise à instruire les demandes d'asile en coopération entre deux Etats ou à favoriser la reconnaissance par un Etat de la décision d'un autre Etat en ce qui concerne la demande d'asile.

Il appartient à la Commission européenne et aux États membres de choisir entre la modification du système de Dublin ou son abrogation.

2.3. Le déséquilibre dans les mesures anti-immigration de l'UE

Certaines actions de l'UE ont des effets pervers et peuvent être incohérentes, voire contre-productives entre elles.

Ainsi, les opérations de recherche et de sauvetage menées par l'Union européenne dans la Méditerranée sont devenues un facteur attractif pour les immigrants, plutôt qu'un effet dissuasif sur eux. Cela encourage les migrants à traverser la Méditerranée en sachant qu'il y a quelqu'un qui va les secourir en cas d'exposition au risque. Il est un paradoxe de constater que les réseaux de contrebande bénéficient de ces opérations.

Ces réseaux ont parfaitement pris en considération ces aides humanitaires de l'UE, pour amener les immigrants vers le continent européen dans la dernière étape du voyage de la contrebande.

L'UE collabore avec de nombreux pays et leur fournit une aide financière. Il s'agit :

- soit de contrôler les frontières et empêcher les réfugiés de traverser la Méditerranée : les pays bénéficiaires de ces aides sont la Libye et la Turquie.
- soit d'aider ces pays à fournir les besoins des réfugiés afin de les motiver à rester et de ne pas émigrer en Europe : les pays bénéficiaires de ces aides sont le Liban, la Jordanie et la Turquie.

Il est à noter, cependant, que cette aide financière, d'une part, n'atteint pas le but désiré et, d'autre part, est utilisée (ou détournée) comme un moyen de pression par certains pays qui ouvrent ou ferment leurs frontières en fonction de leur besoin d'assistance...

La mise en place de zones de sécurité en Syrie va alléger la pression des immigrants sur l'Europe. L'expérience récente des *zones de sécurité* dans Srebrenica¹⁰³ en 1995 n'est pas un exemple probant pour dupliquer la formule en Syrie.

Cependant, l'existence d'une coalition internationale, en particulier avec la présence russe, peut créer de telles zones en Syrie.

Celles-ci peuvent être utilisées à la fois pour :

- contenir les citoyens syriens à l'intérieur de leur pays,
- ou pour donner asile à des réfugiés syriens qui seraient partis en Europe ou dans les pays voisins de la Syrie et qui rentreraient dans leur pays d'origine.

L'Organisation des Nations Unies a indiqué que le Koweït a fourni depuis 2012 environ un milliard de dollars d'aide humanitaire à la Syrie et aux pays voisins (Liban, Jordanie). De la même manière, le Royaume d'Arabie Saoudite a fourni 586 millions \$, les Emirats Arabes Unis 405 millions de dollars et le Qatar 236 millions \$.

Toutefois, l'aide financière, bien qu'importante, ne suffit pas à propos de la situation humanitaire résultant de la crise en Syrie. Ajoutez à cela, l'absence totale de la Ligue arabe, bien que les pays les plus concernés par la crise soient arabes.

Les mesures de l'UE ont consisté en une augmentation du financement pour favoriser l'intégration des générations successives d'immigrants dans la population européenne.

Ces mesures seraient plus efficaces si elles permettaient de combattre l'idéologie terroriste pour l'empêcher de se propager entre les générations successives d'immigrants et aussi, par perméabilité, son extension à la population indigène.

Faute de quoi, l'Europe va inéluctablement entrer dans une spirale de violence mutuelle entre les deux communautés, les immigrants et les autochtones.

¹⁰³ Ville bosniaque de l'Est, où les forces serbes ont commis des massacres contre les musulmans en 1995.

2.4. La sécurité européenne face aux principes humanitaires

L'idée de parler de la crise des droits humains en Europe est difficile à croire, mais plusieurs développements récents sont source de préoccupation, y compris les restrictions sur les libertés civiles lorsque un Etat apporte des réponses aux attaques terroristes dont il a été victime.

Parallèlement à la montée des partis d'extrême droite, un discours xénophobe se répand à la faveur du débat en cours sur la situation des migrants.

On constate un affaiblissement de l'efficacité des institutions et des instruments chargés de protéger les droits humains traditionnels.

2.4.1. La lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme

Certains politiciens européens ont lancé une triple campagne sur les droits humains universels dans le cadre de la lutte contre le terrorisme :

- Leur premier argument consiste à dire que les suspects de terrorisme méritent moins de droits que les autres,
- Leur deuxième argument consiste à dire que l'Europe est autorisée à porter atteinte à la sécurité ou les droits de l'homme, mais pas les deux ensembles,
- le troisième argument consiste à énoncer est que les droits humains sont un jeu dans lequel existent toujours un perdant et un gagnant. Dès lors, l'Etat ne peut pas garantir les droits de la majorité, sans sacrifier les droits des minorités suspectes de terrorisme

Les gouvernements européens ont cherché, au cours des dix dernières années, à construire une nouvelle approche dans la lutte contre le terrorisme, où les droits humains sont mis de côté, ou au moins à la deuxième place après la sécurité.

2.4.2. la lutte contre l'immigration clandestine et les droits humains

On a vu au cours des dernières années, le terme « forteresse européenne » (*Fortress Europe*), qui a été adopté pour désigner les actions menées par l'Union européenne ou des États pour freiner le flux de migrants (par exemple : les barrières de protection autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla). Ces procédures ont été appliquées en Europe, en Méditerranée, ou dans les pays de départ et de transit. L'objectif premier de la « forteresse Europe » est la protection des frontières plutôt que

les immigrants. Mais cela représente un risque pour ces immigrants, obligés d'adopter des routes plus dangereuses pour arriver en Europe.

L'une des conditions des pays européens pour bénéficier de l'argent alloué par l'Union européenne pour faire face à la crise de l'immigration en vertu de « l'asile, l'immigration et l'intégration » (AMIF) est d'informer les organisations internationales des droits de l'homme sur les procédures afin d'évaluer l'impact sur les droits de l'homme, d'autre part, cette condition n'est pas énumérés, pendant le bénéfice des fonds, au titre du point de sécurité interne (ISF).¹⁰⁴

Les fonds alloués par l'UE pour surveiller la frontière sont supérieurs plusieurs fois aux fonds alloués pour aider les réfugiés. Par exemple, en 2014 les fonds alloués pour l'agence de contrôle des frontières (FRONTEX) 89,2 millions d'euros, alors qu'il se situait à 15,6 millions d'euros pour « le Bureau européen d'assistance en matière d'asile ».¹⁰⁵

Les pays de l'Europe orientale ont préféré, sans équivoque et publiquement, la sécurité aux droits de l'homme et en particulier aux droits des immigrants.

L'UE constitue une masse humaine d'environ un demi-milliard de personnes avec un revenu national d'environ 18.4 trillions dollars, et les réfugiés représentent environ 0,2% de la population. L'Union défend les droits humains des migrants, mais en même temps, prend de nombreuses mesures pour empêcher leur arrivée en Europe, ce qui est incompatible avec ces droits. En revanche, la Turquie, la Jordanie et le Liban comptent ainsi 86 millions de personnes avec un revenu national d'environ 900 milliards \$ et ils n'ont pas la capacité économique de supporter les conséquences financières résultant de cette population excédentaire, et les réfugiés au Liban seul représentent 25% de la population. Ces pays, une fois qu'ils reçoivent un tel grand nombre d'immigrants proportionnellement à leur population, maintiennent leurs droits de l'homme plus que l'Union européenne.

Les patrouilles de surveillance en méditerranée et le sauvetage des migrants confrontés au risque de naufrage est une application des principes de l'humanité. Alors que le retour direct de la mer aux pays de départ, ce qui est connu par « *Push*

¹⁰⁴ Amnesty international, human cost of fortress Europe, *op.cit.*, 2014, p. 10.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 16.

back »¹⁰⁶, sous le couvert de « *accords Redo* » signés avec ces pays sans tenir compte de leur état et l'utilisation de la violence dans certains cas, viole le principe du « non-refoulement » et donc la sécurité vient en premier lieu pour les principes humanitaires.

La réception des réfugiés, leur hébergement et les soins de santé dont ils sont bénéficiaires sont, en principe, en tête des principes humanitaires. Mais les Etats européens fuient leurs responsabilités pour ce qui concerne l'étude de la demande d'asile. Ainsi s'allongent les délais d'instruction des dossiers pour l'octroi du statut de réfugié immigrant. Il s'ensuit un retard dans l'obtention de la protection prévue par la Convention de Genève.

Cela illustre le fait que ces Etats placent la sécurité avant les principes humanitaires.

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré, le 2 décembre 2015, que les réfugiés afghans qui viennent en Allemagne à la recherche d'une meilleure situation économique seront renvoyés dans leur pays : « *Quand les réfugiés arrivent dans l'espoir d'une vie meilleure, et je sais ce grand espoir attire beaucoup, cela ne justifie pas le droit d'asile ou la résidence ici* »¹⁰⁷. Ainsi, une telle déclaration met la sécurité économique allemande avant les principes humanitaires.

La chancelière allemande a également déclaré le 8 janvier 2016 à l'issue des incidents d'abus sexuels dans la ville de Cologne, que les jeunes gens impliqués (la plupart entre eux sont des demandeurs d'asile) seront expulsés d'Allemagne et que le gouvernement va resserrer les procédures de la loi d'asile national et exclure les ressortissants des pays qui sont considérés comme sûrs. Là encore, elle a mis la sécurité sociale allemande avant l'aide aux migrants.¹⁰⁸

Le Premier ministre britannique James Cameron a lié, dans le 28 janvier 2016, la question de l'intégration des réfugiés à la question de l'extrémisme. Ce faisant, il a parlé des chiffres qui montrent que près de 190 000 femmes réfugiées vivant en Grande-Bretagne ne parlent pas anglais, même si leur séjour en Grande-Bretagne est effectif depuis des décennies. Il a souligné que son gouvernement chercherait à ne pas

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 20

¹⁰⁷ CONRAD Naomi, *Merkel: we will have to return people to Afghanistan*, DW, 2 décembre 2015, disponible sur: <http://www.dw.com/en/merkel-we-will-have-to-return-people-to-afghanistan/a-18889261>, date de consultation: 3 janvier 2017.

¹⁰⁸ ANONYME, *Merkel Moves to Tighten Refugee Asylum Rules after Outrage over Sex Assaults*, Newsmax, 12 janvier 2016, disponible sur: <http://www.newsmax.com/Newsfront/merkel-tightens-asylum-rules/2016/01/12/id/709083/>, date de consultation: 3 janvier 2017.

laisser les immigrants qui ne savent pas parler couramment l'anglais pendant deux ans et demi demeurer plus longtemps en Grande-Bretagne.¹⁰⁹

2.4.3. les institutions et les outils de droits de l'homme européens

Il existe toujours un risque dans les démocraties, c'est que la majorité soutient des actions portant atteinte aux intérêts des minorités. Le rôle des institutions de la protection des droits humains consiste justement à protéger les minorités de la «tyrannie de la majorité».

Au vu de la politique menée dans de nombreux pays de l'Union européenne aujourd'hui, il est clair que les gouvernements ne se sentent plus gênés par l'adoption de politiques abusives. Et que, s'ils ne faisaient pas cela, ils risqueraient de perdre leur popularité et le soutien que leur apportent les partis extrémistes.

On suppose que les droits humains font partie intégrante du projet européen. Si les deux seules institutions qui peuvent apporter un changement dans l'approche actuelle (la Commission européenne et la Cour européenne des droits de l'homme), n'ont pas travaillé avec plus de courage avec les États membres responsables quand ils ne respectent pas les règles, il est clair que la chute de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme se poursuivra.

¹⁰⁹ MACLELLAN Kylie, *UK PM Cameron launches English language campaign for Muslim women*, Reuters, 18 janvier 2016, disponible sur: <http://www.dailymail.co.uk/wires/reuters/article-3404756/>, date de consultation: 3 janvier 2017.

Conclusion

Sur les rives est et sud de la Méditerranée, des jeunes Arabes et Africains vont continuer à aspirer à atteindre la rive opposée de la Méditerranée tant que la pauvreté est leur pain quotidien, tant que la coexistence avec les guerres et le terrorisme est leur travail, tant que la tyrannie des dictatures est leur monde. Et ils continueront d'essayer de traverser la Méditerranée sur des vieux bateaux pour atteindre l'Europe patrie des droits de l'Homme, mais cette fois ils vont la trouver peut-être sans humanité.

Sur la rive opposée, les pays de l'Union européenne restent entre l'enclume des partis de gauche et le marteau des partis d'extrême droite. De sorte que les Européens risquent fort de se montrer à l'égard des Arabes aussi peu hospitaliers que d'autres Arabes. En clair, les pays du Golfe refusent d'accueillir sur leur sol les ressortissants syriens ou irakiens : L'Europe, à son tour, risque d'adopter la même attitude de rejet.

Et entre les deux rives, l'Union européenne restera instable et ne pourra pas sortir de cette crise toute seule.

Les raisons de l'émigration sont d'échapper à la guerre, à l'injustice et à la tyrannie des dictatures (c'est le cas des demandeurs d'asile politique), ou d'échapper à de difficiles conditions d'existence (c'est le cas des migrants pour raisons économiques).

Les conséquences de l'émigration, sécuritaires en particulier, peuvent conduire à la modification de l'accord « Schengen » ou à sa suspension pendant une période limitée, mais ne conduira pas à son annulation. En outre, la stratégie de lutte contre l'émigration est souvent efficace, mais peut être développée et améliorée.

Cette stratégie a eu un impact négatif, en ce sens qu'elle a montré l'existence de nombreux points de désaccord entre les pays de l'UE.

Ce mémoire a conclu que les principes humanitaires ont, dans un premier temps, incité l'Union européenne (sous l'impulsion de ses Etats membres de l'Ouest et malgré l'opposition de ses Etats membres de l'Est) à fermer les yeux sur l'illégalité des immigrants, en dépit de tous les défis que ces derniers avaient imposés.

Mais, avec la poursuite de la crise migratoire et sans trouver les solutions escomptées, l'UE a commencé à marcher dans la direction opposée, c'est-à-dire à négliger certains

principes humanitaires pour être en mesure d'imposer la sécurité et assurer la stabilité à ses populations.

Nous constatons aujourd'hui une émigration illégale sans précédent, non seulement au niveau de son nombre mais aussi grâce à son importance, vu qu'elle constitue un facteur essentiel dans le développement des événements au Moyen Orient et en Europe.

Si l'on désire décrire ce qui se passe actuellement dans ces deux régions, la meilleure expression serait « *Tel est pris qui croyait prendre* »... Les révolutions arabes déclenchées au nom des droits de l'homme furent encouragées par de nombreux pays dont les pays européens. A cause du phénomène de l'émigration illégale, elles ont abouti au fait que l'Europe, et au nom même des droits de l'homme, est devenue la destination des émigrés. Tel est le résultat de ces révolutions.

L'émigration illégale est devenue comme une liaison entre le Moyen Orient et l'Europe. L'instabilité au Moyen Orient aboutira nécessairement à l'instabilité en Europe. L'Europe a besoin aujourd'hui de renforcer sa cohésion interne et d'effacer les clivages Est-Ouest et Nord-Sud qui la traversent.

Elle a besoin de faire preuve de courage en montrant de la fermeté en Méditerranée et sur ses frontières terrestres afin d'empêcher l'afflux des émigrés.

En contrepartie, elle se doit de trouver aux futurs candidats à l'émigration des solutions efficaces en collaboration avec les autres pays.

Faute de quoi, la guerre enflammera inéluctablement l'Europe, auquel cas la question qui reste à poser est de savoir quand cela aura-t-il lieu...

Bibliographie

Ouvrages

- MALAKOOTI Arezo, *Migration trends across the Mediterranean*, International organization for migration, June 2015, 131 p.
- KUSCHMINDER K., DE BRESSER J. et SIEGEL M., *Irregular Migration Routes to Europe and Factors Influencing Migrants' Destination Choices*, Maastricht University, 2015, 92 p.
- MATTAWA M., *l'Union européenne et les questions d'immigration: les problèmes majeurs, les stratégies et les développements*, l'avenir arabe, 2015, 39 p.
- ZIGUNA Rabeh, *l'islamophobie et la montée de l'extrême droite en Europe: approche Sosisothagavah*, l'avenir arabe, 2014, 240 p.
- KAROLY Lorant, *the demographic challenge in Europe*, Brussels, Avril 2005, 32 p.

Rapports

- European commission report, Europe's demographic future: facts and figures, octobre 2007.
- Journal officiel de l'Union européenne, la Résolution n ° 1051/2013, 06 novembre 2013.
- European commission report, The European Union explained: Migration and asylum, 2014.
- European commission report, A European agenda on migration, European commission, 13 mai 2015.
- FRONTEX, Annual Risk Analysis 2015, avril 2015.
- Demography report, European Union, mai 2015.
- Migration policy debate report, how will the refugee surge affect the European economy, Organization for economic co-operation and development, novembre 2015.
- FRONTEX, Central Mediterranean route, 2015.
- FRONTEX, Western Mediterranean route, 2015.
- FRONTEX, Eastern Mediterranean route, 2015.
- FRONTEX, main migratory routes, 2015.
- FRONTEX, main migratory routes, 2016.
- FRONTEX, FRAN Quarterly, Quarter 1, January–March 2016.
- FRONTEX, Risk Analysis for 2016, Mars 2016.
- FRONTEX, European fisheries control Agency (EFCA) and Frontex agree on closer cooperation, , 14 janvier 2016.

Articles de presse contemporaine des faits étudiés

- CARTER Claire, Three muslim students shot dead execution style, Mailonline, 12 février 2015.
- ANONYME, Defiant Danes march after gunman attacks, Reuters, 16 février 2015.
- DEATH Sarah, Anders Breivik massacre: Norway's worst nightmare, The Guardian, 22 février 2015.

- ANONYME, 7/7 London bombings, BBC, 6 juillet 2015.
- SEMMELROGGEN Jan, The difference between asylum seekers, refugees and economic migrants, Independent, 18 août 2015.
- German chancellor Angela Merkel worried right-wing violence towards refugees could split Germany, ABC news, 1 septembre 2015.
- ANONYME, Europe rethinks the Schengen Agreement, Stratfor, 2 septembre 2015.
- TRAYNOR Ian, Migration crisis: Hungary PM says Europe in grip of madness, the guardian, 3 septembre 2015.
- HALL Macer, TERROR ALERT: UK faces attack in WEEKS, Government warns - more drone strikes imminent, the express, 9 September 2015.
- GABRIZOVA Zuzana, Slovakia pushes ahead with legal action over EU refugee quotas, Euroactiv, 1 octobre 2015.
- ANONYME, EU migrant distribution plan kicks off, Wall street journal, 9 octobre 2015.
- ANONYME, 3bn€, visa deal & EU access talks if Turkey stops refugee flow to Europe, RT news, 16 octobre 2015.
- ANONYME, Poland won't relocate migrants after Paris attacks, Reuters, 14 novembre 2015.
- CONRAD Naomi, Merkel: we will have to return people to Afghanistan, DW, 2 décembre 2015.
- ANONYME, terror attacks linked to islamists since 9/11, Timeline, 14 novembre 2015.
- VALLS M., le FN peut conduire à la « guerre civile, Le Monde, 11 décembre 2015.
- ANONYME, Migrant crisis: EU needs 'massive' resettlement programme, BBC News, 18 décembre 2015.
- ANONYME, Who were the terrorists, the Telegraph, 18 décembre 2015.
- KAMINSKI Mathiew, All the terrorists are migrants, Polotico, 23 décembre 2015.
- CENDROWICZ Leo, The end of Schengen, The independent, 4 janvier 2016.
- ANONYME, Merkel Moves to Tighten Refugee Asylum Rules after Outrage over Sex Assaults, Newsmax, 12 janvier 2016.
- MACLELLAN Kylie, UK PM Cameron launches English language campaign for Muslim women, Reuters, 18 janvier 2016.
- ANONYME, Tusk gives EU two months to save Schengen, Euronews, 19 janvier 2016.
- KNIPP Keersten, Safe countries of origin?, DW, 29 Janvier 2016.
- ONAYANGA-OMARA J. et HJELMGAARD K., Leaders pledge \$10B to help displaced Syrians, USA today, 4 février 2016.

Thèses et travaux universitaires

- CARROLL William, Far Right Parties and Movements in Europe, Japan, and the Tea Party in the U.S.: A Comparative Analysis, American Research Institute for Policy Development, 2014, 214p.
- SEEBERG Peter, Mobility Partnerships and the EU, Part II: The Cases of Libya, Morocco and Tunisia, Center of contemporary Middle East studies, July 2014.

Internet

- Summaries of EU legislation, Lien entre immigration légale et immigration clandestine, EUR- Lex, 2004, disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:l33191c>.
- Pew research center, Muslim population by country, 27 January 2011, disponible sur: <http://www.pewforum.org/2011/01/27/table-muslim-population-by-country>
- Results of the 2014 European elections, European parliament, disponible sur: <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/en/country-results-fr-2014.html>, date de consultation: 22 décembre 2016.
- Espagne: nouvelle loi donnant une couverture juridique pour retourner, Conseil européen sur les réfugiés et l'exil le 27 mars 2015, disponible sur: <http://ecre.org/component/content/article/70-weekly-bulletin-articles/1013-approval-de-nouvelle-loi-sur-publics-sécurité-poses-un-grave-menace-à-droit-de-l'asile-op-ed-par-estrella-galan-pear.html>, date de consultation: 20 octobre 2016.
- POPTCHEVA Eva-Maria, l'UE cadre juridique d'un asile et d'immigration irrégulière à l'arrivée, le service européen de la recherche du Parlement, Mars 2015, disponible sur: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/551333 / EPRS_BRI \(2015\) Internet 551333_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/551333 / EPRS_BRI (2015) Internet 551333_EN.pdf).
- European parliament, EU Readmission Agreements, Facilitating the return of irregular migrants, April 2015, disponible sur: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554212/EPRS_BRI\(2015\)554212_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554212/EPRS_BRI(2015)554212_EN.pdf).
- ANONYME, Deporting migrants since 2000, 18 juin 2015, disponible sur: http://news.yahoo.com/europe-spends-11-3-bn-euros-deporting-migrants-064015082.html.explained/index.php/File:Unemployment_rates,_seasonally_adjusted,_October_2015.png, date de consultation: 20 décembre 2016.
- European commission report, EU funding for migration and security: how it works, 14 août 2015, disponible sur: http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/docs/20150814_funds_amif_fsi_en.pdf, date de consultation: 20 décembre 2016.
- CALLUM Paton, Migrant crisis: Jean-Claude Juncker opens EU's doors to 160,000 refugees in emotional appeal, International business times, 9 septembre 2015, disponible sur: <http://www.ibtimes.co.uk/migrant-crisis-jean-claude-juncker-opens-eus-doors-160000-refugees-emotional-appeal-1519013>, date de consultation: 5 janvier 2017.
- Résultats régionales 2015, 15 décembre 2015, disponible sur: <http://election-regionale.linternaute.com/>, date de consultation: 22 décembre 2016.
- European union institute for security studies report, Waging Eurojihad: foreign fighters in ISIL, décembre 2015, p. 1- 2, disponible sur: http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Alert_53_Foreign_fighters_in_ISIL.pdf, date de consultation: 2 janvier 2017.
- Mediterranean sea data of missing migrants, Missing migrant project, janvier 2017, disponible sur: <http://missingmigrants.iom.int/mediterranean>.

TABLE DES ANNEXES

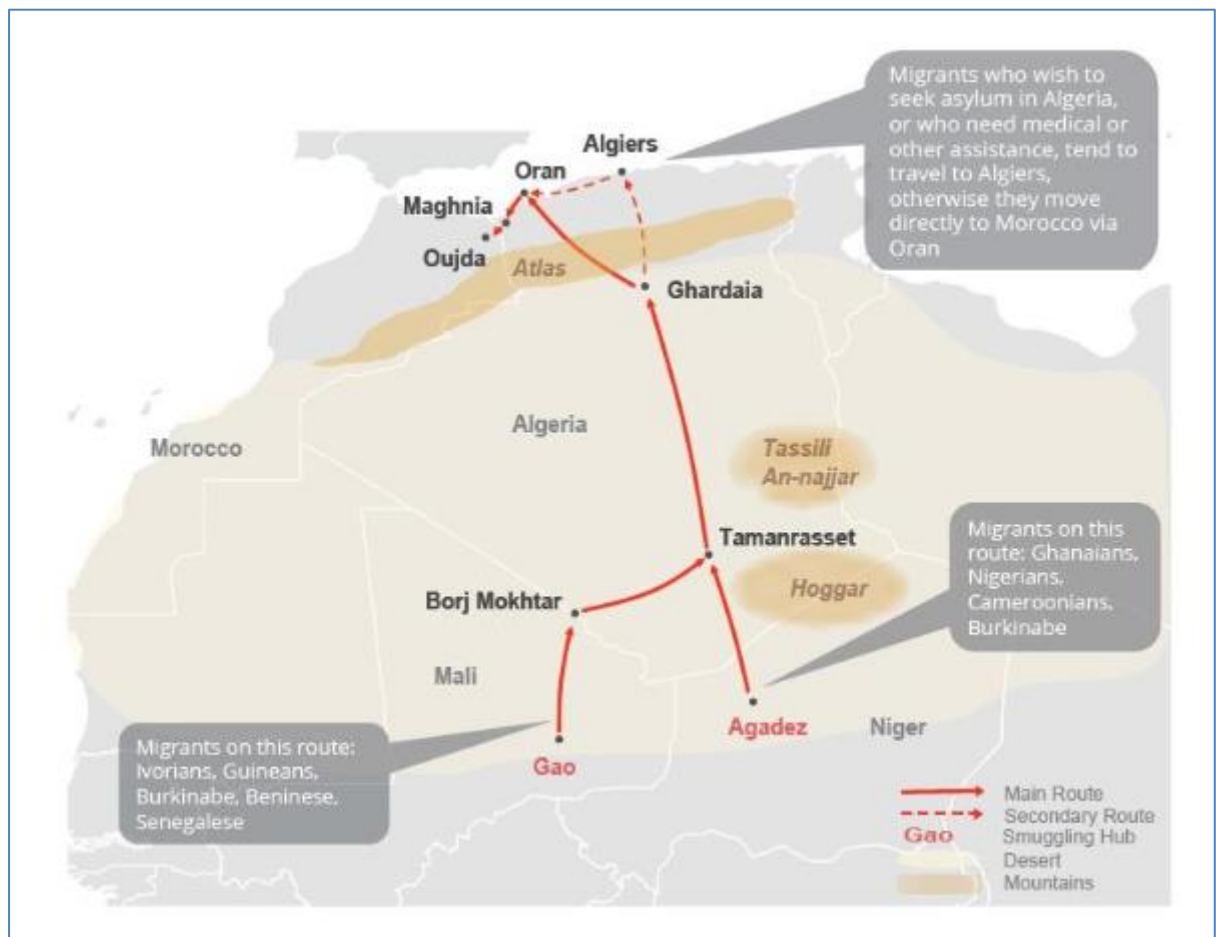
Annexe I : Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne occidentale)	73
Annexe II : Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne centrale)	76
Annexe III : Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne orientale)	77
Tableau n° 1 : Le nombre de résidents illégaux dans l'Union européenne	78
Tableau n° 2 : Les décisions d'expulsion des immigrants illégaux	79
Tableau n° 3 : Les décisions d'expulsion des immigrants illégaux mises en œuvre ..	80
Tableau n° 4 : Le nombre de résidents illégaux dans l'Union européenne Les pays les Plus exportateurs d'immigration illégale à travers la Méditerranée	81
Tableau n° 5 : Nombre des impliqués par de réseaux de trafic.....	82
Tableau n° 6 : Nombre d'immigrants illégaux à travers la Méditerranée	83
Tableau n° 7 : Plan de répartition des réfugiés	85
Tableau n° 8 : Plan de réinstallation des réfugiés dans les pays de l'UE	86
Carte n° 1 : Les pays de l'état Schengen	87
Carte n° 2 : Les mouvements de Steamer "Sandy" entre la Turquie et Italie	88
Carte n° 3 : Les routes approuvées pour l'immigration clandestine dans l'UE	89
Carte n° 4 : La route de la Méditerranée occidentale	90
Carte n° 5 : La route du milieu de la Méditerranée	91
Carte n° 6 : La route de la Méditerranée orientale	92
Carte n° 7 : Les États membres de l'accord "Schengen" qui effectuent des procédures de contrôle sur ses frontières	93
Graphique n° 1 : Nombre d'immigrants illégaux sur la route de la Méditerranée occidentale (terre et mer)	94
Graphique n° 2 : Nombre d'immigrants illégaux sur la route de milieu de la Méditerranée	95
Graphique n° 3 : Nombre d'immigrants illégaux sur la route de la Méditerranée orientale	96
Graphique n° 4 : Nombre de naufrage en Méditerranée en 2014	97
Graphique n° 5 : Nombre de naufrage en Méditerranée en 2015	98
Graphique n° 6 : Nombre de naufrage en Méditerranée en 2016	99

Annexe I

Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne occidentale)

1. La route à travers l'Algérie ¹¹⁰

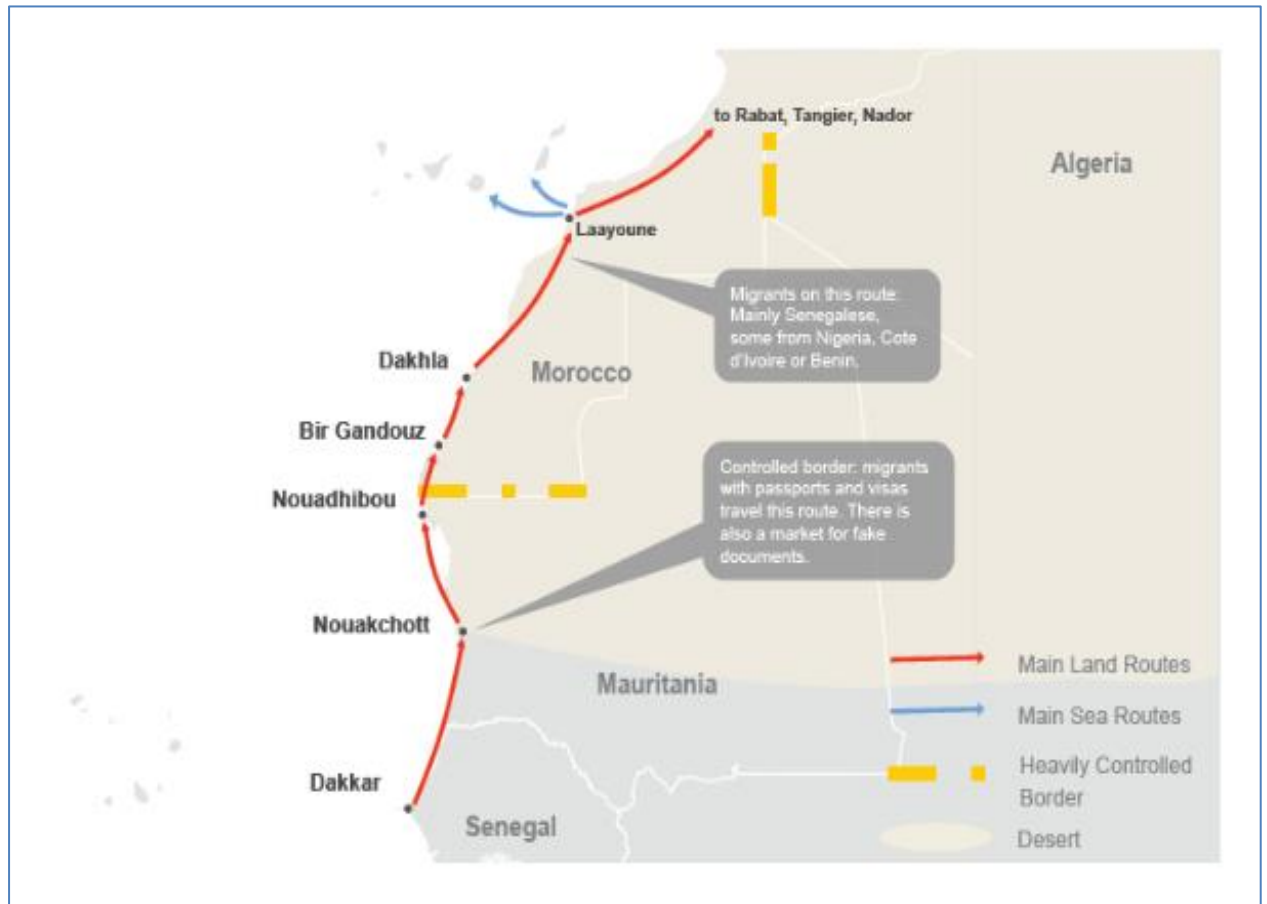
Commence de Mali (de la ville de Gao) ou du Niger (de la ville d'Agadez), puis à travers Tamanrasset, Ghardaïa et Oran en Algérie, puis au Maroc. Cette route est utilisée par les immigrants en provenance du Ghana, du Nigeria, Cameroun, Guinée, Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso et le Bénin.



¹¹⁰ MALAKOOTI, *op.cit.*, p. 35.

2. La route à travers la Mauritanie¹¹¹

Elle découle de Dakar au Sénégal, et Nouakchott en Mauritanie puis au Maroc. Cette route est utilisée par les immigrants venant du Sénégal, du Nigeria, Côte-d'Ivoire et le Bénin.



¹¹¹ *Ibid.*, p. 37.

3. La route dans le Maroc ¹¹²

Les immigrants qui veulent traverser la clôture pour Melilla vont aller à Nador, et ceux qui souhaitent traverser le détroit de Gibraltar vont diriger à Tanger.

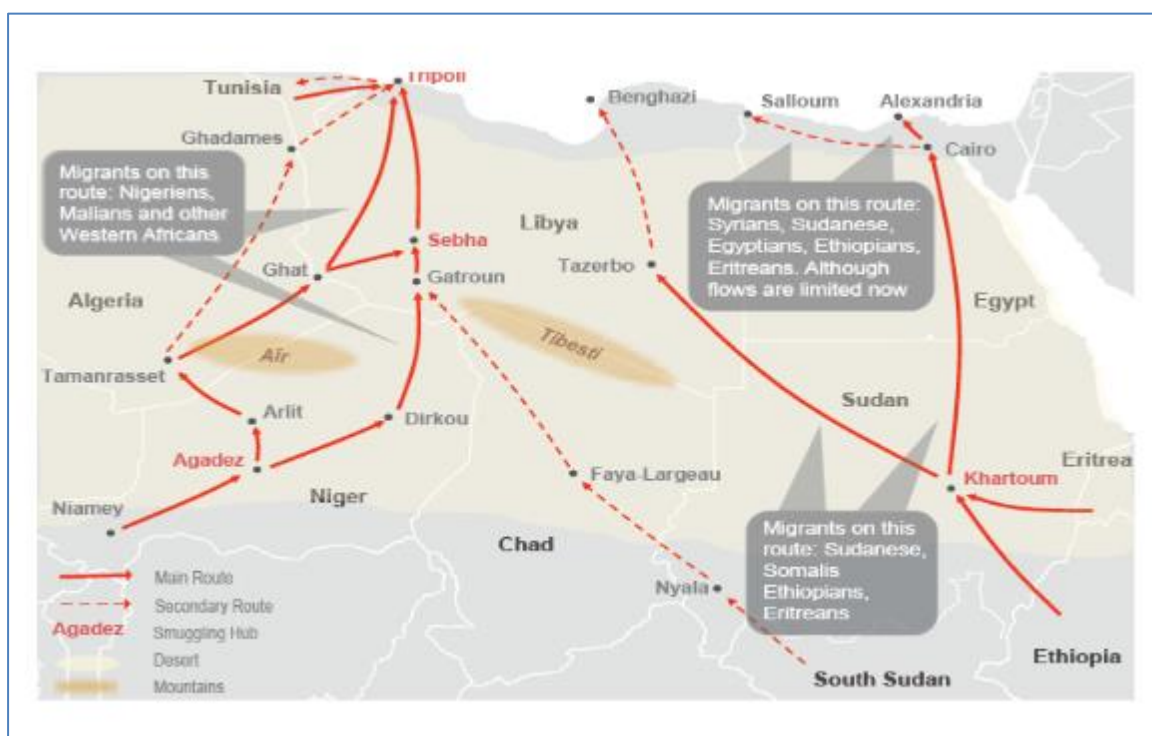


¹¹² *Ibid.*, p. 38.

Annexe II

Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne centrale) ¹¹³

1. La route orientale qui traverse de la Corne de l'Afrique à Khartoum, puis en Libye, et elle est utilisée par des immigrants provenant du Soudan, la Somalie, l'Ethiopie et l'Erythrée.
2. La route qui traverse de l'Egypte à la Libye à travers le passage de la frontière "Oum Salloum," et elle est utilisée par des immigrants provenant de la Syrie, le Soudan, l'Egypte, l'Ethiopie et l'Erythrée.
3. La route qui commence du Tchad arrivant à Sebha en Libye, et la route qui commence à partir du Niger et passe directement au nord vers la Libye ou par l'Algérie d'abord, puis la Libye. Cette route est utilisée par les immigrants provenant du Nigeria, le Mali et le désert sud-africain.
4. La route qui commence de la Tunisie arrivant à la Libye, et a été utilisé par les immigrants venant de Syrie, où ils arrivent en Algérie, puis voyagent par voie terrestre vers la Tunisie et la Libye, en profitant de l'absence de nécessité d'obtenir un visa pour l'Algérie, mais le nombre de Syriens a diminué avec l'imposition Algérienne de visa pour les Syriens en Décembre 2014.

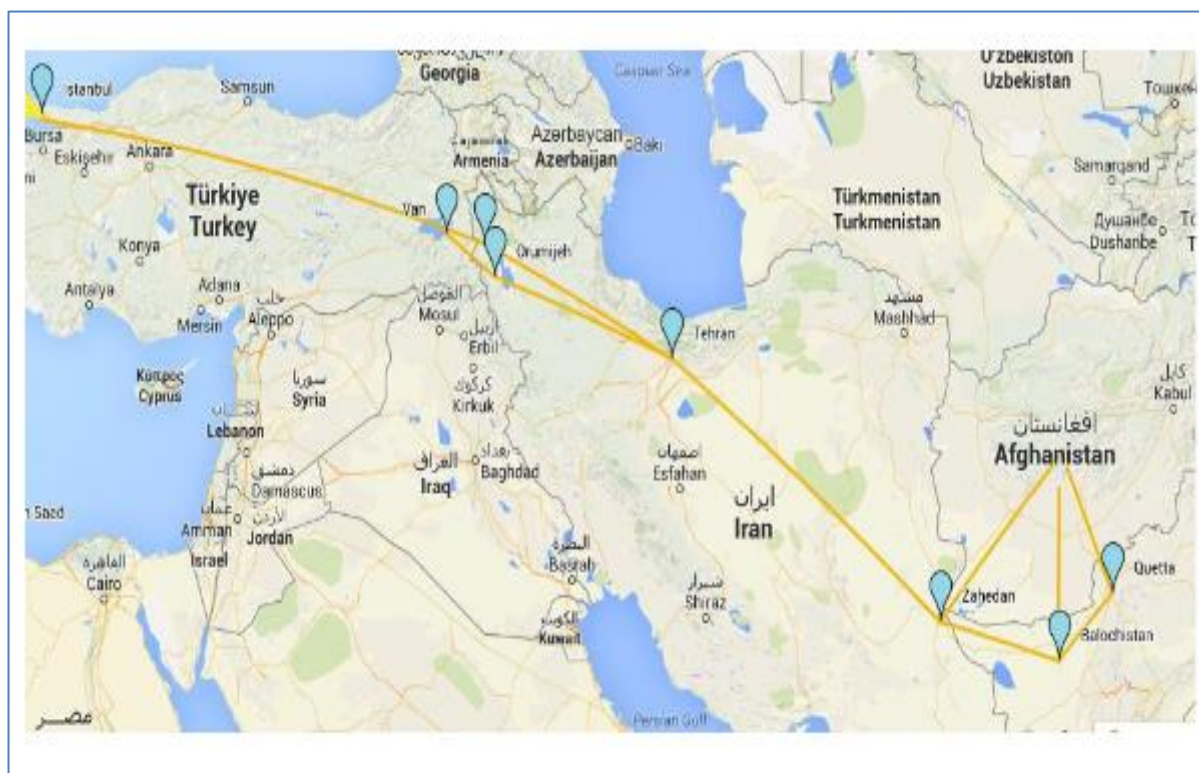


¹¹³ *Ibid.*, p. 84.

Annexe III

Les routes terrestres utilisées pour accéder à la route Marine (Route méditerranéenne orientale) ¹¹⁴

Cette route est utilisée par les immigrants provenant de l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Elle commence de l'Afghanistan ou le Pakistan, ensuite les immigrants traversent la frontière iranienne à pied pour rejoindre la ville de Zāhedān, où ils prennent le bus vers Téhéran. A Téhéran ils se connectent à la contrebande pour passer à la ville Orumijeh à la frontière irano-turque, où ils traversent la frontière à pied pendant la nuit dans des groupes de 50 à 100 personnes pour aller à la province Gan turque et de là à Istanbul.



¹¹⁴ KUSCHMINDER K., DE BRESSER J. et SIEGEL M, *op.cit.*, p. 35.

Tableau n° 1

Le nombre de résidents illégaux dans l'Union européenne¹¹⁵

Nationalité	2012	2013	2014	2015
Syria	6 907	16 402	53 618	140 261
Afghanistan	19 980	14 220	22 358	95 765
Iraq	6 812	4 452	5 800	61 177
Eritrea	3 243	5 975	32 477	39 330
Morocco	20 959	25 706	28 416	32 549
Albania	12 031	15 510	21 177	28 485
Pakistan	18 092	14 034	12 803	23 199
Ukraine	12 965	12 345	15 771	22 615
Kosovo	3 949	5 192	9 548	16 018
Algeria	15 420	14 116	14 769	15 587
Others	188 402	179 061	208 230	226 639
Total	308 760	307 013	424 967	701 625

¹¹⁵ FRONTEX, *annual risk analysis 2016, op. cit.*, p. 65.

Tableau n° 2

Les décisions d'expulsion des immigrants illégaux¹¹⁶

Nationalité	2012	2013	2014	2015
Syria	8 129	12 599	26 489	27 937
Albania	15 356	17 983	21 287	26 453
Morocco	15 436	12 486	19 789	22 360
Afghanistan	23 147	9 301	11 861	18 655
Ukraine	9 255	9 242	11 026	17 709
Iraq	5 629	3 517	3 292	16 093
Pakistan	24 707	16 567	13 717	12 777
India	10 628	10 193	8 860	8 287
Nigeria	9 345	8 549	7 135	7 059
Algeria	13 771	8 732	7 790	6 832
Others	134 546	115 136	120 744	122 563
Total	269 949	224 305	251 990	286 725

¹¹⁶ *Ibid.* p. 70.

Tableau n° 3

Les décisions d'expulsion des immigrants illégaux mises en œuvre¹¹⁷

Nationalité	2012	2013	2014	2015
Albania	12 699	13 149	20 544	26 442
Pakistan	6 253	10 488	12 127	9 609
Ukraine	6 500	7 645	7 763	9 582
Morocco	6 905	7 667	6 758	8 595
India	7 667	8 946	8 958	7 609
Russian Federation	6 221	6 894	8 216	6 652
Serbia	4 948	7 520	6 512	6 243
Kosovo	3 196	3 666	4 537	4 744
Nigeria	5 327	4 658	5 234	4 349
China	5 145	5 254	4 837	4 268
Others	84 184	83 068	74 932	73 216
Total	149 045	158 955	160 418	161 309

¹¹⁷ *Id.*

Tableau n° 4

Les pays les Plus exportateurs d'immigration illégale à travers la
Méditerranée¹¹⁸

	2014	2015				2016
Nationalité	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1
Syria	17 245	8 683	41 370	226 808	219 647	74 418
Afghanistan	4 468	2 554	16 567	56 769	136 518	38 652
Iraq	745	379	2 946	18 422	69 393	23 850
Pakistan	614	375	5 246	7 668	12 577	5 518
Iran	64	85	373	2 546	20 119	4 497
Nigeria	2 112	1 026	7 732	9 631	4 277	3 482
Gambia	2 558	1 471	2 407	2 692	2 129	2 485
Guinea	606	385	959	1 304	1 921	2 233
Somalia	2 148	1 547	6 231	4 748	4 401	1 900
Côte d'Ivoire	690	688	1 418	1 353	1 176	1 755
Others	14 965	6 441	42 470	45 982	32 380	12 945
Total Sea Border	46 215	23 634	127 719	377 923	504 538	171 735

¹¹⁸ FRONTEX, *FRAN Quarterly, Quarter 1, January–March 2016, op.cit.*, p. 19.

Tableau n° 5

**Nombre des impliqués par de réseaux de trafic d'immigrants
illégaux¹¹⁹**

Nationalité	2012	2013	2014	2015
Morocco	455	366	959	1 138
Not specified	514	693	681	703
Spain	498	241	510	613
Albania	241	279	413	611
Syria	79	172	398	533
France	351	271	417	469
Bulgaria	157	211	322	426
Romania	362	225	275	413
Turkey	232	185	396	411
Italy	513	675	487	370
Others	4 260	3 934	5 376	6 336
Total	7 662	7 252	10 234	12 023

¹¹⁹ FRONTEX, *Risk Analysis for 2016, op.cit.*, p. 64.

Tableau n° 6

**Nombre d'immigrants illégaux à travers la Méditerranée vers les
pays de l'Union européenne¹²⁰**

Routes	2011	2012	2013	2014	2015
Eastern Mediterranean route	57 025	37 224	24 799	50 834	885 386
Sea	1 467	4 370	11 831	44 057	873 179
Syria	76	906	5 361	27 025	489 011
Afghanistan	310	1 593	4 080	11 582	212 286
Iraq	76	47	57	382	90 130
Other	1 005	1 824	2 333	5 068	81 752
Land	55 558	32 854	12 968	6 777	12 207
Syria	1 216	6 216	7 366	4 648	7 329
Iraq	1 054	987	372	483	2 591
Afghanistan	19 308	7 973	2 049	893	1 349
Other	33 980	17 678	3 181	753	938
Western Balkan route	4 658	6 391	19 951	43 357	764 038
Not specified	75	39	38	153	556 258
Syria	34	178	1 171	7 320	90 065
Afghanistan	983	1 665	2 174	8 342	53 237
Other	3 566	4 509	16 568	27 542	64 478
Central Mediterranean route	64 261	15 151	45 298	170 664	153 946

¹²⁰ *Ibid.*, p. 17.

Eritrea	659	1 889	10 398	33 559	38 791
Nigeria	6 078	449	2 824	8 233	21 914
Somalia	1 416	3 403	4 506	5 785	12 430
Other	56 108	9 410	27 570	123 087	80 811
Circular route from Albania to Greece	5 269	5 502	8 728	8 841	8 932
Albania	5 022	5 398	8 592	8 757	8 874
FYR Macedonia	23	36	21	31	16
Georgia	21	7	23	14	13
Other	203	61	92	39	29
Western Mediterranean route	8 448	6 397	6 838	7 272	7 164
Guinea	392	261	142	769	1 991
Algeria	1 772	2 015	1 436	734	1 052
Morocco	775	508	282	476	828
Other	5 509	3 613	4 978	5 293	3 293
Eastern borders route	1 049	1 597	1 316	1 275	1 920
Afghanistan	105	200	149	209	491
Vietnam	23	158	149	257	461
Syria	4	22	64	98	153
Other	917	1 217	954	711	815

Tableau n° 7

Plan de répartition des réfugiés¹²¹

L'état	Pourcentage de réfugiés
Austria	2,62%
Belgium	2,91%
Bulgaria	1,25%
Croatia	1,73%
Cyprus	0,39%
Czech Republic	2,98%
Estonia	1,76%
Finland	1,72%
France	14,17%
Germany	18,42%
Greece	1,90%
Hungary	1,79%
Italy	11,84%
Latvia	1,21%
Lithuania	1,16%
Luxembourg	0,85%
Malta	0,69%
Netherlands	4,35%
Poland	5,64%
Portugal	3,89%
Romania	3,75%
Slovakia	1,78%
Slovenia	1,15%
Spain	9,10%
Sweden	2,92%

¹²¹ European commission, *European agenda on migration, op.cit.* p. 21.

Tableau n° 8

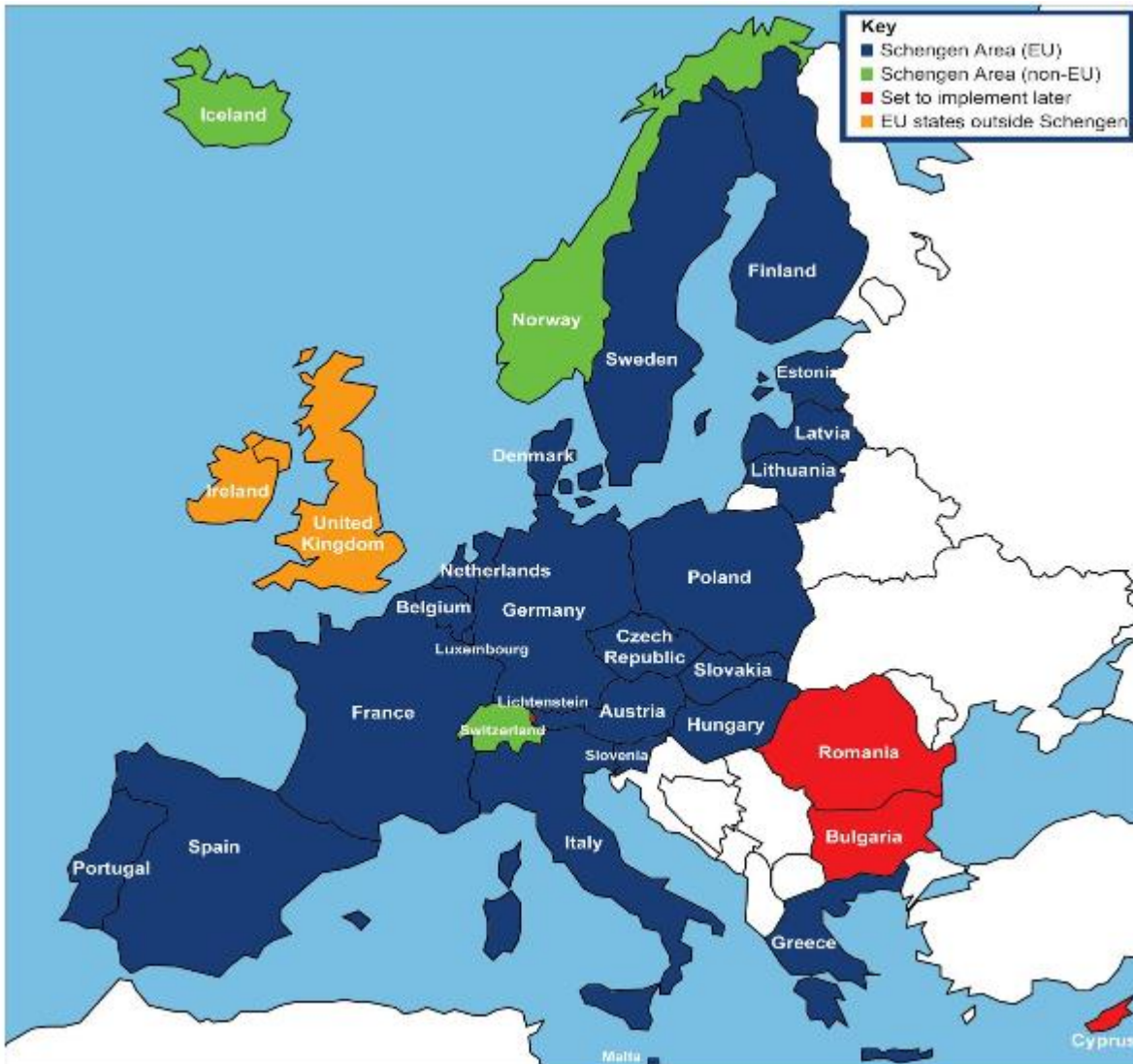
Plan de réinstallation des réfugiés dans les pays de l'Union européenne¹²²

L'état	Pourcentage de réfugiés	le total basé sur 20.000 réfugiés
Austria	2,22%	444
Belgium	2,45%	490
Bulgaria	1,08%	216
Croatia	1,58%	315
Cyprus	0,34%	69
Czech Republic	2,63%	525
Denmark	1,73%	345
Estonia	1,63%	326
Finland	1,46%	293
France	11,87%	2375
Germany	15,43%	3086
Greece	1,61%	323
Hungary	1,53%	307
Ireland	1,36%	272
Italy	9,94%	1989
Latvia	1,10%	220
Lithuania	1,03%	207
Luxembourg	0,74%	147
Malta	0,60%	121
Netherlands	3,66%	732
Poland	4,81%	962
Portugal	3,52%	704
Romania	3,29%	657
Slovakia	1,60%	319
Slovenia	1,03%	207
Spain	7,75%	1549
Sweden	2,46%	491
United Kingdom	11,54%	2309

¹²² *Ibid.*, p. 22.

Carte n° 1

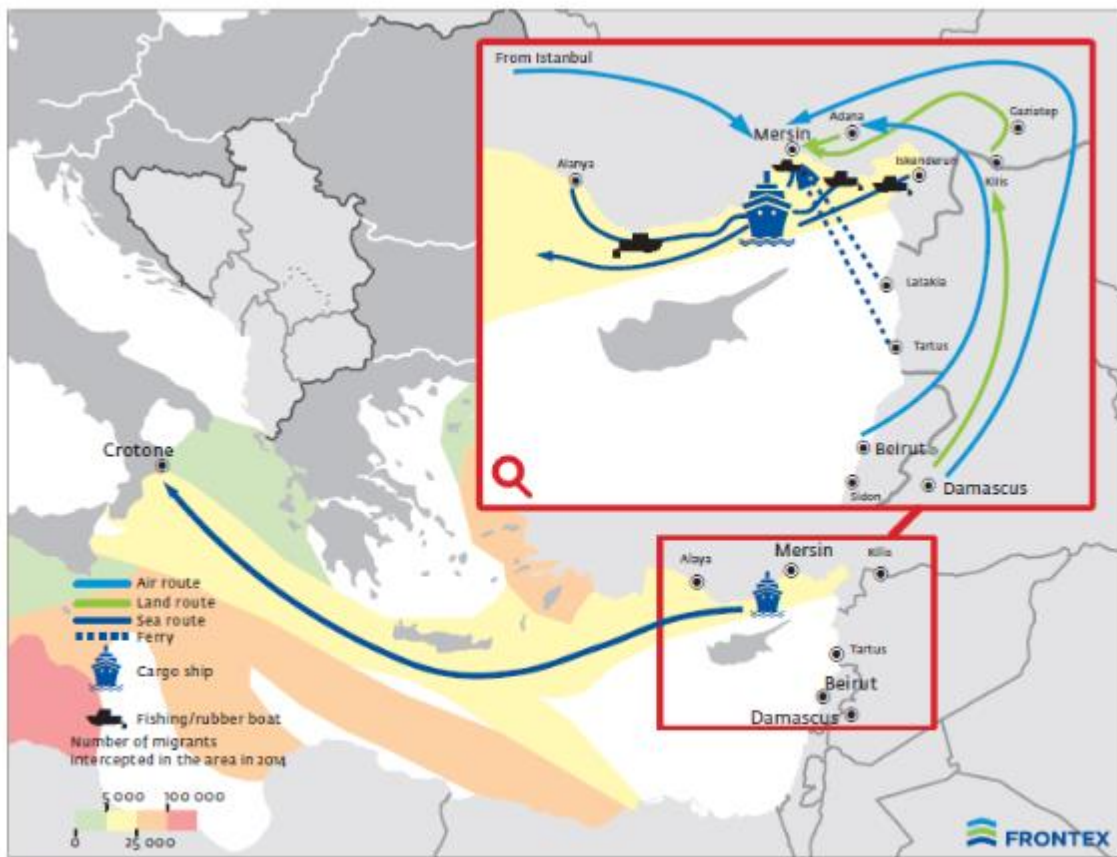
Les pays de l'état Schengen¹²³



¹²³ Residency Bond program, disponible sur: <http://www.residency-bond.eu/schengen-visa.html>, date de consultation: 20 Octobre 2016.

Carte n° 2

Les mouvements de Steamer "Sandy" entre la Turquie et Italie en Décembre 2014¹²⁴



Source: Frontex

¹²⁴ FRONTEX, *Annual Risk Analysis 2015, op.cit.*, p.23.

Carte n° 3

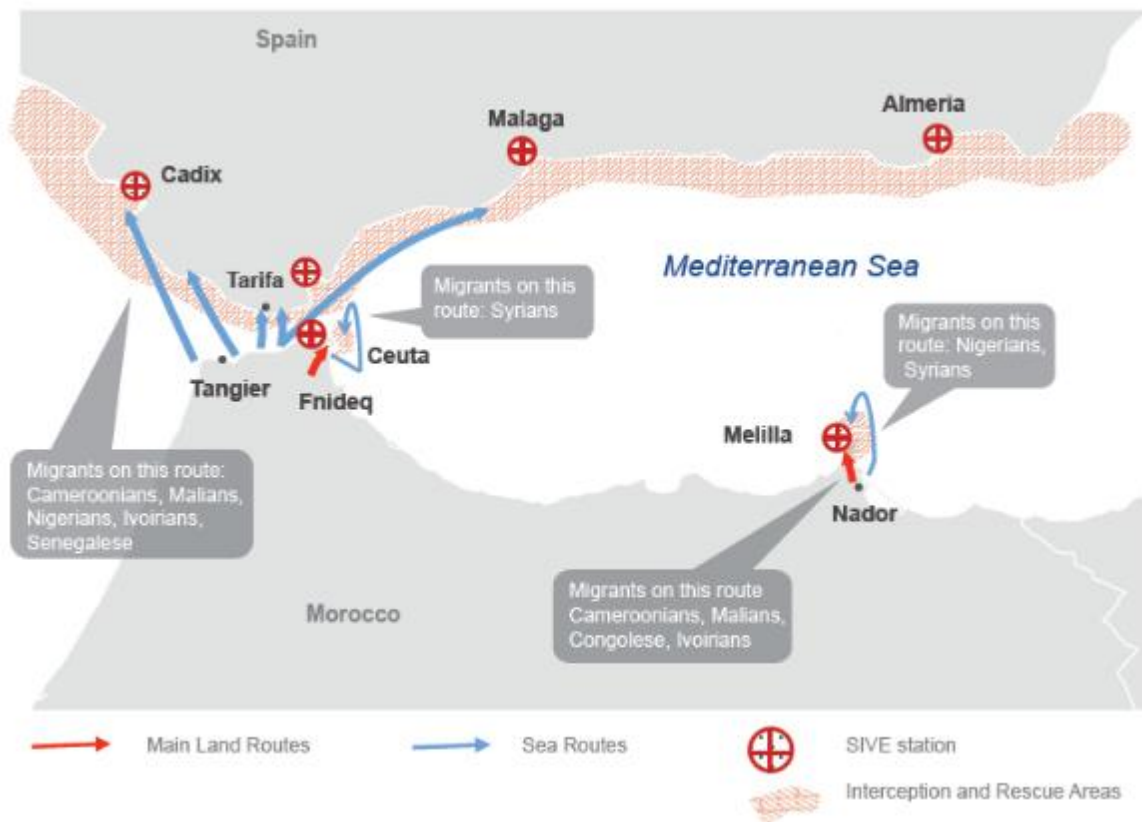
Les routes approuvées pour l'immigration clandestine dans l'Union européenne¹²⁵



¹²⁵ FRONTEX, main migratory routes, 2015, disponible sur: <http://frontex.europa.eu/trends-and-routes/migratory-routes-map/>, date de consultation: 20 November 2016.

Carte n° 4

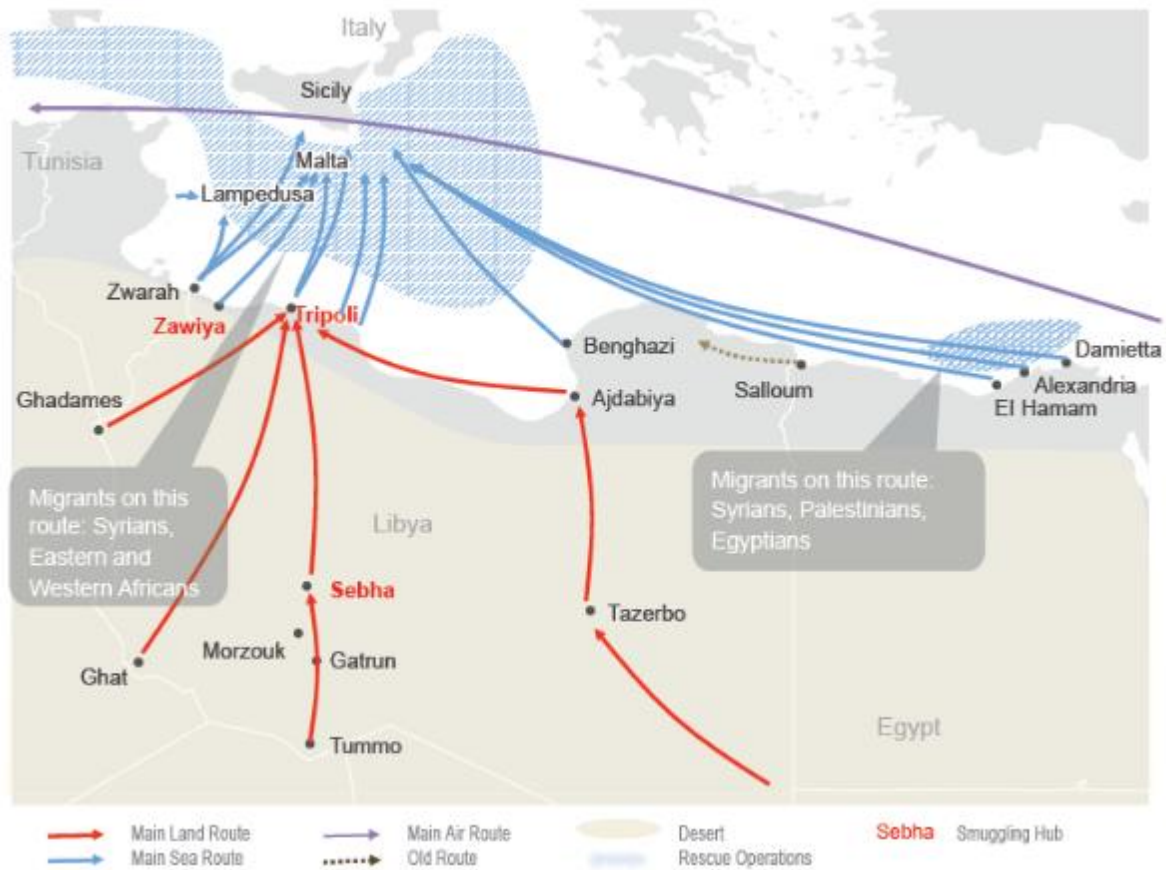
La route de la Méditerranée occidentale (Western Mediterranean route)¹²⁶



¹²⁶ MALAKOOTI, *op.cit.*, p. 39.

Carte n° 5

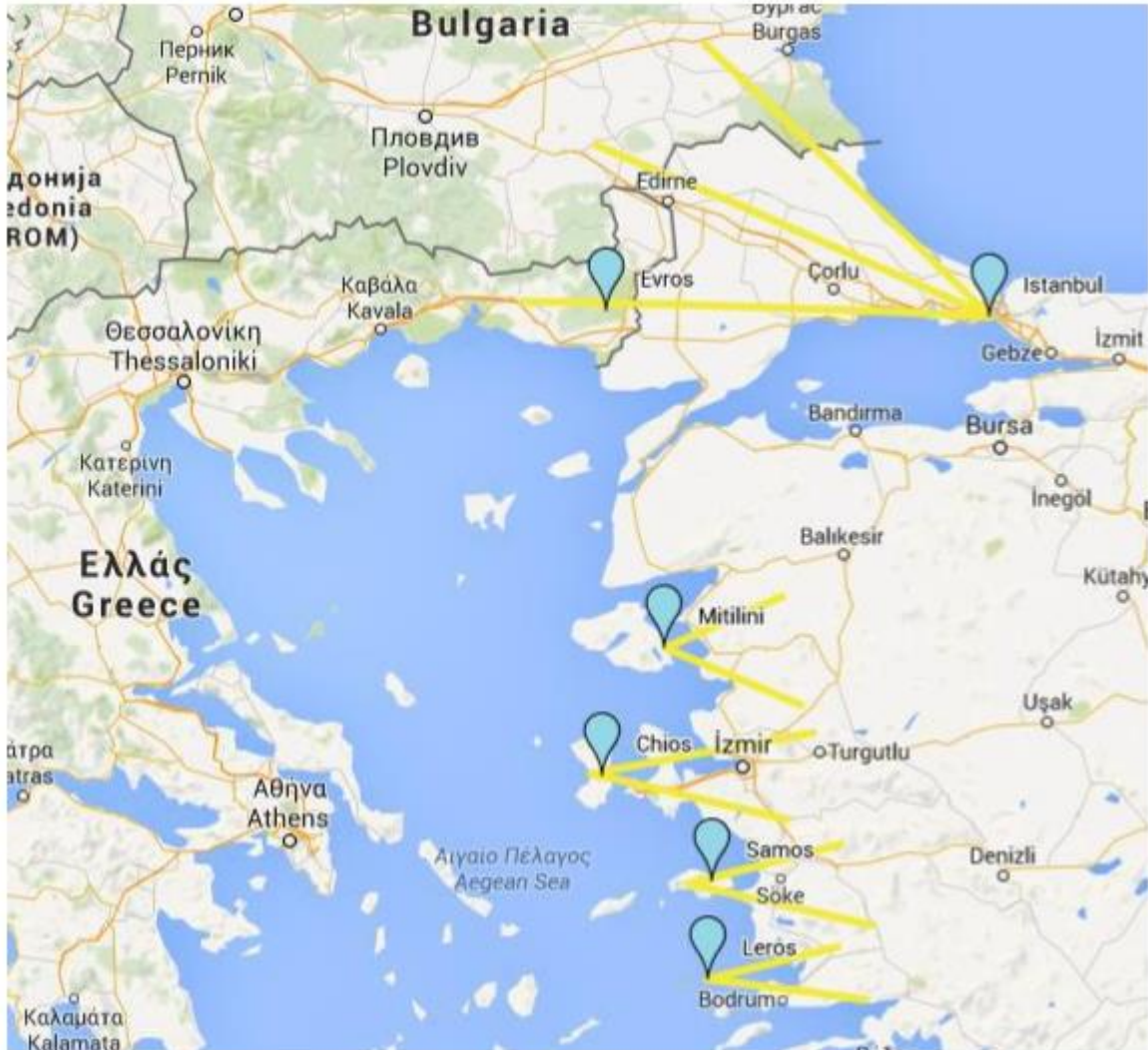
La route du milieu de la Méditerranée (central Mediterranean route)¹²⁷



¹²⁷ *Ibid.*, p. 87.

Carte n° 6

la route de la Méditerranée orientale (Eastern Mediterranean route)¹²⁸



¹²⁸ KUSCHMINDER, *op.cit.*, p. 45.

Carte n° 7

Les États membres de l'accord "Schengen" qui effectuent des procédures de contrôle sur ses frontières¹²⁹

RECENT CHANGES TO CROSSING EUROPE'S BORDERS

— BORDER CONTROLS REIMPOSED FOR ALL PASSPORTS

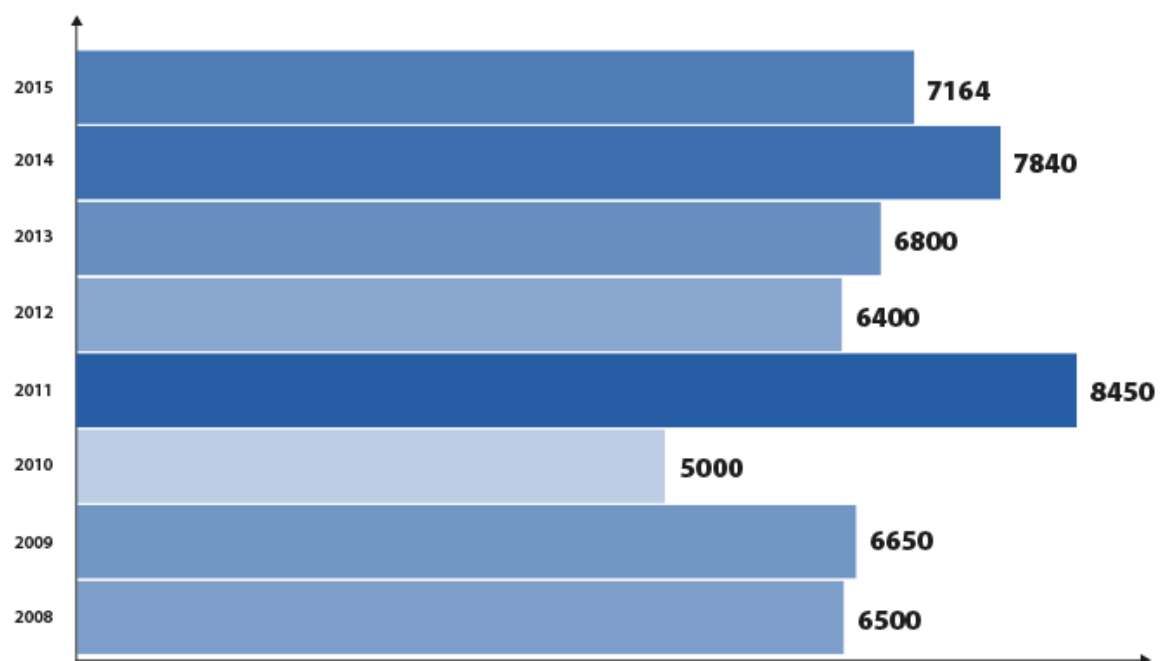
— BORDER CONTROLS REINFORCED FOR NON-SCHENGEN PASSPORTS



¹²⁹ CENDROWICZ Leo, *The end of Schengen*, The independent, 4 January 2016, disponible sur: <http://www.independent.co.uk/news/world/europe/the-end-of-schengen-restrictions-by-denmark-and-sweden-are-threatening-europes-passport-free-zone-a6796696.html>, date de consultation: 2 January 2017.

Graphique n° 1

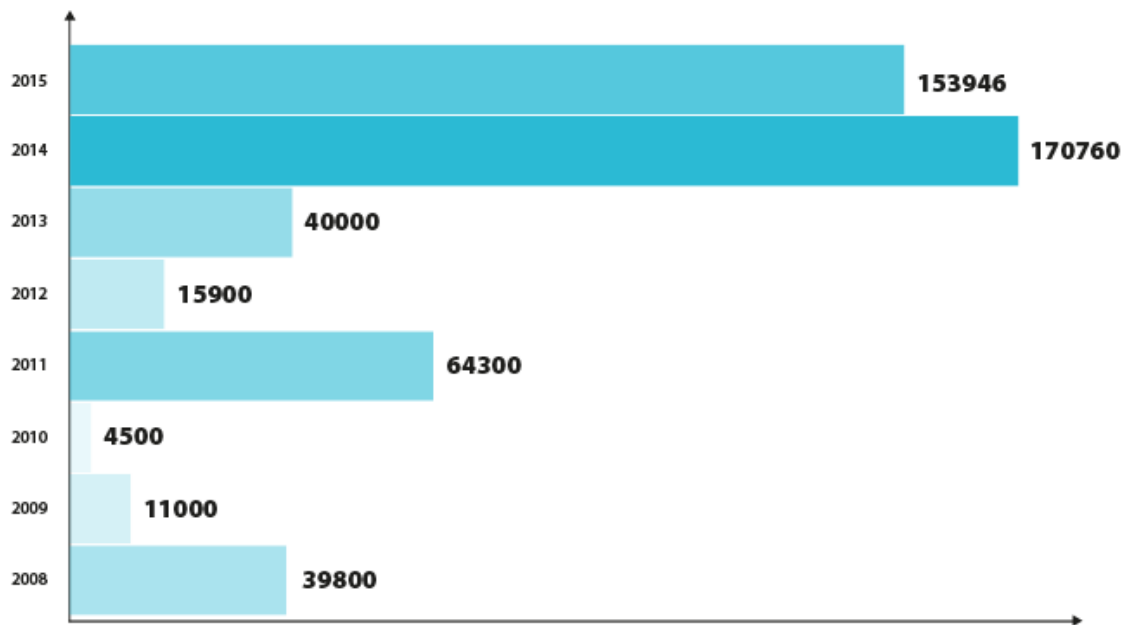
Nombre d'immigrants illégaux sur la route de la Méditerranée occidentale (terre et mer)¹³⁰



¹³⁰ FRONTEX, *Main migratory routes*, 2016, disponible sur: / <http://frontex.europa.eu/trends-and-routes/western-mediterranean-route/>, date de consultation: 20 November 2016.

Graphique n° 2

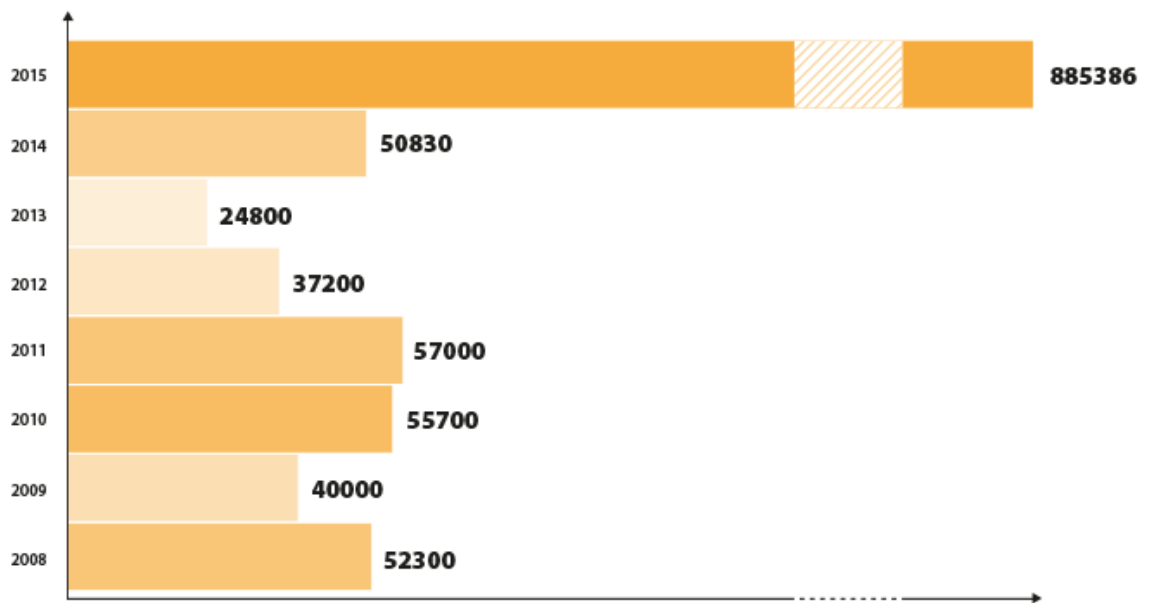
Nombre d'immigrants illégaux sur la route de milieu de la Méditerranée ¹³¹



¹³¹ *Id.*

Graphique n° 3

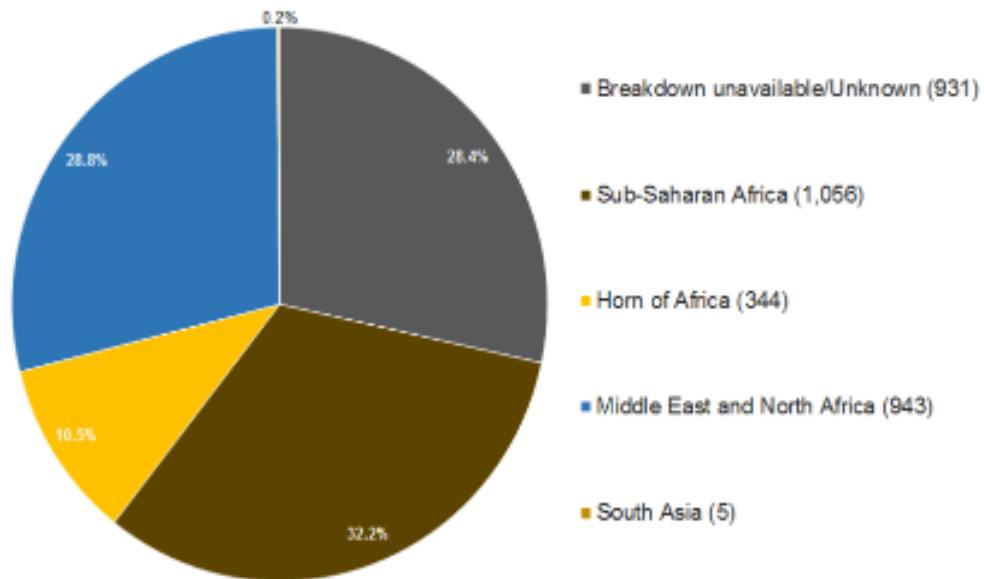
Nombre d'immigrants illégaux sur la route de la Méditerranée orientale¹³²



¹³² *Id.*

Graphique n° 4

Nombre de naufrage en Méditerranée en 2014¹³³



Recorded deaths in the Mediterranean by route, 2014

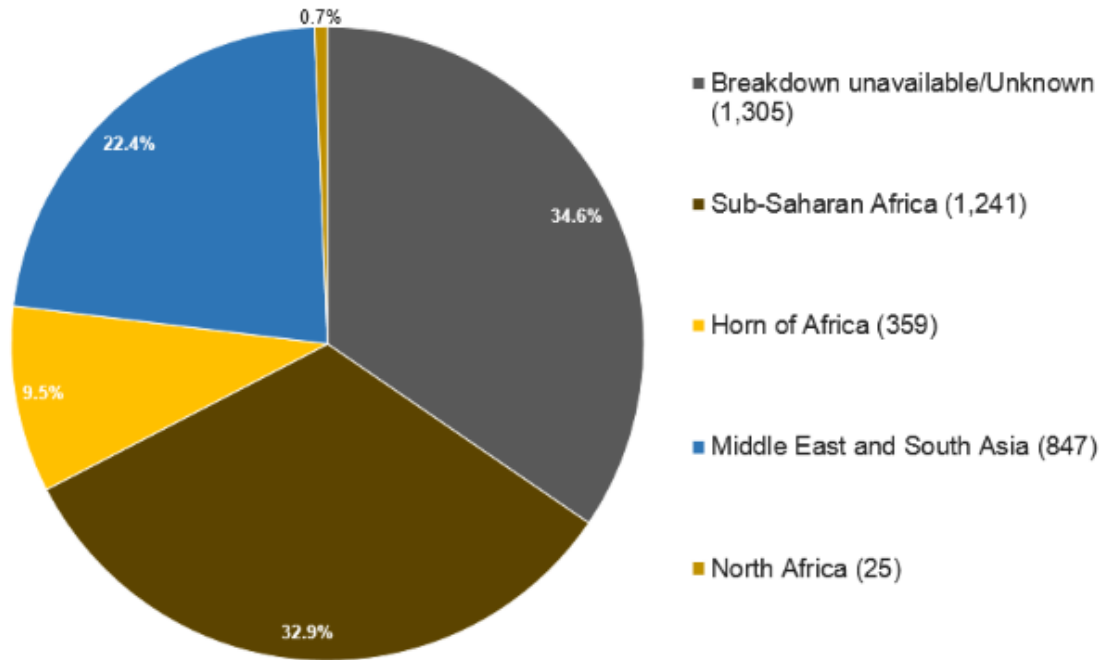
	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Central Mediterranean	0	9	1	50	329	314	839	818	813	118	18	54	3,181
Eastern Mediterranean	12	0	9	0	0	0	25	0	0	0	4	9	59
Western Mediterranean	0	15	0	0	0	4	0	0	0	8	0	32	59
Total	12	24	10	50	329	318	864	818	813	126	22	95	3,279

Note: due to the irregular nature of the migrants the Missing Migrants Project attempts to track, and to the fact that many bodies are never recovered from shipwrecks, all data are estimates.

¹³³ Mediterranean sea data of missing migrants, *Missing migrant project*, janvier 2017, disponible sur: <http://missingmigrants.iom.int/mediterranean>, date de consultation: 10 février 2017.

Graphique n° 5

Nombre de naufrage en Méditerranée en 2015¹³⁴



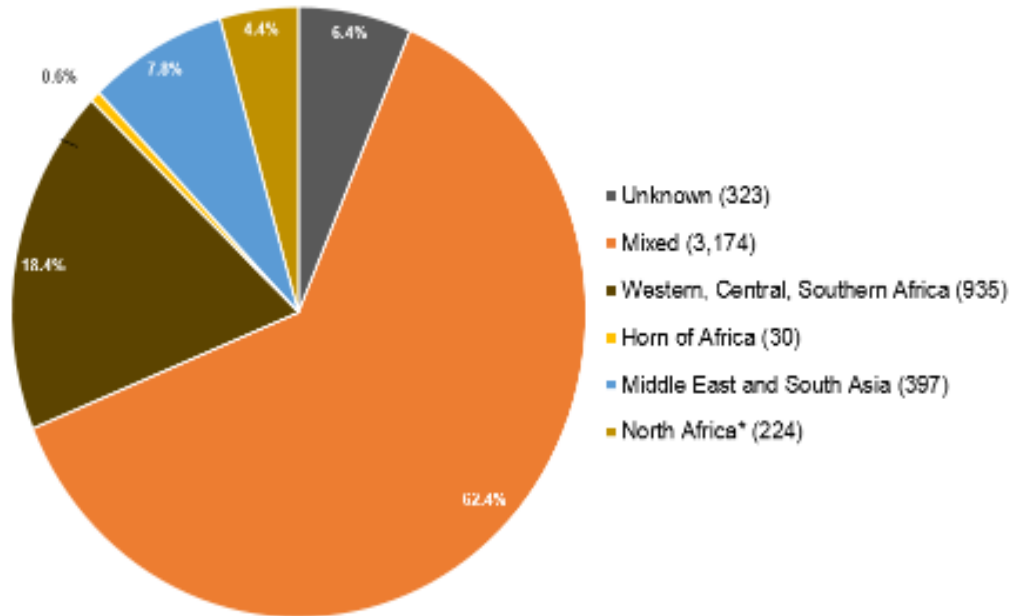
Recorded deaths in the Mediterranean by route, 2015

	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Central Mediterranean	67	338	53	1,208	95	4	208	652	78	163	8	1	2,869
Eastern Mediterranean	-	9	8	14	-	6	24	29	190	221	98	207	806
Western Mediterranean	15	-	-	-	1	22	-	8	3	50	1	2	102
Total	82	345	61	1,222	96	32	230	689	269	432	107	210	3,777

¹³⁴ *Id.*

Graphique n° 6

Nombre de naufrage en Méditerranée en 2016¹³⁵



* Note: North Africa excludes the Horn of Africa.

Recorded deaths in the Mediterranean by route, 2016

	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Western Mediterranean	5	2	21	9	3	1	11	10	-	-	1	7	78
Central Mediterranean	90	7	258	811	1,130	388	208	40	341	431	703	374	4,581
Eastern Mediterranean	275	48	45	10	-	-	7	3	27	2	14	5	434
Total:	370	55	324	830	1,133	389	226	53	368	433	718	388	5,085

Last updated 16 February 2017

¹³⁵ *Id.*